

Vers des politiques publiques aptes à favoriser la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique

Préoccupations, besoins et pistes d'action identifiés par les acteurs québécois du milieu du livre



Véronique Guèvremont
Iris Richer
Joanie Grenier
René Audet
Pierre-Luc Déziel
Octavio Kulesz
Audrey Laplante

Équipe de recherche

Véronique Guèvremont (sous la direction de), professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval, titulaire de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles, co-responsable de l'Axe Arts, médias et diversité culturelle de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (Obvia) et co-directrice scientifique – Innovations et implications sociétales chez IVADO.

Iris Richer (sous la direction de), doctorante en droit à l'Université Laval et membre de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles.

Joanie Grenier (en collaboration avec), doctorante en études littéraires et culturelles, Université de Sherbrooke.

René Audet, professeur titulaire au Département de littérature, théâtre et cinéma, Université Laval.

Pierre-Luc Déziel, professeur titulaire à la Faculté de droit, Université Laval.

Octavio Kulesz, philosophe, éditeur numérique chez Teseo, et chercheur consultant pour l'UNESCO.

Audrey Laplante, professeure agrégée à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal.

Comité scientifique

René Audet, professeur titulaire au Département de littérature, théâtre et cinéma, Université Laval.

Pierre-Luc Déziel, professeur titulaire à la Faculté de droit, Université Laval.

Audrey Durand, professeure adjointe au Département d'informatique et de génie logiciel et au Département de génie électrique et de génie informatique, Université Laval.

Christian Gagné, professeur titulaire au Département de génie électrique et de génie informatique, Université Laval.

Vincent Gautrais, professeur titulaire à la Faculté de droit, Université de Montréal.

Véronique Guèvremont, professeure titulaire à la Faculté de droit, Université Laval.

Richard Houry, professeur agrégé au Département d'informatique et de génie logiciel, Université Laval.

Audrey Laplante, professeure agrégée à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal.

Comité-conseil

L'équipe de recherche a bénéficié de l'appui et de l'expertise d'un Comité-conseil composé de **Viêt Cao, Juliette Denis, Harold Gendron, Clément Laberge et Christian Roy.**

Comité-aviseur étudiant

Ce comité-aviseur étudiant est composé de **Tom Lebrun et Clémence Varin.**

Auxiliaire de recherche

Plusieurs étudiant-es des cycles supérieurs ont été impliqué-es dans ce projet en tant qu'auxiliaires de recherche : **Léonie Derome, Camille Lefebvre, Maxime Mariage, Rosalie Marquis-Angulo, Déborah Lochon et Lucie Renaux.**

Photo en couverture : **Maison de la littérature, Ville de Québec.** ©Llamaryon.

Remerciements

L'équipe de recherche tient à remercier toutes les personnes ayant contribué à la réussite de ce projet de recherche, en particulier les acteurs du secteur du livre du Québec qui ont accepté de consacrer du temps pour partager leur expérience et expertise.

L'équipe remercie également les membres du Comité scientifique, ainsi que les membres du Comité-conseil et du Comité-aviseur étudiant affilié-es à ce projet pour leur implication et leur expertise.

Enfin, l'équipe de recherche remercie l'Obvia et le Fonds de recherche du Québec (FRQ) pour le soutien financier apporté à ce projet.

Chaire UNESCO sur la diversité
des expressions culturelles



Réalisé avec le soutien financier du Fonds de recherche du Québec

Fonds
de recherche



Sommaire exécutif



Ces dernières années ont été le théâtre d'une transformation profonde des pratiques culturelles du public, glissant toujours davantage de l'univers analogique vers l'environnement numérique. Le développement de ces nouvelles pratiques culturelles a eu des répercussions majeures sur de multiples secteurs des industries culturelles et créatives, dont ceux de la musique, de l'audiovisuel et de l'édition. Les plateformes numériques, devenues l'un des principaux moyens pour les individus d'accéder à des contenus culturels, se distinguent par l'abondance de leur offre, tout en mettant en place les conditions d'une concurrence internationale inédite. Elles ont aussi pour effet d'invisibiliser les contenus culturels locaux et nationaux. Renforcée par l'usage des algorithmes de recommandation et de l'IA, cette tendance pose des défis majeurs pour la **découvrabilité** d'une diversité d'expressions culturelles, y compris des œuvres locales et nationales, dans l'environnement numérique.

Définition de la découvrabilité

Il existe plusieurs définitions du concept de « découvrabilité ». Le rapport de la Mission franco-québécoise sur la découvrabilité en ligne des contenus culturels francophones, définit par exemple le concept de découvrabilité de la façon suivante : « La découvrabilité d'un contenu dans l'environnement numérique se réfère à sa disponibilité en ligne et à sa capacité à être repéré parmi un vaste ensemble d'autres contenus, notamment par une personne qui n'en faisait pas précisément la recherche »¹. Il est communément admis que la seule présence d'un contenu culturel dans l'environnement numérique n'est pas suffisante pour en favoriser la découvrabilité. Dans le cadre de ce projet de recherche, quatre aspects de la découvrabilité sont retenus et utilisés comme cadre de référence pour l'analyse de la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique, à savoir : leur disponibilité, leur visibilité, leur accès effectif et leur recommandation.

Le secteur du livre québécois apparaît jusqu'à présent moins touché par les technologies numériques que les secteurs de la musique ou de l'audiovisuel québécois. Comme le souligne *l'Enquête québécoise sur la découverte des produits culturels et le numérique 2023*, les lecteur-rices québécois-es de plus de 15 ans sont celles et ceux qui utilisent le moins Internet à des fins de recommandation de contenus culturels². Il demeure néanmoins hautement pertinent de s'intéresser à la découvrabilité du livre québécois dans l'environnement numérique face à des pratiques culturelles dont les processus de découverte deviendront inévitablement de plus en plus liés aux technologies numériques.

1 Ministère de la Culture et des Communications du Québec et ministère de la Culture de la France, *Rapport de la Mission franco-québécoise sur la découvrabilité en ligne des contenus culturels francophones*, 2020, p. 5, en ligne : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/documents/decouvrabilite-donnees-ouvertes/Decouvrabilite-Rapport.pdf>.

2 Lysandre Champagne, *Enquête québécoise sur la découverte des produits culturels et le numérique 2023*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2024, p. 22, en ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-d%C3%A9couverte-produits-culturels-numerique-2023.pdf>.

Le projet de recherche

Ce Livre blanc porte sur la découvrabilité du livre québécois dans l'environnement numérique en tant qu'expression culturelle visée par la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de 2005. Il s'intéresse plus spécifiquement aux étapes de distribution, de diffusion, d'accès et de participation dans le contexte numérique de la chaîne du livre au Québec. Sa finalité est de soutenir la mise en valeur d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises – incluant des œuvres autochtones ou issues de minorités culturelles – et, ce faisant, d'améliorer les capacités des lecteur·rices d'accéder à ces œuvres dans l'environnement numérique.

Pour réaliser ce projet, une **phase préliminaire de recherche** (2020–2021) a d'abord permis de dresser un état des connaissances et de préciser l'approche méthodologique à privilégier. Les acteurs du secteur du livre au Québec ont ensuite été mobilisés dans le cadre de deux phases :

- La phase 1 (2021–2022) a mené à l'**identification et à la synthétisation des préoccupations et besoins des acteurs du secteur du livre** eu égard à la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique.
- La phase 2 (2023–2025) a visé à **déterminer les politiques publiques qui pourraient être mises en place pour répondre aux préoccupations et besoins identifiés par les acteurs du secteur du livre** lors de la phase précédente et ce, afin de favoriser la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique. Pour cette deuxième phase 2, une méthode quantitative – plus spécifiquement la méthode Delphi – a été utilisée pour favoriser l'émergence de consensus entre les participant·es³.

Le contenu du livre blanc

Le Livre blanc présente d'abord la méthodologie du projet, une revue de littérature pertinente ainsi que les principaux déterminants du secteur du livre au Québec. Il fait ensuite état des données recueillies dans le cadre de ce projet, lesquelles sont structurées autour de trois thèmes : les plateformes (thème 1), les métadonnées et données d'usage (thème 2) et les algorithmes et l'IA (thème 3). Les « Expériences et préoccupations » (résultats de la phase 1) et les « Besoins et pistes d'action » (résultats du processus Delphi de la phase 2) sont l'objet d'une synthèse pour chacun des trois thèmes pré-identifiés.

³ Pour plus de précisions sur la démarche méthodologique de l'équipe de recherche, consulter la section « Méthodologie ».

Phase 1 – Les expériences et préoccupations des acteurs du secteur du livre au Québec

Thème 1 – Les plateformes numériques

Ce thème couvre les plateformes transactionnelles, les plateformes de prêt en bibliothèque, ainsi que d'autres types de plateformes tels que les réseaux sociaux. Les principales préoccupations soulevées par les participant-es sont :

1. la **présence hégémonique des grandes plateformes** (dont les environnements numériques avancés captent l'attention des consommateur-rices au détriment des plateformes québécoises et dont l'ampleur du catalogue, ainsi que le mauvais référencement des œuvres québécoises, nuisent à la découvrabilité de celles-ci) ;
2. les **enjeux techniques et de catalogage** (problèmes de consultation des livres en ligne, difficulté d'obtenir des recommandations personnalisées de qualité, absence d'un identifiant, d'un filtre, d'un signe visuel qui permettrait de distinguer la provenance d'un livre ou la nationalité de l'auteur-riche) ; et
3. le **manque de littératie numérique** qui affecte les intervenants du livre (évolution rapide du marché en ligne et des technologies sous-jacentes qui complique le travail des professionnel-les, manque de données et d'informations empiriques à propos de la portée réelle des métadonnées sur la découvrabilité des livres) et le public (manque de connaissances générales sur le marché du livre en ligne).

Thème 2 – Les métadonnées et les données d'usage

Les enjeux abordés par les participant-es en lien avec les métadonnées concernent :

1. la **production de métadonnées complètes et de qualité, leur disponibilité, leur enrichissement et leur partage** entre les acteurs du secteur du livre (multiplication de la saisie des métadonnées dans différents systèmes et manque de standardisation, difficulté à remédier aux erreurs dans les métadonnées affichées sur les grandes plateformes, délais de transmission et disponibilité tardive des métadonnées des œuvres littéraires québécoises, production lacunaire des métadonnées liée principalement à un manque de formation et de ressources financières, humaines et techniques) ;
2. l'**opportunité d'identifier les œuvres, auteur-rices et personnages au sein des métadonnées** selon leur provenance (« Livre québécois ») ou encore leur appartenance à une communauté culturelle (« Livre autochtone »).

En ce qui a trait aux données d'usage, les préoccupations formulées par les participant-es sont liées à :

1. la **capacité d'exploitation de la grande quantité de données d'usage** détenues par les bibliothèques publiques et les libraires du Québec, ainsi que l'**optimisation de cette exploitation** ;
2. l'**exploitation éthique** de ces données (par exemple, en respectant la vie privée des usager-ères) ; et
3. le **partage des données d'usage** avec les autres acteurs du secteur du livre.

Thème 3 – Les algorithmes de recommandation et l'IA

Enfin, sur ce troisième thème, les participant-es se sont dits préoccupé-es par :

1. la **qualité et la pertinence des recommandations** offertes aux lecteur-rices par ces algorithmes (notamment en raison de leur fonctionnement opaque, des offres paramétrées par défaut et du manque de visibilité des œuvres québécoises dans les recommandations) ;
2. le **manque de diversité des œuvres recommandées** aux lecteur-rices par les algorithmes (cycle répétitif des recommandations, préférence donnée aux *best-sellers* et aux nouveautés, ainsi que l'absence de « biais favorables » à certaines littératures) ;
3. le **faible niveau de compréhension du fonctionnement de ces systèmes** (littératie numérique) rendant difficile le développement de stratégies en faveur de la découvrabilité des œuvres et l'accessibilité de ces outils de recommandation par les acteurs du secteur ;
4. les **enjeux éthiques** liés au développement des algorithmes de recommandation (notamment la transparence, l'explicabilité et la protection de la vie privée des utilisateur-rices), et enfin ;
5. le **remplacement des acteurs du secteur par les algorithmes** dans le processus de recommandation de livres.



Phase 2 – Les pistes d’action

Le recours à plusieurs outils ou stratégies susceptibles de favoriser la découvrabilité d’une diversité d’œuvres littéraires québécoises sur les plateformes numériques ont fait l’objet d’un **consensus** entre les participant·es. Les 28 mesures identifiées peuvent être synthétisées comme suit :

Thème 1 – Les plateformes numériques

- **Mettre en valeur des œuvres québécoises sur les plateformes numériques transactionnelles** – québécoises, canadiennes et internationales – et sur les plateformes des bibliothèques publiques.
- **Distinguer les œuvres québécoises**, soit par la création d’une catégorie « œuvres québécoises » visible dès la page d’accueil de la plateforme transactionnelle, soit par l’apposition d’un signe graphique distinctif, tel qu’une fleur de lys, notamment pour les plateformes de prêt en bibliothèque.
- **Adopter une législation québécoise visant à encadrer la découvrabilité du livre québécois sur les plateformes transactionnelles accessibles au public québécois**, que ces plateformes soient québécoises, canadiennes ou internationales⁴.
- **Promouvoir les plateformes québécoises du secteur du livre** auprès du grand public québécois.

Thème 2 – Les métadonnées et les données d’usage

- **Ajouter des métadonnées** indiquant que le livre a été édité au Québec, que l’auteur·rice est québécois·e et que le livre traite d’un sujet relatif au Québec.
- **Offrir aux auteur·rices québécois·es une option d’auto-identification** (minorité culturelle, nation autochtone, sexe, genre) dans les métadonnées bibliographiques.
- **Créer des codes Thema et BISAC adaptés** à la littérature québécoise.
- **Contraindre les plateformes à collaborer avec les acteurs québécois de la chaîne du livre** en vue d’assurer une bonne **utilisation et gestion des métadonnées** relatives aux œuvres québécoises.
- **Créer une page Wikidata pour chaque livre québécois**, avec le soutien du gouvernement du Québec.
- **Prioriser l’attribution d’aides aux acteurs de la chaîne du livre en matière de ressources humaines et de développement d’un socle commun de métadonnées québécoises.**
- **Encadrer l’utilisation des données d’usage recueillies** par les plateformes transactionnelles des librairies et celles des bibliothèques afin d’assurer le respect de certains principes éthiques.
- **Attribuer un soutien financier** aux librairies québécoises qui souhaitent **améliorer leurs plateformes transactionnelles** afin de tirer profit des données d’usage.

⁴ Pour rappel, la *Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l’environnement numérique* a été adoptée en décembre 2025.

Thème 3 – Les algorithmes de recommandation et l’IA

- Mettre en place un cadre législatif afin de réglementer l’utilisation des algorithmes de recommandation, notamment en matière de découvrabilité des œuvres littéraires québécoises⁵, de transparence et d’explicabilité.
- Favoriser la découvrabilité des œuvres francophones, d’une diversité de genre littéraires, des œuvres autres que les nouveautés, ainsi que des œuvres autochtones et issues des minorités culturelles.
- Réviser la loi 51 sur le livre afin de l’adapter à l’environnement numérique.
- Développer, avec le soutien du gouvernement du Québec, des principes éthiques visant à responsabiliser tous les acteurs de la chaîne du livre au Québec concernant l’utilisation des systèmes d’IA.

Autres pistes de réflexion

Les participant-es ont enfin esquissé des pistes de réflexion sur quelques autres sujets, notamment :



La sensibilisation du lectorat québécois et la promotion de la littérature québécoise auprès du public



La littératie numérique des différents maillons de la chaîne du livre au Québec et des lecteur-rices



La découvrabilité du livre jeunesse au Québec



Le développement de la capacité de mesurer les effets des initiatives prises en faveur de la découvrabilité des contenus culturels



La création d’une structure dédiée à la découvrabilité des contenus culturels québécois, dont le livre



La coordination du secteur du livre au Québec

⁵ La mise en œuvre de la *Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l’environnement numérique* adoptée en décembre 2025 pourrait mener à une réglementation visant l’utilisation des algorithmes de recommandation. Voir notamment l’article 20 de cette loi.

Table des matières

Avant-propos	10
Introduction	11
Définition des concepts clés	17
Méthodologie	19
État de la littérature	23
Les déterminants du secteur du livre au Québec	28
Résultats	32
Thème 1 – Les plateformes	32
Thème 2 – Les données	40
Thème 3 – Les algorithmes de recommandation et l’IA	50
Bonnes pratiques venues d’ailleurs	58
Conclusion	61
Bibliographie	65
Glossaire	74

Liste des encadrés

Encadré 1 : Chiffres clés sur les pratiques des lecteur·rices québécois·es	12
Encadré 2 : Chiffres clés du secteur du livre au Québec	29
Encadré 3 : Initiative #Lireenchoeur des librairies indépendantes	35
Encadré 4 : Le « Robot Lecteur »	44

Avant-propos

Le projet de recherche ayant mené à la publication de ce Livre blanc intitulé « Vers des politiques publiques aptes à favoriser la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique. Préoccupations, besoins et pistes d'action identifiés par les acteurs québécois du milieu du livre » a débuté en janvier 2020. Il a été lancé suite à l'obtention d'une subvention de recherche dans le cadre du 1er appel à projets innovants de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et de numérique (Obvia), pour la période 2020-2024.

Bien que la réalisation de ce projet se soit étendue sur plusieurs années – durant lesquelles les évolutions technologiques se sont intensifiées – le projet a permis d'atteindre des résultats qui demeurent hautement pertinents. La recherche s'est en effet concentrée sur les étapes de la distribution, de la diffusion et de l'accès au livre québécois. Or, les bouleversements engendrés par l'IA générative ont pour l'instant surtout influencé les étapes de la création et de la production du livre, lesquelles outrepassent la portée de ce livre blanc.

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval : Numéro d'approbation 2021-293 R-1 / 14-11-2022 ; 2021-293 Phase II A-2/13-06-2023).

Introduction

*Le livre est plus complexe qu'un ordinateur
et aussi simple à ouvrir qu'un ciel d'été.*

DANY LAFERRIÈRE

Ces mots de Dany Laferrière écrits en 2011 résonnent d'une manière particulière aujourd'hui. Face aux évolutions technologiques qui ont profondément transformé nos sociétés au cours de la dernière décennie, ses mots nous invitent à nous interroger. Est-il toujours aussi simple d'ouvrir un livre ? De quelle manière la complexité des technologies numériques à l'ère des systèmes algorithmiques et de l'intelligence artificielle (IA) affecte-t-elle ce geste ? Ou, plus concrètement, quels sont désormais les mécanismes à l'œuvre derrière les processus de découverte et d'accès aux œuvres littéraires dans notre environnement numérique ?

Ces dernières années, marquées notamment par une pandémie ayant agi comme un accélérateur de la transition vers le numérique, ont été le théâtre d'une transformation profonde des pratiques culturelles du public, glissant toujours davantage de l'univers analogique vers l'environnement numérique (MCCQ et MCF, 2020). Le développement de ces nouvelles pratiques culturelles a eu des répercussions majeures sur de multiples secteurs des industries culturelles et créatives, dont ceux de la musique, de l'audiovisuel et de l'édition (Tchéhouali et Agbobi, 2020 ; Vlassis *et al.*, 2020 ; Thuillas et Wiat, 2023). Les plateformes numériques, devenues l'un des principaux moyens pour les individus d'accéder à des contenus culturels, se distinguent par l'abondance de leur offre, tout en mettant en place les conditions d'une concurrence internationale inédite, mais aussi d'une invisibilisation des contenus culturels locaux et nationaux. Les contenus culturels principalement anglophones en provenance des États-Unis bénéficient pour leur part d'une visibilité accrue. Cette tendance, renforcée par l'usage des algorithmes de recommandation et de l'IA, pose des défis majeurs pour l'accès à une diversité d'expressions culturelles, y compris des œuvres locales et nationales, dans l'environnement numérique (Guèvremont *et al.*, 2019 ; Beaudoin *et al.*, 2024).

C'est dans ce contexte que le concept de la découvrabilité des contenus culturels dans l'environnement numérique a émergé au Québec. Il peut être défini de la manière suivante : « La découvrabilité d'un contenu dans l'environnement numérique se réfère à sa disponibilité en ligne et à sa capacité à être repéré parmi un vaste ensemble d'autres contenus, notamment par une personne qui n'en faisait pas précisément la recherche » (MCCQ et MCF, 2020 : 5).

Certes, le secteur du livre québécois apparaît jusqu'à présent moins touché par les technologies numériques, en comparaison par exemple avec les secteurs de la musique ou de l'audiovisuel québécois. En effet, comme le souligne l'*Enquête québécoise sur la découverte des produits culturels et le numérique 2023*, les lecteur-rices québécois-es de plus de 15 ans sont celles et ceux qui utilisent le moins Internet à des fins de recommandation de contenus culturels (25% sont des lecteur-rices internautes contre 61% pour les auditeur-rices de musique)¹. Par ailleurs, parmi ces 25% de lecteur-rices internautes, seul-es 46% utiliseraient des plateformes numériques transactionnelles à des fins de découverte². Il demeure néanmoins hautement pertinent de s'intéresser à la découvrabilité du livre québécois dans l'environnement numérique face à des pratiques culturelles, en particulier celles des nouvelles générations, dont les processus de découverte ne seront que de plus en plus liés aux technologies numériques.

1 Lysandre Champagne, *Enquête québécoise sur la découverte des produits culturels et le numérique 2023*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2024, p. 22, en ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-d%C3%A9couverte-produits-culturels-numerique-2023.pdf>. Parmi les pratiques de découverte les plus utilisées par cet auditoire de livre internaute : 70% effectuent des recherches par mots-clés sur un moteur de recherche, 66% consultent leur entourage et 64% visitent des lieux physiques qui offrent des livres. *Ibid.*, p. 79.

2 *Ibid.*, p. 94. Parmi les pratiques de découverte les plus utilisées par cet auditoire de livre internaute utilisant des plateformes numériques transactionnelles (soit des plateformes qui permettent l'achat en ligne de livres) : 74% effectuent des recherches par mots-clés sur un moteur de recherche, 66% explorent les nouveautés sur ces plateformes transactionnelles et 58% consultent leur entourage. Il convient de noter que 63% des lecteur-rices internautes âgé-es entre 15 et 29 ans utilisent également les réseaux sociaux à des fins de recommandation. *Ibid.*, p. 84. Pour des chiffres plus détaillés sur la répartition de l'achat sur les plateformes transactionnelles, voir la section « Besoins et pistes d'action » du thème 1.

La mise en lumière des expériences, préoccupations et besoins émis par des acteurs du secteur du livre au Québec eu égard à la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique constitue précisément l'objet d'étude de ce projet de recherche.

Chiffres clés sur les pratiques des lecteur·rices québécois·es

Près de 82 % de la population québécoise âgée de 15 ans et plus ont lu des livres, en format papier ou numérique, au cours des 12 mois précédant l'étude *Les pratiques culturelles au Québec en 2024*, réalisée par l'Institut de la Statistique du Québec³.

- **18 %** des personnes interrogées déclarent avoir majoritairement lu des livres d'auteur·rices québécois·es.
- **37 %** déclarent avoir majoritairement lu des livres d'auteur·rices non québécois·es.
- **45 %** déclarent avoir lu autant des livres d'auteur·rices québécois·es que non québécois·es⁴.
- En proportion, le lectorat des 15–29 ans est le plus nombreux à avoir majoritairement lu des livres d'auteur·rices non québécois·es (54,4 %).
- Parmi les personnes ayant lu majoritairement des livres d'auteur·rices québécois·es, c'est la tranche d'âge des 75 ans et plus qui est la mieux représentée⁵.

Quelques éléments de contexte entourant la thématique de la découvrabilité des contenus culturels dans l'environnement numérique

L'adoption d'engagements juridiques internationaux en faveur de la découvrabilité des contenus culturels dans l'environnement numérique

Cette étude s'inscrit tout d'abord dans le cadre de la mise en œuvre d'engagements internationaux contractés par le Canada, liant également le Québec, et qui incitent explicitement ou implicitement les décideurs à adopter des mesures visant à favoriser la découvrabilité des contenus culturels nationaux ou locaux dans l'environnement numérique (Guèvremont *et al.*, 2025) :

- En vertu du droit international des droits humains, les droits culturels doivent être respectés, protégés et mis en œuvre⁶, ce qui comprend le droit de participer à la vie culturelle, lequel consacre le droit de chacun d'avoir accès à sa propre culture et de découvrir celle des autres, y compris dans l'environnement numérique⁷. Un lien s'établit donc naturellement entre ces droits et les objectifs poursuivis par des mesures qui visent à favoriser la découvrabilité des contenus culturels dans l'environnement numérique (Xanthaki, 2025).

3 Institut de la statistique du Québec, *Les pratiques culturelles au Québec en 2024*, Québec, 2025, p. 69, en ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/pratiques-culturelles-2024.pdf>. Cette étude a été réalisée entre mars et juillet 2024.

4 *Ibid.*, p. 74.

5 *Ibid.*

6 Voir notamment ONU, *Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels*, 16 décembre 1966, [1976] 999 R.T.N.U. 3 (entrée en vigueur : 3 janvier 1976), article 15.

7 Voir par exemple ONU, *Pacte numérique mondial*, Rés. 79/1, Doc off. A.G.N.U, 79e sess., Doc. N.U. A/RES/79/1,44 Annexe I (2024), para 8.

- La *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de l'UNESCO adoptée en 2005 réaffirme quant à elle « le droit souverain des États de conserver, d'adopter et de mettre en œuvre les politiques et mesures qu'ils jugent appropriées pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles sur leur territoire »⁸. En vertu des *Directives opérationnelles sur la mise en œuvre de la Convention dans l'environnement numérique* adoptées en juin 2017, les Parties à la Convention doivent notamment « s'efforcer de soutenir la distribution des œuvres dans l'environnement numérique »⁹. À l'étape de la distribution/diffusion, les directives appellent ainsi à adopter des mesures qui « garantissent la visibilité et la découvrabilité des contenus culturels nationaux et locaux »¹⁰.

La *Feuille de route ouverte pour la mise en œuvre de la Convention de 2005 dans l'environnement numérique*¹¹ adoptée en 2019 invite également les Parties à « concevoir des régulations, des politiques et des mesures visant à assurer l'*accessibilité à divers contenus culturels locaux* [...] »¹². La Feuille de route du Québec¹³ précise l'une des priorités de la feuille de route générale de l'UNESCO pour se référer plus spécifiquement à l'objectif de promouvoir des « politiques et mesures [qui] favorisent l'accès et la *découvrabilité des contenus culturels* et le rayonnement de la culture dans l'environnement numérique »¹⁴.

En décembre 2024, le Groupe de réflexion sur la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique, mandaté pour mener une réflexion approfondie sur la mise en œuvre de la Convention de 2005 dans l'environnement numérique, a formulé onze recommandations sur quatre thèmes prioritaires identifiés par les Parties¹⁵. Ces thèmes incluent la découvrabilité des contenus culturels nationaux et locaux sur les plateformes numériques et la diversité linguistique des contenus culturels en ligne, ce qui englobe aussi les enjeux de découvrabilité. Ces recommandations ont pour objectif de renforcer les actions des Parties à la Convention, notamment en faveur de la découvrabilité d'une diversité de contenus culturels dans l'environnement numérique.

- Enfin, la *Recommandation sur l'éthique de l'IA*¹⁶ adoptée par les États membres de l'UNESCO en 2021 est fondée sur le respect, la protection et la promotion des droits humains, ainsi que le respect de principes éthiques fondamentaux, tels que l'équité et la non-discrimination, la transparence et l'explicabilité, ou encore la responsabilité. La culture y est identifiée comme un domaine d'action stratégique et la Recommandation dispose notamment que les États devraient « [...] favoriser une offre diversifiée et une pluralité d'accès en matière d'expressions culturelles, en faisant notamment en sorte que la recommandation algorithmique améliore la visibilité et la découvrabilité des contenus locaux »¹⁷.

8 UNESCO, *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, 20 octobre 2005, [2007] 2440 R.T.N.U. 311 (entrée en vigueur : 18 mars 2007) [Convention de 2005], art. 1(h).

9 UNESCO, *Directives opérationnelles sur la mise en œuvre de la Convention dans l'environnement numérique*, Doc. off. Conférence des Parties à la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, 6e sess., Résolution 6.CP 11, 12-15 juin 2017, para 16.

10 *Ibid.*, para 16.1.

11 UNESCO, *Feuille de route ouverte pour la mise en œuvre de la Convention de 2005 dans l'environnement numérique*, Doc. off. Conférence des Parties lors de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, 7e sess., DCE/19/7.CP/13, 2 mai 2019.

12 *Ibid.*, activité 2.4 (nos italiques).

13 UNESCO, *Feuille de route nationale, Canada et Québec*, 2021, en ligne : https://www.unesco.org/creativity/sites/default/files/medias/fichiers/2023/01/FR%20Feuille%20de%20route%20Canada-%20Quebec%202021%20UPDATE_March%202023_revD9_0.pdf.

14 *Ibid.*, p. 3 (nos italiques).

15 Voir UNESCO, *Recommandations du Groupe de réflexion sur la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique*, Doc. off. Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, 18e sess., Décision 18.IGC 7, 18 février 2025.

16 UNESCO, *Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle*, Rés. CG, Doc. off. UNESCO, 41e sess., Doc. N.U. SHS/BIO/REC-AIETHICS/2021 (2021).

17 *Ibid.*, para 98.

Le déploiement d'initiatives en faveur de la découvrabilité au Québec

Cette étude s'inscrit également dans le cadre de travaux et actions menés au Québec sur les enjeux de découvrabilité des contenus culturels dans l'environnement numérique. Parmi ces travaux, soulignons tout particulièrement l'établissement de la mesure 111 du Plan culturel numérique du Québec visant la mise en place d'un plan d'action concernant les données sur les contenus culturels québécois¹⁸, ainsi que le rapport de la Mission franco-québécoise sur la découvrabilité en ligne des contenus culturels francophones (MCCQ et MCF, 2020).

Depuis l'année 2024, plusieurs autres actions ont aussi été entreprises par le Québec en faveur de la découvrabilité :

- Sur le plan législatif, le Comité-conseil sur la découvrabilité des contenus culturels, nommé par le ministère de la Culture et des Communications, a proposé d'inclure un droit à la découvrabilité des contenus culturels d'expression originale de langue française dans la *Charte québécoise des droits et libertés* (Beaudoin *et al.*, 2024) et d'adopter une nouvelle loi sur la découvrabilité de ces contenus. Ce rapport a été suivi d'un processus de consultation publique mené par le ministère¹⁹, qui a abouti au dépôt du projet de la *Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique* en mai 2025²⁰. Ce projet a été adopté le 11 décembre 2025.
- Sur le plan international, le Québec et la France poursuivent leur collaboration dans le cadre de la *Stratégie France/Québec 2025-2030 pour la diversité des contenus culturels dans l'environnement numérique* (MCCQ et MCF, 2025), adoptée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et le ministère de la Culture de France en février 2025. À cette initiative s'ajoutent les engagements énoncés dans la *Déclaration de la 5e Conférence des ministres de la Culture de la Francophonie* à Québec en mai 2025²¹. Les ministres ont notamment convenu de « [s]outenir la création, la diffusion et la découvrabilité d'une diversité de contenus culturels locaux et nationaux, en particulier ceux en langue française, en augmentant leur disponibilité, leur visibilité en ligne et leur recommandation sur les plateformes numériques »²².

Inspirés par ces récentes avancées, les projets dédiés au thème de la découvrabilité des contenus culturels en ligne se multiplient et mobilisent nombre de chercheur-ses et de représentant-es des pouvoirs publics au Québec. La découvrabilité demeure cependant un concept aux dimensions multiples (Guèvremont *et al.*, 2025) pouvant s'avérer difficile à appréhender. En effet, agir en faveur de la découvrabilité des contenus culturels nécessite de prendre en considération de nombreux facteurs (Guèvremont *et al.*, 2019) et de s'adapter aux enjeux spécifiques des secteurs culturels considérés. Dans le secteur du livre en particulier, la complexité du concept de découvrabilité justifie que les acteurs québécois du secteur soient mobilisés afin de s'engager dans une réflexion **sur les instruments d'action publique qui pourraient être mis en place et priorisés** afin qu'une diversité d'œuvres littéraires québécoises soit effectivement accessible aux lecteur-rices sur le territoire du Québec.

18 Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), Plan culturel numérique, « 111 – Mettre en place un plan d'action concernant les données sur les contenus culturels québécois », en ligne : <https://waext.banq.qc.ca/wayback/20220920065033/https://culturenumerique.mccq.gouv.qc.ca/111-mettre-en-place-un-plan-daction-concernant-les-donnees-sur-les-contenus-culturels-quebecois/> (consulté le 5 février 2026).

19 Gouvernement du Québec, « Encadrement législatif sur la découvrabilité des contenus culturels francophones. Consultation publique », en ligne : <https://consultation.quebec.ca/processes/encadrement-decouvrabilite> (consulté le 5 février 2026).

20 Gouvernement du Québec, *Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique*, 2e sess., 43e légis. (Qc). La loi prévoit notamment une modification de la *Charte québécoise des droits et libertés* avec l'insertion de la disposition suivante : « 42.1. Toute personne a droit, dans la mesure et suivant les normes prévues par la loi, à la découvrabilité des contenus culturels d'expression originale de langue française et à l'accès à de tels contenus ». Pour plus de précisions sur certaines des dispositions adoptées, voir les notes 79 et 114.

21 OIF, *Déclaration de la 5e Conférence des ministres de la Culture de la Francophonie*, adoptée le 24 mai 2025 : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/documents/conference-ministres-culture-francophonie/declaration.pdf>.

22 *Ibid.*, para 5.

Portée du projet de recherche

Cette étude se concentre sur la découvrabilité du livre québécois dans l'environnement numérique en tant qu'expression culturelle visée par le champ d'application de la Convention de l'UNESCO de 2005. Elle s'intéresse plus spécifiquement aux étapes de distribution, de diffusion, d'accès et de participation dans le contexte numérique de la chaîne du livre au Québec. Sa finalité est de soutenir la mise en valeur d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises – incluant des œuvres autochtones ou issues de minorités culturelles – et, ce faisant, d'améliorer les capacités des lecteur-rices d'accéder à ces œuvres dans l'environnement numérique.

Sont donc exclus du champ de cette étude les enjeux de création et de production des œuvres littéraires au Québec, bien qu'ils soient parfois abordés brièvement en raison de leurs liens avec le thème de la découvrabilité. L'IA générative n'est donc pas considérée dans cette recherche. D'ailleurs, cette technologie n'en était encore qu'à ses débuts dans les pratiques numériques du public et des acteurs du secteur du livre (Lalonde, 2023 ; Sarrazin, 2024) à l'été 2023 au moment de la fin de la collecte de données auprès des participant-es., ce qui justifie également cette limitation de la portée du projet. Il convient tout de même de souligner que les bouleversements induits par l'IA générative ne feront que s'accroître au cours des prochaines années, notamment en raison de l'accroissement rapide des performances offertes par ces systèmes²³. Les outils conversationnels pourraient en outre devenir l'un des principaux moyens de recommandation de contenus culturels ; à ce titre, ils devront nécessairement être pris en compte dans toutes initiatives, y compris réglementaires, visant à favoriser l'accès à une diversité d'œuvres culturelles dans l'environnement numérique.

Déroulement du projet de recherche

En ce qui concerne le déroulement de ce projet, une phase préliminaire de recherche a été menée entre le début de l'année 2020 et juin 2021 afin d'établir un état des connaissances de ce domaine de recherche et réaliser une recherche méthodologique. Par la suite, ce projet a mobilisé les acteurs du secteur du livre au Québec dans le cadre de deux phases :

- La **phase 1** de ce projet, lancée au début de l'été 2021, a été spécifiquement consacrée à l'identification et à la synthétisation des **préoccupations** et **besoins** des acteurs du secteur du livre eu égard à la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique. Cette phase a notamment permis de constater qu'une grande majorité des répondant-es ont des préoccupations à cet égard, justifiant ainsi la réalisation de la seconde phase.
- La **phase 2** de ce projet, lancée en début d'année 2023, a visé plus précisément à déterminer les **politiques publiques** qui pourraient être mises en place pour répondre aux préoccupations et besoins identifiés par les acteurs du secteur du livre lors de la phase 1 et ce, afin de favoriser non seulement la découvrabilité du livre québécois, mais aussi d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique. Cette phase 2 a été menée en adoptant la méthode Delphi, une méthode quantitative qui vise à identifier les possibles consensus entre les participant-es interrogé-es sur les solutions à apporter à un problème donné²⁴.

Ainsi, l'une des contributions principales de ce projet de recherche a été de favoriser la participation des acteurs de tous les maillons de la chaîne de valeur du livre au Québec dans le cadre d'un seul et même processus de consultation. Les objectifs ont visé l'identification des préoccupations et besoins des acteurs du secteur du livre au Québec et l'émergence d'un consensus guidé par l'application d'une méthodologie spécifique, devant permettre de déterminer les politiques publiques qui pourraient être déployées en faveur de la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique.

23 Pour une analyse de cette technologie émanant d'acteurs du secteur du livre au Québec, voir notamment : Association nationale des éditeurs de livre (ANEL), « Porter atteinte à la créativité humaine : un risque de civilisation », Mémoire présenté en réponse à l'Appel à contributions sur l'intelligence artificielle et la créativité du rapporteur spécial dans le domaine des droits culturels du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 2025, en ligne : <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/cfi-subm/244-artificial-intelligence/subm-artificial-intelligence-cso-77-association-nationale-editeurs-anada.pdf>.

24 Pour plus de précisions sur la démarche méthodologique de l'équipe de recherche, consulter la section « Méthodologie ».

Contenu du livre blanc

Ce livre blanc présente d'abord la **méthodologie** du projet, une **revue de la littérature pertinente**, ainsi que les **principaux déterminants du secteur du livre au Québec**.



La présentation des données recueillies dans le cadre de ce projet est ensuite structurée autour de trois thèmes : les **plateformes** (thème 1), les **données** (thème 2) et les **algorithmes et l'IA** (thème 3). Les résultats de la phase 1 sont décrits dans la section « Expériences et préoccupations » des thèmes identifiés, tandis que les résultats du processus Delphi de la phase 2 sont présentés dans la section « Besoins et pistes d'action » de chacun de ces thèmes.



La **conclusion** de ce livre blanc présente un ensemble de recommandations relatives à des politiques publiques qui pourraient être adoptées afin de favoriser la découvrabilité des œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique.

Définition des concepts clés

Cette section présente les définitions des concepts clés qui ont été partagées avec les participant-es à ce projet de recherche.

Découvrabilité

Il existe plusieurs définitions du concept de « découvrabilité ». Le rapport de la Mission franco-québécoise sur la découvrabilité en ligne des contenus culturels francophones, définit par exemple le concept de découvrabilité de la façon suivante : « La découvrabilité d'un contenu dans l'environnement numérique se réfère à sa disponibilité en ligne et à sa capacité à être repéré parmi un vaste ensemble d'autres contenus, notamment par une personne qui n'en faisait pas précisément la recherche » (MCCQ et MCF, 2025 : 5). Il est communément admis que la seule présence d'un contenu culturel dans l'environnement numérique n'est pas suffisante pour en favoriser la découvrabilité. Dans le cadre de ce projet de recherche, quatre aspects de la découvrabilité sont retenus et utilisés comme cadre de référence pour l'analyse de la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique, à savoir : leur *disponibilité*, leur *visibilité*, leur *accès effectif* et leur *recommandation* (Guèvremont *et al.*, 2019). On entend par :

- *Disponibilité*, « la présence effective d'un contenu sur une plateforme numérique, ce qui est une condition minimale pour qu'il puisse être découvert ».
- *Visibilité*, « l'exposition d'un contenu et sa mise en valeur de façon à attirer l'attention de l'utilisateur-riche ».
- *Accès effectif*, « le fait qu'un-e utilisateur-riche puisse avoir les moyens (techniques, financiers, ...), les compétences (littératie numérique, ...) et les connaissances nécessaires pour avoir effectivement accès à un contenu donné ».
- *Recommandation*, « le recours à diverses stratégies ou outils particuliers, incluant les prescriptions algorithmiques, pour la suggestion de certains contenus présentés à l'utilisateur-riche ».

Diversité des œuvres littéraires québécoises

Pour les fins de ce projet, la « diversité des œuvres littéraires québécoises » renvoie à la multiplicité des œuvres littéraires publiées au Québec ou écrites par des auteur-rices québécois-es, incluant des personnes qui appartiennent aux minorités et les peuples autochtones, que ces auteur-rices résident sur le territoire du Québec ou qu'ils-elles en soient originaires (OQLF, 2020). Bien qu'elles soient majoritairement francophones, ces œuvres peuvent aussi être anglophones ou écrites dans une autre langue, ce qui inclut les langues autochtones ainsi que les langues parlées par des personnes faisant partie de minorités et/ou ayant immigré au Québec. Le terme « diversité » renvoie plus largement au concept de « diversité culturelle », soit « la présence de cultures différentes sur un territoire ou dans une société donnée » (OQLF, 1996). Dans le cadre de ce projet, les œuvres littéraires visées spécifiquement sont le roman, la poésie, l'essai, les pièces de théâtre, la bande dessinée et la littérature jeunesse, disponibles en format papier, audio et/ou numérique (livre homothétique ou enrichi). Les nouvelles formes hybrides d'œuvres littéraires sont aussi visées.

Algorithme de recommandation

Un algorithme de recommandation peut être défini comme un dispositif de médiation numérique entre une personne consommatrice et un fournisseur de biens ou services dont l'objectif est de capter l'attention de cette personne en lui suggérant des biens et des services supposés correspondre à ses préférences (Ménard, 2014). On distingue plusieurs catégories d'algorithmes pouvant constituer des systèmes d'IA :

- Les algorithmes *classiques* dits « déterministes » dont les critères de fonctionnement ont été prédéfinis par celles et ceux qui les mettent en œuvre (par exemple, tous-tes les lecteur-rices du livre A se verront recommander le même livre B) et ;
- Les algorithmes *apprenants* dits « probabilistes » dont les « résultats sont mouvants et dépendent à chaque instant de la base d'apprentissage qui leur a été fournie et qui évolue elle-même au fur et à mesure de leur utilisation » (la personne lectrice du livre A se verra recommander un livre B, C ou D sur décision de l'algorithme) (CNIL, 2017).

Intelligence artificielle (IA)

Il n'existe pas une définition unique de l'IA. On peut cependant considérer que l'IA est un « ensemble de technologies numériques, mathématiques, statistiques et algorithmiques évoluées qui permettent d'imiter ou d'étendre l'intelligence humaine » (DataFranca Wiki, n.d). Les systèmes d'IA sont « capables de traiter les données et l'information par un processus s'apparentant à un comportement intelligent, et comportant généralement des fonctions de raisonnement, d'apprentissage, de perception, d'anticipation, de planification ou de contrôle »²⁵. Les systèmes d'IA peuvent donc être définis comme « des technologies de traitement des informations qui intègrent des modèles et des algorithmes » et sont « conçus pour fonctionner avec différents degrés d'autonomie »²⁶.

²⁵ Voir UNESCO, *Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle*, supra note 16, para 2.

²⁶ *Ibid.* « L'IA générative est [quant à elle] un type d'intelligence artificielle qui génère du nouveau contenu en modélisant les caractéristiques des données tirées des grands jeux de données qui alimentent le modèle. Alors que les systèmes d'IA traditionnels peuvent reconnaître les modèles ou classer le contenu existant, l'IA générative peut créer du nouveau contenu sous plusieurs formes, comme du texte, une image, un fichier audio ou du code logiciel ». Gouvernement du Canada, « L'intelligence artificielle générative - ITSAP.00.041 », juillet 2023, en ligne : <https://www.cyber.gc.ca/fr/orientation/lintelligence-artificielle-generative-itsap00041> (consulté le 5 février 2026).

Méthodologie



Le projet de recherche a donné lieu à deux phases complémentaires de collecte de données. Chacune s'est appuyée sur une démarche méthodologique spécifique en raison des objectifs différents poursuivis. La phase 1 du projet a été menée à partir d'une enquête par questionnaire suivie de groupes de discussion visant à identifier les préoccupations et les besoins des différents acteurs de la chaîne du livre au Québec en lien avec la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique. La phase 2 a été réalisée en adoptant la méthode Delphi, une méthode de recherche quantitative qui permet d'identifier les possibles consensus entre les participant-es interrogé-es sur des solutions à apporter à un problème donné. Dans le cas qui nous intéresse, la méthode Delphi a été mobilisée pour déterminer quelles seraient les solutions qui feraient l'objet d'un consensus entre les acteurs interrogés afin d'améliorer la découvrabilité des œuvres littéraires québécoises en ligne. La phase 1 de collecte de données a été un préalable nécessaire à la poursuite de la méthode Delphi pour la phase 2 de ce projet de recherche.

La Phase 1 Questionnaire d'enquête et groupe de discussion

1 Description et objectifs de la démarche

La phase 1 de ce projet a été consacrée à l'identification des préoccupations et des besoins des différents acteurs de la chaîne du livre au Québec. Le déroulement des deux étapes de collecte de données de cette phase a permis de dresser un portrait global de la situation, de recueillir une variété de points de vue et d'identifier des préoccupations et besoins partagés. Il faut souligner que les opinions de chacun et chacune ont été prises en considération, y compris celles émises par une seule personne, et ce, afin d'avoir un portrait le plus large possible des expériences et préoccupations des acteurs du secteur du livre.

2 Recrutement et profil des participant-es

Dans le cadre de ce projet, le recrutement a été réalisé dès la phase 1 en suivant les critères de la méthode Delphi mobilisée lors de la phase 2. En effet, dans le cadre d'un projet Delphi, les expert-es sélectionné-es ont une compréhension claire du phénomène à l'étude ou dispose d'une première connaissance et expérience de la problématique étudiée, bien qu'ils-elles ne soient pas toujours des spécialistes de cette question (Adler et Ziglio, 1996). Dans le cadre d'un projet Delphi, le nombre de participant-es est généralement compris entre 10 et 30 participant-es, et doit être adapté en fonction de l'hétérogénéité de l'échantillon considéré (Delbecq *et al.*, 1975). L'hétérogénéité de l'échantillon est par ailleurs conseillée par la littérature (Belton *et al.*, 2019).

En ce qui concerne le recrutement des participant-es, une première approche a été effectuée auprès des associations professionnelles du secteur du livre au Québec²⁷, afin qu'elles soient impliquées dans l'identification de leurs membres qui pourraient avoir un intérêt particulier à contribuer à ce projet de recherche. Les membres du Comité-conseil du projet ont également été sollicités. À la suite de l'approbation de ce projet par le Comité d'éthique à la recherche de l'Université Laval (CÉRUL)²⁸, le recrutement s'est déroulé entre le 1er avril et le 15 juin 2022 et 30 participant-es du secteur du livre ont accepté de contribuer à cette recherche.

²⁷ Plus précisément, l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ), l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française (ADELF), l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) et l'Association des libraires du Québec (ALQ).

²⁸ No d'approbation (2021-293A-1/09-03-2022).

En termes de répartition, les 30 participant-es recruté-es représentent l'ensemble des maillons de la chaîne du livre au Québec, soit 6 catégories professionnelles, à savoir : les **auteur-rices** (5 participant-es), les **éditeur-rices** (5 participant-es), les **distributeur-s** (4 participant-es), les **libraires** (7 participant-es), les **bibliothécaires** (6 participant-es) et les **développeur-ses de plateformes numériques/de solutions numériques** (3 participant-es).

L'objectif a été de constituer un panel des parties prenantes qui représente équitablement les points de vue de chacun des acteurs du secteur du livre, y compris par le recrutement de participant-es basé-es en région. À cet égard, il convient de souligner que des distinctions entre les points de vue singuliers des différents profils professionnels ont pu être observées, créant un brouillard dans le discours commun.

Par ailleurs, quelques-unes des limites liées à cet échantillonnage sont dues au fait que la méthode Delphi ne repose pas sur un échantillon statistique représentatif de l'ensemble de la population considérée, puisqu'on interroge un petit groupe d'« expert-es » (Booto *et al.*, 2011). Ainsi, les répondant-es sélectionné-es ont démontré un intérêt, voire une expertise pour les questions soulevées par ce projet de recherche, et ont donc un taux de littératie numérique élevé en comparaison avec les acteurs du milieu du livre au Québec pris dans leur globalité. Une autre limite qu'il convient de mettre en exergue est qu'à l'issue du processus de recrutement, l'échantillon des participant-es qui ont accepté de prendre part à ce projet de recherche est également non représentatif de la diversité culturelle du milieu du livre au Québec.

3 Déroulement

La première étape de cette phase de recherche a été la réalisation d'une revue de littérature²⁹ afin de concevoir un questionnaire d'enquête permettant d'établir l'état des lieux des préoccupations et besoins des acteurs du secteur. Le choix de questions ouvertes a permis d'enrichir les données collectées et de s'assurer que les participant-es puissent librement identifier les enjeux jugés importants. Les participant-es ont répondu au questionnaire d'enquête en ligne via LimeSurvey (date limite : 15 juin 2022). Ce questionnaire était composé de 38 questions, et le temps de réponse était estimé entre 30 et 45 minutes.

La seconde étape de la collecte de données a été l'organisation de deux ateliers de discussion qui se sont déroulés en juin 2022 (en ligne) et ont réuni 21 participant-es. Lors de ces ateliers, une rétroaction des résultats du questionnaire a d'abord été effectuée en plénière, puis les participant-es ont été divisé-es en sous-groupes. Les discussions en sous-groupe, dirigées par des modérateur-rices, ont eu pour vocation de faciliter la prise de parole des participant-es, de recueillir leurs opinions concernant les résultats obtenus et d'approfondir la discussion sur des éléments essentiels évoqués au travers du questionnaire.

Outre la réalisation d'un état des lieux de la situation pour le secteur, cette première phase de collecte de données a eu pour objet de récolter des éléments qualitatifs et quantitatifs permettant de construire un Delphi pour la seconde phase de recherche.

La Phase 2 Un Delphi modifié

1 Description et objectifs de la démarche

La phase 2 du présent projet de recherche a visé plus précisément à déterminer les politiques publiques à développer afin de répondre aux préoccupations et besoins des acteurs du secteur du livre en matière de découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique, lesquels ont été identifiés lors de la phase 1. La démarche méthodologique adoptée était hybride et inspirée de la méthode Delphi.

²⁹ Voir la section « État de la littérature » du livre blanc.

La méthode Delphi a été développée dans les années 1950 aux États-Unis afin de favoriser la participation des expert-es au processus d'élaboration des politiques publiques (Dalkey et Helmer, 1963) en lien avec un problème déterminé par le cadre d'une étude (Okoli et Pawlowski, 2004). Ultimement, l'objectif principal de cette méthode est d'atteindre un consensus entre les participant-es sur les solutions qui devraient être apportées à ce problème. Une telle démarche méthodologique est apparue particulièrement pertinente dans le cadre d'un projet de recherche portant notamment sur les impacts des algorithmes de recommandation et de l'IA, puisqu'elle permet de favoriser, entre autres : la participation effective des différents acteurs du secteur du livre au Québec ; de renforcer le dialogue entre les acteurs en ce qui a trait à la problématique de la découvrabilité des œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique ; et enfin, il s'agit d'une méthode d'enquête originale basée sur une approche de coconstruction des connaissances et des solutions à apporter au problème considéré. Ainsi, cette méthodologie se fonde sur l'identification d'un consensus entre les acteurs du secteur du livre qui ont a priori des intérêts qui peuvent diverger³⁰.

2 Recrutement et profil des participant-es

Comme souligné dans la description du déroulement de la phase 1, le recrutement des participant-es a respecté les critères de la méthode Delphi dès la première étape de collecte de données. Initialement, les participant-es de la phase 1 avaient été invité-es à participer aux deux phases de ce projet de recherche. Cependant, une partie importante des participant-es ayant accepté de participer à la phase 1 n'ont pas été disponibles pour poursuivre avec la phase 2 du projet de recherche. Une nouvelle phase de recrutement a donc été ouverte et, ultimement, 17 participant-es ont accepté de contribuer à la phase 2. Comme pour la phase 1, la représentation de l'ensemble des parties prenantes du secteur du livre en fonction des différentes catégories professionnelles a été recherchée et se répartit comme suit : les **auteur·rices** (4 participant-es), les **éditeur·rices** (3 participant-es), les **distributeur·s** (1 participant-e), les **libraires** (3 participant-es), les **bibliothécaires** (3 participant-es) et les **développeur·ses de plateformes numériques/de solutions numériques** (3 participant-es).

3 Déroulement

3.1 Description de la méthode Delphi

La méthode Delphi se divise en plusieurs étapes et a pour objectif principal de récolter les opinions d'un groupe d'expert-es (Brady, 2015) et d'identifier les points de consensus au sein du groupe sur les solutions à apporter à un problème donné (Sasseville, 2021). L'outil privilégié pour la collecte de données dans le cadre d'un Delphi est le questionnaire d'enquête. En effet, cet outil permet de garantir l'anonymat des participant-es, de favoriser la libre expression et d'éviter que les réponses ne soient affectées par l'influence des pairs ou par des dynamiques de pouvoir (Brady, 2015).

La méthode Delphi se caractérise plus spécifiquement comme un processus itératif, qui implique l'organisation de plusieurs rondes de questionnaire (Sasseville, 2021). L'objectif est d'obtenir le degré d'accord ou de désaccord du ou de la répondant-e quant aux affirmations et propositions soumises par le biais du questionnaire. À cet effet, des échelles de notation sont mobilisées. À la suite de chaque ronde de réponse au questionnaire, une rétroaction des résultats obtenus est effectuée auprès du groupe d'expert-es. Cette rétroaction permet de souligner les tendances dans les résultats obtenus (points de convergence ou de divergence) et permet également aux participant-es de se situer individuellement sur le spectre des réponses fournies (Goodman, 1987). Ainsi, lors de la ronde de questionnaire suivante, les expert-es peuvent maintenir leur position ou évaluer un repositionnement. Le processus peut être reproduit jusqu'à l'obtention d'un consensus ou le constat d'une stabilité dans les réponses fournies (Belton *et al.*, 2019).

Le seuil de consensus est déterminé par l'équipe de recherche au préalable de la collecte de données (Tremblay-Boudreault *et al.*, 2020).

30 L'un des principaux défis pour la réalisation de ce projet de recherche a précisément été l'atteinte de consensus entre les acteurs du secteur du livre interrogés, ces acteurs ayant généralement exprimé des besoins et des priorités qui diffèrent.

3.2 Application de la méthode Delphi à ce projet de recherche : le choix d'un Delphi modifié

Dans le cadre de ce projet de recherche, la collecte de données réalisée lors de la phase 1 a défini l'orientation du questionnaire Delphi, lequel s'est dès lors basé sur l'expertise des répondant-es et non les présupposés et biais de l'équipe de recherche (Lemmer, 1998 ; Rowe et Wright, 1999). Ainsi, le questionnaire Delphi de la phase 2 a pu spécifiquement interroger le degré de consensus sur des solutions en lien avec les besoins exprimés par les participant-es lors de la précédente phase³¹. Le questionnaire d'enquête était composé de 36 questions, et les options de réponses se fondaient sur une échelle à 5 niveaux (« Très en accord », « En accord », « Ni en accord, ni en désaccord », « En désaccord » ou « Fortement en désaccord »), qui permettaient donc aux expert-es le choix d'une position neutre. Le logiciel de recherche REDCap a été utilisé afin de concevoir le questionnaire en ligne, l'administrer et emmagasiner les résultats.

Trois étapes spécifiques ont précédé l'étape de la collecte de données auprès des participant-es :

- Tout d'abord, une phase de test a été organisée avec un panel de participant-es non impliqué-es dans le projet afin de s'assurer en amont de la validité de l'outil de collecte et des résultats obtenus.
- Une synthèse des résultats de la phase 1 a été réalisée par l'équipe de recherche et envoyée aux expert-es quelques jours avant le début de la collecte de données. Un document (le *livre du/de la participant-e*) a également été transmis afin d'expliquer le déroulement de la méthode Delphi dans le cadre de ce projet et les éventuelles consignes à respecter. En effet, il a été demandé aux expert-es de ne pas discuter entre eux des questions posées entre les rondes du questionnaire, afin de s'assurer de préserver l'anonymat des participant-es et la validité des résultats. Les documents partagés ont visé également à s'assurer que les expert-es bénéficient du même niveau de connaissance en ce qui concerne la phase 2 du projet de recherche.
- Enfin, préalablement à la collecte de données, le seuil de consensus a été déterminé par l'équipe de recherche. Ainsi, il a été fixé que le consensus est atteint lorsque 13 personnes sur 17 sont « Très en accord » ou « En accord » avec une proposition donnée. Par ailleurs, le consensus ne peut être atteint lorsque 2 personnes sont « Fortement en désaccord » avec une proposition.

Lors de la phase de collecte de données, l'équipe de recherche a fait le choix d'un Delphi modifié, conçu pour être réalisé en personne et en temps réel. Les trois rondes du questionnaire ont ainsi été complétées lors d'une journée d'atelier en présentiel à Québec, en juin 2023. Les données ont pu être recueillies rapidement, au contraire d'un projet Delphi réalisé à distance, qui peut se dérouler sur plusieurs semaines/mois. Entre chaque ronde de questionnaire, l'équipe de recherche a analysé les résultats obtenus tandis que des conférences portant sur des thèmes liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les domaines des industries culturelles ont été organisées à l'attention des participant-es.

La méthode utilisée est également celle d'un Delphi modifié en raison de l'ajout d'une deuxième étape à la collecte de données, qui s'est traduite par l'organisation d'un groupe de discussion en personne d'une demi-journée, le lendemain du Delphi, afin de favoriser la transparence du processus et renforcer le dialogue entre les participant-es. Les résultats obtenus la veille ont tout d'abord été présentés par l'équipe de recherche et le seuil de consensus expliqué, afin d'avoir une rétroaction sur ces résultats et de pouvoir préciser des éléments difficiles à interpréter à la lecture des résultats. À la suite de l'enregistrement des propos émis par les participant-es lors de ce groupe de discussion, une analyse thématique a été effectuée afin d'expliquer, compléter et nuancer les résultats obtenus au travers du questionnaire Delphi.

31 Dans la sélection des besoins à prioriser et des outils et stratégies à développer, des choix ont cependant été opérés par l'équipe de recherche.

État de la littérature



Dans le champ des sciences humaines et sociales, les chercheur·ses s'intéressent depuis longtemps aux questions liées à l'accessibilité, à la circulation et à la médiation des contenus culturels dans l'espace public. Il faut toutefois attendre les années 2010 pour que ces questions convergent plus spécifiquement vers les environnements numériques et soient désormais abordées sous le prisme de ce concept récent qu'est la découvrabilité. Cette section présente une recension sommaire des travaux et des connaissances sur le sujet, avec une attention particulière portée au secteur du livre et au marché québécois.

La découvrabilité : un objet d'étude pluridisciplinaire

La recension des travaux portant sur la découvrabilité révèle d'abord la nature intrinsèquement pluridisciplinaire de cet objet d'étude. Les chercheur·ses qui s'y intéressent proviennent de disciplines aussi nombreuses que variées : de l'économie à l'histoire, en passant par le droit, l'informatique, la science politique, la communication, la sociologie et les sciences de l'information et des bibliothèques. Souvent, la découvrabilité n'est pas analysée de manière explicite, mais est examinée de manière périphérique à travers ses diverses composantes : la prescription culturelle en ligne, l'analyse des systèmes de recommandation algorithmiques, la transformation des modèles économiques des secteurs culturels, etc. Les travaux académiques s'appuient sur des approches qualitatives autant que quantitatives, et utilisent des méthodologies variées, qui comprennent à la fois des enquêtes statistiques, des recensions d'écrits, des études de cas et des entretiens semi-dirigés. C'est principalement dans la littérature non académique (documents professionnels et rapports gouvernementaux) qu'on trouve les discussions les plus directes et explicites sur la découvrabilité, particulièrement au Québec.

Résumé des connaissances sur le sujet

Le premier constat de la Mission franco-québécoise sur la découvrabilité en ligne des contenus culturels francophones est que « [I]es acteurs culturels n'ont pas une compréhension commune de ce que la notion de découvrabilité recèle » (MCCQ et MCF, 2020 : 20). Un constat similaire s'observe dans les travaux académiques, où l'on trouve une conception technique (restreinte) de la découvrabilité ainsi qu'une conception socioculturelle plus large, que ce livre blanc se trouve à mettre en lumière. Selon le rapport de la Mission franco-québécoise, la découvrabilité englobe toutes les activités, à la fois techniques, politiques, économiques et autres, qui permettent à un contenu culturel d'être découvert : « La découvrabilité d'un contenu dans l'environnement numérique se réfère à sa disponibilité en ligne et à sa capacité à être repéré parmi un vaste ensemble d'autres contenus, notamment par une personne qui n'en faisait pas précisément la recherche » (MCCQ et MCF, 2020 : 5 ; MCCQ et MCF, 2025 : 15). Dans le cas du secteur du livre, cela concerne entre autres les éléments suivants :

La mise en visibilité des livres sur les plateformes	(Thompson, 2021 ; McKelvey et Hunt, 2019)
La participation des publics	(Casemajor <i>et al.</i> , 2021 ; Chapelain et Ducas, 2018)
Les nouvelles formes de prescription littéraires	(Wiat, 2017 ; Murray, 2016)
La présence des écrivain·es en ligne	(Desrochers, 2019)
Les différentes stratégies de diffusion et de promotion du livre	(Grenier, 2016 ; Chartron, 2016 ; Thompson, 2021)
Les différentes formes de règlements et de régulations existantes	(Guèvremont <i>et al.</i> , 2019 ; Beaudoin <i>et al.</i> , 2024 ; Guèvremont <i>et al.</i> , 2025)
Les modèles de gouvernance des plateformes	(Murray, 2021 [2019] ; McKelvey et Hunt, 2019)

La découvrabilité du livre, en somme, renvoie de façon très large à tout ce qui peut faire en sorte qu'un individu soit amené à prendre conscience de l'existence d'un livre, principalement en ligne.

Dans un contexte d'abondance des contenus et d'hyperchoix, la rencontre entre un livre et ses lecteur-rices est plus complexe qu'elle n'y paraît. Parmi les nombreux enjeux d'ordre économique, politique, culturel et littéraire que soulève cette problématique, deux sont principalement mis en exergue dans la revue de littérature réactualisée : l'enjeu de la recommandation et de la gestion des métadonnées (1), et celui de l'hégémonie des grandes plateformes et de la diversité culturelle (2).

1 La recommandation et la gestion des métadonnées

Avant la révolution numérique, les éditeur-rices s'appuyaient sur un mélange de deux types de visibilité pour faire découvrir leurs livres (Thompson, 2021) : une « visibilité médiatisée » (publicités, entretiens, critiques dans les journaux, etc.) et une « visibilité située (physique) » (distribution et mise en place des livres dans la librairie). C'est dans cette dernière, selon l'historien du livre John B. Thompson, que se jouait la vraie bataille pour attirer les regards (*battle for eyeballs*). Toutefois, l'apparition des librairies en ligne et des médias sociaux, parties prenantes de la révolution numérique, a considérablement changé la donne. Aux formes de visibilité traditionnelles – qui demeurent toujours importantes aujourd'hui – s'oppose maintenant, dans les librairies en ligne, une visibilité personnalisée et virtuelle, dans un espace « non situé » où le nombre de livres présentés est potentiellement illimité (Thompson, 2021 ; Labbé, 2015 ; Grenier, 2016).

Dans ce nouvel environnement, les systèmes de recommandation, qui permettent de trier la surabondance de contenus et d'orienter les client-es vers les livres les plus susceptibles de les intéresser, occupent une place prédominante. Or, il existe plusieurs façons de filtrer les contenus et autant de types d'algorithmes de recommandation (Kembellec *et al.*, 2014 ; Dam et Le Dinh, 2020). Les algorithmes peuvent générer des recommandations en s'appuyant sur un calcul de similarité entre les « profils de goûts » (définis en fonction de l'historique d'achats, de prêts ou de lecture) des utilisateur-rices d'une plateforme. On propose ainsi à un-e utilisateur-riche des produits consommés par des utilisateur-rices ayant un profil similaire. Les recommandations peuvent également être générées sur la base d'un calcul de similarité entre les livres en fonction de leur contenu (texte complet), des métadonnées qui sont associées à ceux-ci (genre littéraire, résumé, auteur-riche, maison d'édition, etc.) ou de contenus associés moissonnés sur le Web (critiques, commentaires, entrevues avec l'auteur-riche, etc.). Le plus souvent, les algorithmes combinent plusieurs de ces approches afin de tirer profit des forces de chacune. L'exploitation des métadonnées par les algorithmes de recommandation souligne l'importance de produire des métadonnées de qualité : une description incomplète ou inadéquate d'un livre plombe automatiquement les chances de ce dernier d'être recommandé (Alharthi *et al.*, 2018 ; Foulonneau *et al.*, 2014).

L'enjeu des métadonnées, corolaire à celui de la recommandation, est donc également central dans la découvrabilité des livres. Or, comme le démontrent des études commandées il y a quelques années par la Société de gestion de la Banque de titres de langue française (BTLF) (Trudel, 2021 ; Leblond et Legoux, 2020) et par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ, 2017), la gestion des métadonnées dans le secteur du livre au Québec demeure problématique à plusieurs niveaux. Les études soulignent, par exemple, que bien qu'il soit démontré « que les métadonnées [d'enrichissement comme l'imagerie, le résumé, la 4e de couverture, la biographie et la critique] sont un maillon important de la découvrabilité des livres et qu'elles ont un effet considérable sur les ventes », près de 14 % des titres distribués n'ont aucune de ces métadonnées (Leblond et Legoux, 2020 : 19).

Dans *L'état des lieux sur les métadonnées relatives aux contenus culturels* (OCCQ, 2017), on signale par ailleurs que les acteurs du secteur du livre devraient être davantage sensibilisés aux logiques algorithmiques qui prévalent en ligne et développer à l'avenir des métadonnées d'enrichissement mieux adaptées à ces logiques, « comme la géolocalisation fine ou des données relatives au contenu sémantique du livre » (OCCQ, 2017). L'IA pourrait s'avérer utile à ce titre et être utilisée par les acteurs du livre, notamment les éditeur-rices, comme outil d'aide à la diffusion (Lebrun et Audet, 2020). Le projet TAMIS, un outil qui utilise l'IA pour générer des métadonnées descriptives riches sur les livres, en est un bon exemple. En effet, l'IA de TAMIS lit en quelque sorte la page couverture et le contenu intégral d'un livre et fait ensuite ressortir les principaux thèmes, sujets et entités nommés dans celui-ci. En générant des mots-clés et métadonnées supplémentaires sur le livre, TAMIS peut aider les éditeur-rices et les diffuseurs de contenus à enrichir les métadonnées descriptives de base de leurs livres et ainsi favoriser leur découvrabilité³².

En somme, en introduisant les recommandations algorithmiques basées sur des métadonnées riches et précises, les environnements numériques ont transformé les paradigmes de visibilité et découvrabilité des livres. Les études révèlent l'importance pour les acteurs du milieu du livre d'être davantage sensibilisés à ce changement et à explorer de nouvelles solutions pour y faire face.

2 L'hégémonie des grandes plateformes et la diversité culturelle

La découvrabilité soulève un autre enjeu de taille : celui de la position dominante des grandes plateformes comme Amazon, Apple ou Kobo dans le marché, et le danger que celle-ci représente pour la diversité culturelle. Nombre d'études relatent en effet l'hégémonie de ces grands joueurs qui canalisent une large majorité des transactions dans leur créneau respectif et qui contraignent les acteurs locaux des industries culturelles à adapter leurs modèles en fonction d'eux (Tchéhouali et Agbobli, 2020 ; Vlassis *et al.*, 2020 ; Thuillas et Wiart, 2023). Si la concentration n'est pas un phénomène nouveau dans l'industrie culturelle, « [l']échelle internationale à laquelle agissent les grandes plateformes, leur volume d'activité et leur surface financière marquent toutefois un déplacement des rapports de force et des logiques en vigueur sur les marchés culturels » (Thuillas et Wiart, dans Vlassis *et al.*, 2020 : 191). Dans le secteur du livre, la puissance acquise par ces plateformes, Amazon en tête, oblige les acteurs de l'écosystème à établir ce que certains considèrent comme un « partenariat forcé » (Thompson, 2021), ce qui soulève des inquiétudes relatives à la diversité culturelle et au risque d'abus de position dominante.

L'atteinte à la diversité s'observe d'abord à travers le type de contenus recommandés sur ces plateformes qui agissent en « contrôleurs d'engorgement » (*gatekeeping bottlenecks*) (Napoli, 2019). Elles aiguillent en effet les internautes parmi les contenus abondants disponibles en ligne. Leur modèle économique étant centré sur la recherche du profit, leurs systèmes de recommandation visent avant tout à maximiser les recommandations conduisant à des transactions effectives (Thompson, 2021 ; Murray, 2021 [2019] ; Vassallo, 2016). Ces systèmes tendent ainsi à favoriser les contenus populaires et à renforcer la position des meilleurs vendeurs, au détriment des contenus de niche. En conséquence, ils portent atteinte à la diversité des contenus culturels recommandés (Foulonneau *et al.*, 2014), au contraire des plateformes alternatives qui, souvent portées par les librairies locales ou indépendantes, se distinguent par leur volonté de favoriser la diversité en misant sur la richesse de leurs catalogues et sur la mise en visibilité des œuvres et des artistes moins connus du public (Thuillas et Wiart, 2019 ; Thuillas, 2020). Bien que ces plateformes alternatives répondent en partie à l'enjeu de la diversité des livres offerts et recommandés en ligne, leur poids relatif dans l'écosystème du livre est souvent faible (Thuillas et Wiart, 2019). Contrairement aux grandes sociétés internationales, elles n'ont pas la capacité de récolter et d'analyser une quantité faramineuse de données sur les utilisateur-rices (profil socio-économique très détaillé, extralittéraire). Or, la rentabilité et le poids des grandes plateformes viennent précisément de leur capacité à monétiser les données personnelles des utilisateur-rices, c'est-à-dire à vendre leurs produits à une clientèle bien ciblée et analysée. Cette asymétrie entre ce que connaissent les grands détaillants des acheteur-ses de livres par rapport à ce que connaissent les éditeur-rices et les libraires de ces mêmes acheteur-ses change l'équilibre de pouvoir en faveur des premiers et crée une relation de dépendance jamais vue auparavant entre les éditeur-rices et un revendeur (libraire) (Thompson, 2021).

32 Gilles Herman, des Éditions du Septentrion, Christian Roy et Clément Laberge ont été à l'initiative de la création du projet TAMIS. Le projet TAMIS est porté par la société A10s dont le fondateur est Christian Roy. Voir : Projet TAMIS, « À propos », en ligne : <https://tamis.ca/a-propos/> (consulté le 5 février 2026) ; Projet TAMIS, en ligne : <https://tamis.ca/> (consulté le 5 février 2026).

Par ailleurs, le domaine de l'IA générative s'est particulièrement développé dans les dernières années, avec notamment l'accessibilité nouvelle du public à de grands modèles de langage (LLM), tels que ChatGPT, qui « [...] génère[nt] du nouveau contenu en modélisant les caractéristiques des données tirées des grands jeux de données qui alimentent le modèle » (Gouvernement du Canada, 2023), lequel est qualifié de « contenu synthétique » (MCCQ et MCF, 2025 : 15). Dans le secteur du livre, l'IA générative conduit entre autres à « [...] une prolifération de contenus artistiques contrefaits et de mauvaise qualité, en particulier les « faux livres », c'est-à-dire des textes générés par l'IA qui imitent le style et le format de publications authentiques, mais qui manquent d'originalité et de profondeur, trompant souvent les consommateurs » (Kulesz, 2024 : 37, notre traduction). Ces modèles sont par ailleurs développés et entraînés à partir d'œuvres protégées – notamment littéraires – ce qui pose des questions quant à la rémunération des ayants droit dont la créativité humaine est utilisée sans consentement et contrepartie (Senftleben, 2023)³³. La multitude de contenus générés grâce à l'IA générative pose également des défis en termes de découvrabilité, puisque les contenus issus de la créativité humaine risquent d'être noyés dans un flot de contenus synthétiques (Kulesz *et al.*, 2025 : 9). De la même manière, le recours croissant du public aux outils conversationnels en remplacement des moteurs de recherche afin de repérer ou d'accéder à des contenus culturels posera certainement de nouveaux défis quant à la découvrabilité des œuvres littéraires québécoises au cours des prochaines années, mais ce sujet demeure à ce jour peu documenté dans la littérature.

En somme, cette « guerre commerciale » qui se joue en ligne opère à hauteur de données, que les grands joueurs possèdent et manipulent avec aisance pour solidifier leur position hégémonique. La découvrabilité n'est donc pas seulement un enjeu sociotechnique de découverte de contenus culturels, mais un enjeu de pouvoir : « Une plus grande influence sur la découvrabilité est une relation de pouvoir, étroitement liée au pouvoir économique et culturel » (McKelvey et Hunt, 2019 : 7)³⁴. La découvrabilité est par conséquent un outil pour rééquilibrer une situation commerciale problématique et pour favoriser une meilleure diversité des expressions culturelles en ligne, comme l'atteste le rapport de la Mission franco-québécoise : « [D]'un côté ou de l'autre de l'Atlantique, on voudrait voir dans la découvrabilité une façon d'organiser un contre-pouvoir face aux géants d'Internet » (MCCQ et MCF, 2020 : 20).

33 Selon la *Stratégie France-Québec 2025-2030 pour la diversité des contenus culturels dans l'environnement numérique*, il y a un besoin de pouvoir distinguer entre les contenus culturels d'origine humaine et les contenus synthétiques, ou encore hybrides ; sans nuire pour autant « à l'utilisation de l'IA dans le processus de création », car « des contenus générés, en tout ou partie, par l'IA, pourraient avoir été créés dans le cadre d'une démarche artistique ». Voir p. 8.

34 Version originale de la citation : « Greater agency over discoverability is a power relation, closely related to economic and cultural power ».

Les prochains chantiers à développer

1 Les analyses quantitatives

Comme il est possible de le voir à la section précédente, l'essentiel des connaissances en matière de découvrabilité du livre repose sur la description de la problématique elle-même et des enjeux qu'elle soulève. Malgré ces connaissances, on possède encore très peu de données de recherche qui permettent de mesurer le phénomène de façon précise dans chacun des secteurs culturels (musique, audiovisuel, livre, etc.) et dans les marchés concernés (Canada, Québec, France, Belgique, etc.). Autrement dit, si les différents éléments qui sous-tendent la découvrabilité sont de plus en plus définis, la découvrabilité *effective*, en tant qu'objet d'étude à part entière, demeure quant à elle à étudier plus en profondeur. En effet, beaucoup de chemin reste à faire pour parvenir à quantifier la découvrabilité, et il importe désormais, pour les chercheur·ses, de trouver des méthodes d'analyse efficaces et reproductibles qui permettront de la mesurer efficacement. De telles études auront en outre pour avantage de légitimer nombre d'affirmations qui semblent pour l'instant s'appuyer davantage sur des observations personnelles, sporadiques, que sur des faits avérés. Par exemple, presque tous les chercheur·ses affirment que les œuvres culturelles locales souffrent d'un manque d'accessibilité et de visibilité sur les grandes plateformes internationales (Tchéhouali, 2020 : 173 ; Christian Poirier *et al.*, 2023 : 163 ; Paquette, 2025 : 271). Or, il existe encore peu de données statistiques et de chiffres pour appuyer cette affirmation. Dans quelle mesure les œuvres locales sont-elles difficilement découvrables en ligne ? La question demeure encore majoritairement sans réponse.

2 Le milieu du livre

Dans le domaine culturel, le secteur du livre se distingue par son manque de documentation concernant la découvrabilité. C'est notamment le cas au Québec, où on recense très peu, voire pas du tout d'études sur la découvrabilité du livre québécois en ligne³⁵. Les recherches existantes se concentrent davantage sur l'audiovisuel et la musique. Bien qu'elles offrent des aperçus utiles sur divers aspects de la découvrabilité applicables au monde du livre, les modèles économiques sous-jacents à ces industries diffèrent considérablement de celui de l'édition (*streaming* vs achat de biens culturels). L'absence d'études spécifiques au livre laisse de nombreuses facettes de ce secteur dans l'obscurité. Par exemple, le fonctionnement des systèmes de recommandation des librairies locales en ligne (comme LesLibraires.ca, Renaud-Bray.com, etc.) demeure méconnu. Une compréhension plus approfondie de ces mécanismes favoriserait une analyse comparative avec les plateformes majeures (Amazon, Apple, etc.), permettant ainsi d'évaluer l'effet de ces modèles algorithmiques sur la découvrabilité des ouvrages québécois. En outre, bien que plusieurs travaux soulignent quels leviers généraux sont à activer pour favoriser une meilleure découvrabilité des contenus culturels (comme l'optimisation pour les moteurs de recherche, le marketing numérique, etc.), aucun ne brosse le portrait des actions spécifiques à entreprendre pour améliorer la découvrabilité des livres. Par conséquent, une étude dédiée à la découvrabilité dans ce secteur, prenant en compte la perspective de ses acteurs clés, s'avère essentielle.

35 Le principal projet d'étude à ce sujet (Grenier) est toujours en cours et n'a pas encore donné lieu à des publications.

Les déterminants du secteur du livre au Québec

Le secteur du livre au Québec : un marché à part et bien règlementé

Minorité francophone en Amérique du Nord, le Québec a su développer un marché du livre qui se distingue à bien des égards des autres marchés. Afin d'assurer la protection et le développement du secteur, la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre*, instaurée en 1981 et généralement appelée Loi 51, vise à « augmenter l'accessibilité territoriale et économique du livre »³⁶, notamment par l'implantation d'un réseau de librairies agréées dans toutes les régions du Québec. Elle cherche en outre à « développer une infrastructure industrielle »³⁷ dans le domaine du livre : les librairies agréées du Québec ont l'obligation de s'approvisionner chez un distributeur exclusif, les distributeurs exclusifs doivent accorder une remise minimale de 40 % aux librairies agréées, et les acheteurs institutionnels sont obligés d'acquérir leurs livres à prix régulier auprès des librairies agréées. Cet appareillage législatif et règlementaire, auquel s'ajoute un ensemble d'actions publiques et de soutiens de l'État, a favorisé l'émergence d'un marché du livre québécois fort et dynamique, malgré sa taille modeste à l'échelle nationale ou internationale.

36 Gouvernement du Québec, *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre*, RLRQ, c. D-8.1.

37 *Ibid.*

Chiffres clés du secteur du livre au Québec³⁸

- En 2021, 7 699 livres imprimés³⁹ et 5 955 livres numériques ont été publiés au Québec, dont 89 % en langue française⁴⁰. L'édition littéraire représente 48 % de la production éditoriale totale⁴¹.
- 71 % des titres imprimés sont produits par des éditeur-rices commerciaux⁴², généralement des entreprises de petite taille ne comptant que quelques salarié-es.
- Au Québec, les ventes finales de livres neufs ont totalisé 704,8M\$ pour l'année 2024, ce qui représente la valeur de vente la plus élevée depuis 2010⁴³.
- En 2024, la valeur des ventes a augmenté pour les éditeur-rices (135,1M\$, soit +14,1 % par rapport à 2023) et pour les librairies (470,1M\$, soit +2,7 % par rapport à 2023)⁴⁴.
- En 2023, 36 % des livres numériques québécois et franco-canadiens (PDF, ePub, audio) ont été achetés par des institutions et 64 % par le grand public⁴⁵.
- Les acquisitions des bibliothèques participent de façon importante aux ventes de livres au Québec. En plus d'occuper les première et troisième places dans le palmarès des points de vente les plus importants pour le livre numérique⁴⁶, le marché institutionnel du livre imprimé a connu une hausse de 11,6 % en 2024 par rapport à 2023⁴⁷ (après +5,5 % en 2023 par rapport à 2022⁴⁸).
- La part des ventes de l'édition québécoise, qui avait connu une forte augmentation pendant la pandémie (+18 % en 2021 par rapport à 2020), a légèrement reculé en 2022 (-1 %), fait du surplace en 2023 (-0,1 %), et a enregistré de nouveau une augmentation de 8,5 % en 2024⁴⁹. La part des ventes de l'édition étrangère a également augmenté pour une troisième année consécutive (+4,8 % en 2024 par rapport à 2023⁵⁰, +4,1 % en 2023 par rapport à 2022⁵¹).
- La littérature jeunesse représente environ 25 % des ventes dans la province en 2024, comparative-ment à 23,6 % pour la littérature adulte⁵², soit une augmentation de 11,4 % pour les livres pour enfants en librairie par rapport à 2023⁵³. De même, le livre jeunesse est en augmentation de 20,1 % au sein du marché institutionnel du livre imprimé⁵⁴. Ces résultats s'expliquent notamment en raison de l'initiative du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) en 2023, d'attribuer une somme annuelle de 300 \$ par enseignant-e afin d'acheter des livres québécois pour la bibliothèque de leur classe⁵⁵.

38 Cette section présente une mise à jour de certaines des données relatives au secteur du livre qui ont été publiées par Joanie Grenier, « Encadrement législatif sur la découvrabilité des productions éditoriales francophones », Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique, 8 juillet 2024, en ligne : https://consultation.quebec.ca/link?external_url=https%3A%2F%2Fcdn-content.quebec.ca%2Fcdn-content%2Fadm%2Fmin%2Fculture-communications%2Fpublications-adm%2Fmemoire%2Fdecouvrabilite%2F47-joanieGrenier-MemoirePLDecouvrabilite.pdf.

39 Mireille Laforce et Pascale Messier, *Statistiques de l'édition au Québec en 2021*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Montréal, 2023, p. 8, en ligne : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/14435?docref=2mPDQnyza0nCNQaAksu0GQ>. À titre de comparaison, 109 480 livres ont été publiés la même année en France. Voir Syndicat national de l'édition (SNE), « Les chiffres de l'édition 2021-2022 », 2023, p. 5, en ligne : https://www.livreshebdo.fr/sites/default/files/2022-06/SNE_2022_Synthese_ChiffresEdition2021.pdf.

40 Mireille Laforce et Pascale Messier, *ibid.*, p. 17.

41 *Ibid.*, p. 9.

42 *Ibid.*, p. 11.

43 Institut de la statistique du Québec (ISQ), « Ventes de livres neufs selon la catégorie de points de vente, données annuelles, Québec », en ligne : https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3407#tri_cat=1 (consulté le 5 février 2026). Voir également Institut de la statistique (ISQ), « Faits saillants annuels sur les ventes de livres neufs en ligne », en ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/ventes-de-livres-neufs-selon-la-categorie-de-points-de-vente-quebec/publication/ventes-de-livres-neufs-selon-la-categorie-de-points-de-vente-faits-saillants-2020> (consulté le 5 février 2026).

44 *Ibid.*

45 Informations fournies par De Marque en juillet 2024.

46 D'après les données fournies par l'entreprise De Marque en juillet 2024, on retrouve à la première place les achats effectués par les bibliothèques publiques et scolaires auprès des Librairies indépendantes du Québec et à la troisième place, les achats effectués par les bibliothèques scolaires via la plateforme Biblius en prêt numérique en bibliothèque scolaire.

47 Christian Reeves, *Bilan Gaspard 2024 du marché du livre au Québec*, Banque de titres de langue française (BTLF), Montréal, 2025, p. 7, en ligne : <https://btlf.ca/wp-content/uploads/2025/03/PagesApercuBilanGaspard2024.pdf>.

48 Christian Reeves, *Bilan Gaspard 2023 du marché du livre au Québec*, Banque de titres de langue française (BTLF), Montréal, 2024, p. 7, en ligne : <https://btlf.ca/wp-content/uploads/2024/03/PageApercuBilanGaspard2023.pdf>.

49 Christian Reeves, *supra* note 47, p. 7.

50 *Ibid.*

51 Christian Reeves, *supra* note 48, p. 7.

52 Christian Reeves, *supra* note 47, p. 8.

53 *Ibid.*, p. 5.

54 *Ibid.*, p. 7.

55 Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, « Valorisation du français à l'école – 300 \$ par enseignant pour l'achat de livres québécois », 18 avril 2023, en ligne : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/valorisation-du-francais-a-lecole-300-par-enseignant-pour-lachat-de-livres-quebecois-47137> (consulté le 5 février 2026).

- Les données propres aux librairies indépendantes doivent cependant être précisées :
 - Après une période de morosité dans les ventes et de fermetures de plusieurs librairies, le marché des librairies indépendantes est marqué, depuis 2015, par l'ouverture de nouveaux points de vente et affiche un rendement annuel moyen de 1,9 %. L'augmentation des ventes aux collectivités et la hausse des ventes de la production québécoise expliquent ce rendement positif⁵⁶.
 - Les librairies indépendantes jouent un rôle prépondérant dans les ventes des éditeur-rices d'ici, dont la croissance annuelle moyenne est de 5,2 % dans la librairie indépendante, contre 1,6 % pour l'édition étrangère⁵⁷.
 - La majorité des titres vendus en librairie indépendante sont des titres de fonds⁵⁸ : le ratio est d'en moyenne 71 % de ventes de titres de fonds par rapport à 29 % de ventes de nouveautés⁵⁹.
- Entre 2014 et 2024, le prix moyen du livre vendu en librairie a augmenté de 19 %⁶⁰. En particulier, depuis 2019, le prix moyen des livres aurait respectivement augmenté de 17,8 % pour la littérature adulte et de 18,9 % pour la littérature jeunesse⁶¹.

Livres en format numérique et librairies en ligne

Au Québec, le marché du livre numérique s'est structuré autour de démarches collectives impliquant la collaboration de plusieurs acteurs du milieu. En 2008, l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) met sur pied un comité composé d'éditeur-rices chargé d'amorcer le virage numérique dans l'industrie. La même année, un partenariat avec De Marque, une entreprise québécoise spécialisée dans la distribution de produits culturels numériques, permet la création de l'Entrepôt numérique ANEL-De Marque dont l'objectif est de faciliter l'entrée des éditeur-rices québécois-es dans le domaine de l'édition numérique. Entre 2019 et 2021, les éditeur-rices utilisateur-rices de l'Entrepôt numérique ont pu accroître de 46 % leurs ventes de livres numériques⁶². Cependant, l'Entrepôt numérique ANEL-De Marque ne propose plus de vente directe de livres numériques depuis le 1er février 2022⁶³.

Le 22 février 2007, le regroupement des librairies indépendantes du Québec est créé, qui deviendra la coopérative des Librairies indépendantes du Québec (LIQ) en 2011. Aujourd'hui, plus de 120 librairies indépendantes du Québec, des provinces maritimes, de l'Ontario et du Manitoba sont membres de la LIQ. À la suite du lancement d'un premier site transactionnel réunissant les librairies partenaires en 2008 (livresquebecois.com), le site transactionnel actuel Leslibraires.ca a été officiellement lancé en 2011⁶⁴. Il propose plus de 2,3 millions de titres (papier et numérique) à l'achat pour les utilisateur-rices offrant ainsi la possibilité d'un achat local en ligne⁶⁵.

56 Isabelle Gaudet-Labine et Christian Reeves, *Portrait des ventes dans les librairies indépendantes de 2016 à 2018*, Montréal, 2019, p. 5, en ligne : <https://btlf.ca/wp-content/uploads/2019/03/alqetudebtlf2016-2018vf.pdf>. Des données plus récentes ne sont pas disponibles.

57 *Ibid.*

58 En librairie, un titre est considéré comme une nouveauté lors des 12 premiers mois de sa mise en marché, il est par la suite considéré comme un livre de fonds.

59 *Ibid.*, p. 12.

60 Voir Banque de titres en langue française (BTLF), *Évolution du prix moyen du livre vendu en librairie de 2014 à 2024. Comparaison avec l'IPC et avec les coûts du transport des livres*, Montréal, 2024, en ligne : <https://btlf.ca/evolution-du-prix-moyen-du-livre-vendu-en-librairie-de-2014-a-2024/>.

61 Radio-Canada, « Les ventes de livres en hausse au Québec, où la littérature sentimentale a la cote », 19 mars 2025, en ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2149013/hausse-ventes-livres-2024-quebec-romance> (consulté le 5 février 2026).

62 Voir De Marque, en collaboration avec l'Association des éditeurs de livres du Québec (ANEL) et Bibliopresto, *Évolution du marché du livre numérique au Québec entre 2012 et 2022*, 2022, p. 8, en ligne : <https://www.demarque.com/wp-content/uploads/2022/09/Rapport-10-ans-de-donnees-sur-le-livre-numerique-au-Quebec-1.pdf>.

63 Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), « Comment se procurer des livres numériques ? », en ligne : <https://www.anel.qc.ca/comment-se-procurer-des-livres-numeriques/> (consulté le 5 février 2026).

64 Voir Les libraires, « Le réseau "Les libraires" célèbre ses 10 ans », 4 avril 2017, en ligne : <https://revue.leslibraires.ca/actualites/le-monde-du-livre/le-reseau-les-libraires-celebre-ses-10-ans/> (consulté le 5 février 2026) ; Les libraires, « À propos », en ligne : <https://www.leslibraires.ca/a-propos> (consulté le 5 février 2026).

65 Selon les données recueillies dans le cadre de la thèse de Joanie Grenier (à paraître 2026).



Prêt numérique en bibliothèque et dans les écoles

En 2011, De Marque crée Cantook Station, un service de prêt numérique en bibliothèque. Un an plus tard, un partenariat entre De Marque et Bibliopresto permet d'instaurer le prêt de livres numériques dans les bibliothèques publiques du Québec. Lancée en 2012, la plateforme [Pretnumerique.ca](https://pretnumerique.ca) rassemble les contenus des maisons d'édition québécoises distribuées par De Marque, mais aussi des Messageries ADP, des Éditions Gallimard, de Flammarion et de plusieurs autres. En date de 2024, près de 1,2 million de titres sont actifs sur [Pretnumerique.ca](https://pretnumerique.ca), tous catalogues confondus, dont 60 % ont été publiés au Québec. En comparaison, les collections papier des bibliothèques publiques québécoises comptent 33 % de livres québécois. [Pretnumerique.ca](https://pretnumerique.ca) est aujourd'hui utilisée par 194 bibliothèques québécoises, compte près de 1 232 435 usager·ères et a enregistré plus de 29 millions de prêts à ce jour⁶⁶. Elle a ouvert la voie au lancement, en 2019, de [Biblius.ca](https://biblius.ca), une plateforme de prêt de livres numériques dans les bibliothèques scolaires du Québec. Dans les deux cas, les données sur les prêts confirment l'engouement de plus en plus marqué pour la lecture de livres en format numérique.

Livre audio

Deux plateformes alternatives aux plateformes internationales (dont Audible d'Amazon et Spotify) sont disponibles pour l'écoute de livres audios par les lecteur·rices du Québec. Tout d'abord, la plateforme OHdio de Radio-Canada, lancée le 7 novembre 2019, propose une offre gratuite et francophone de près de 180 livres audios⁶⁷, dont une majorité provient du Québec⁶⁸. Par ailleurs, la première plateforme québécoise Narra, entièrement dédiée aux livres audios, a été officiellement lancée le 17 octobre 2022⁶⁹. Elle offre un accès à plus de 10 000 livres audios, disponibles à l'achat à la carte ou par un abonnement mensuel qui permet d'accéder à un nouveau titre par mois⁷⁰. Ce projet a bénéficié du soutien financier du ministère québécois de la Culture et des Communications, dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec, ainsi que de Patrimoine Canada⁷¹.

66 Selon les données affichées sur la page d'accueil de la plateforme : <https://www.pretnumerique.ca/> (consulté le 5 février 2026).

67 Radio-Canada, OHdio, « Livres audio », en ligne : <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/categorie/1003063/livres-audio> (consulté le 5 février 2026). Voir Radio-Canada, « En 5 ans : Radio-Canada OHdio, première destination audio francophone au Canada », 28 novembre 2024, en ligne : <https://presse.radio-canada.ca/internet/13583/en-5-ans-radio-canada-ohdio-premiere-destination-audio-franco-phonie-au-canada/> (consulté le 5 février 2026).

68 En novembre 2024, 17 livres audios produits à l'extérieur du Québec étaient disponibles sur la plateforme OHdio dont la moitié environ d'origine acadienne. *Ibid.*

69 Narra, en ligne : <https://narra.audio/> (consulté le 5 février 2026). Voir également Radio-Canada, « Narra, une plateforme québécoise pour faire rayonner les livres audio en français », 17 octobre 2022, en ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1925488/narra-plateforme-quebe-coise-livres-audio-francais> (consulté le 5 février 2026).

70 Narra, « Abonnement », en ligne : <https://narra.audio/abonnement> (consulté le 5 février 2026).

71 Radio-Canada, *supra* note 69.

Résultats



La présentation des données recueillies dans le cadre de ce projet est structurée autour de trois thèmes, à savoir : les **plateformes** (thème 1), les **données** (thème 2) et les **algorithmes et l'IA** (thème 3). Les résultats de la phase 1 sont décrits dans la section « Expériences et préoccupations » des thèmes identifiés, tandis que les résultats du processus Delphi de la phase 2 sont présentés dans la section « Besoins et pistes d'action » de ces thèmes.

Thème 1 – Les plateformes



Expériences et préoccupations

Les résultats de ce thème pour la phase 1 sont divisés en trois sous-sections en fonction du type de plateformes numériques considérées : les plateformes transactionnelles (1), les plateformes de prêt en bibliothèque (2) et enfin, les autres types de plateformes (3).

1 Les plateformes transactionnelles

Une majorité des répondant-es pense que les plateformes transactionnelles ont globalement entraîné une **bonification de l'accessibilité du livre québécois**. Alors que certain-es notent « l'augmentation des possibilités de diffusion » et la « multiplication des espaces de promotion », d'autres soulignent le « puits d'informations sur les œuvres » que l'on retrouve désormais en ligne, ou encore l'idée selon laquelle, grâce aux plateformes numériques, « la géographie et la répartition des inventaires deviennent des facteurs négligeables ». En outre, la quasi-totalité des répondant-es considèrent que les plateformes ont eu un impact positif sur le rôle des acteurs au sein de la chaîne du livre au Québec, en permettant de rendre les livres québécois disponibles à un plus vaste public, notamment au-delà des frontières, de proposer des livres en plusieurs formats (papier et numérique), et de faire de la promotion directe, à moindre coût. En somme, comme le dit bien une personne participant aux échanges : « Toutes ces plateformes sont un avantage pour le contenu québécois. [A]ujourd'hui, c'est désormais une portée mondiale que nous avons ».

Ce décloisonnement comporte toutefois un revers important selon les participant-es de l'enquête, qui estiment que, malgré cette accessibilité accrue des œuvres littéraires québécoises sur les plateformes hors Québec, celles-ci y sont **peu découvrables**. Comme le résume bien un-e répondant-e : « Ces plateformes n'ont pas nécessairement de stratégies pour mettre en avant le livre d'ici et n'ont pas d'expert-es pour faire des recommandations ». En d'autres termes, s'il est relativement facile de trouver un titre québécois que l'on connaît grâce à une recherche par titre ou par auteur-riche sur le moteur de recherche d'une plateforme transactionnelle, il est difficile de découvrir des titres québécois que l'on ne connaît pas. Plusieurs raisons sont évoquées par les participant-es pour expliquer cette situation. D'abord, la découvrabilité des livres québécois se heurte à l'ampleur de l'offre en provenance de la France et aux nombreuses traductions en français d'œuvres étrangères, qui dominent le marché. Un-e répondant-e souligne que « les œuvres québécoises sont noyées dans la section "Livres en français" sur Amazon » et que, bien que la situation soit meilleure sur Indigo, « les titres québécois sont sur le même pied que les titres français ». Un-e autre répondant-e appuie ce constat et ajoute que les livres québécois sont « souvent en minorité versus les œuvres françaises et étrangères traduites sur Kobo et Apple Books ». Plusieurs répondant-es déplorent également que sur Amazon, « malgré la section de la page "Livres en français", le filtre sur la langue n'est pas un gage de pertinence dans les résultats donnés », qu'il n'y a « pas de filtre ou d'identifiant spécial pour un livre québécois (français ou anglais) » et qu'il n'est pas possible, dans tous les cas, « de faire une recherche en s'appuyant sur la nationalité des auteur-rices ».

Par ailleurs, quand une plateforme – souvent québécoise ou canadienne – comporte une catégorie « littérature québécoise », plusieurs participant-es déplorent le fait que cette catégorie « mélange tous les genres et tous les publics ». Par conséquent, « naviguer à l’intérieur de celle-ci peut être une expérience peu satisfaisante, qui incite rapidement à faire une nouvelle recherche par mot-clé (nom d’auteur, titre, genre), nous guidant de facto vers du contenu déjà connu ». Un-e participant-e précise que la sous-utilisation par l’industrie québécoise des codes BISAC⁷² et Thema⁷³ pour catégoriser efficacement les livres en fonction de sujets standardisés limite l’efficacité des moteurs de recherche lors d’une requête par mots-clés. Indiquer, par exemple, « roman sur la Seconde Guerre mondiale » peut s’avérer infructueux pour dénicher des titres produits au Québec sur ce sujet si ces derniers n’ont pas les codes appropriés pour les situer dans cette catégorie précise sur les plateformes, qu’elles soient d’ailleurs locales, nationales ou internationales.

Parmi les plateformes transactionnelles hors Québec consultées par les répondant-es, **Amazon arrive en tête de liste**. Ce résultat, présenté pendant les ateliers, a beaucoup surpris les participant-es, qui ont émis plusieurs hypothèses pour expliquer comment des acteurs de l’industrie québécoise du livre pouvaient être portés à consulter autant une plateforme pourtant généralement présentée comme concurrente au marché local. L’une des hypothèses avancées par les participant-es est qu’étant donné la **taille du catalogue** de la plateforme Amazon, celle-ci serait utilisée par les gens du milieu du livre davantage pour faire des **vérifications bibliographiques** que pour acheter des livres. Un-e participant-e souligne en effet que le catalogue d’Amazon est relativement complet : « Il n’est pas vraiment expurgé des trucs qui sont épuisés, voire qui sont en arrêt de commercialisation ». Il-elle ajoute que sur Amazon, un ancien ISBN conduit assez fidèlement à une nouvelle édition, ce qui pourrait expliquer son utilisation par les personnes du secteur. Par ailleurs, la plateforme est utile **pour repérer des titres qui sortent de la chaîne traditionnelle du livre**, tel que les livres autoédités. Ces livres sont rarement présents dans les catalogues des librairies traditionnelles, lesquelles sont très sélectives dans l’ajout de ce type de publication, alors que les grandes plateformes comme Amazon les incluent si l’auteur-riche en fait la demande.

L’utilisation répandue d’Amazon par les professionnel·les du livre au Québec semble en outre refléter la popularité de cette plateforme transactionnelle **chez le public**. Un-e participant-e souligne à cet égard que **l’application mobile** d’Amazon et l’extrême facilité du processus d’achat sur celle-ci la rendent très attrayante. En comparaison, LesLibraires.ca n’a pas d’application mobile. Or, les gens achètent de plus en plus via leur téléphone intelligent et peuvent donc être davantage portés à consulter Amazon. D’autres participant-es affirment que beaucoup de gens ne savent pas que LesLibraires.ca existent ou qu’il est possible d’acheter des livres numériques sur les sites des librairies québécoises. Il y a également un enjeu de littératie numérique puisqu’une portion importante du public ignore qu’il existe différents formats pour les livres numériques. Ainsi, des participant-es ont rapporté qu’il arrive que des personnes se présentent en bibliothèque afin de demander de l’aide pour parvenir à lire sur leur tablette ou leur liseuse Kobo un livre numérique acheté sur Amazon. Les bibliothécaires doivent leur expliquer que ces livres sont en format Kindle, un format propriétaire d’Amazon, et que, pour remédier au problème, ils-elles peuvent acheter leurs livres sur LesLibraires.ca, RenaudBray.com ou autres afin de se les procurer dans un format ouvert (ePub ou PDF). Généralement, ajoute un-e participant-e, « les client-es [usager·ères] tombent des nues en apprenant cela ». Un-e participant-e rappelle par ailleurs que **plusieurs personnes cherchent directement sur Google** quand elles veulent trouver un livre. On peut donc supposer qu’elles vont cliquer sur l’un des premiers liens qui leur sont proposés pour acheter. Comme **Amazon figure souvent en tête de liste**, il est logique de croire que cette plateforme devient de facto la plus consultée.

Les participant-es estiment majoritairement que les **plateformes transactionnelles locales sont suffisantes, bien que leur appréciation soit mitigée**. La plateforme **LesLibraires.ca**, qui regroupe plus de 800 000 fiches de livres édités au Québec, est souvent citée comme un exemple de bonne pratique et de modèle à suivre pour favoriser la découvrabilité des livres québécois. Elle permet non seulement aux librairies indépendantes d’être « un acteur central pour la vente de livres numériques aux institutions », mais aussi de « **tenir un discours cohérent : un-e auteur-riche d’ici, un-e éditeur-riche d’ici, sur une plateforme d’ici (librairies d’ici)** ». Selon les participant-es, elle tire en outre parti des lacunes des plateformes internationales, renforçant ainsi la position des librairies québécoises en ligne.

72 Book Industry Study Group (BISG), « BISAC Subject Code », en ligne : <https://www.bisg.org/BISAC-Subject-Codes-main> (consulté le 5 février 2026). Voir le Glossaire dans la section « Annexes ».

73 EDITEUR, « Standards, Thema current version 1.6 », en ligne : <https://www.editeur.org/151/Thema/> (consulté le 5 février 2026). Voir également le Glossaire dans la section « Annexes ».

2 Les plateformes de prêt en bibliothèque

Les plateformes de prêt québécoises dans l'environnement numérique font l'objet d'une perception globalement positive dans le milieu du livre au Québec. En effet, une majorité des répondant-es de l'enquête considèrent que ces plateformes répondent à leurs attentes. Principale plateforme québécoise de prêt, **Pretnumerique.ca** est régulièrement citée par les participant-es comme un exemple de bonne pratique et comme plateforme phare en matière de prêt de livres numériques. Les participant-es lui confèrent de nombreux avantages et points positifs, comme le fait qu'elle **facilite la circulation des livres numériques grâce à l'aide des bibliothèques** : « Pretnumerique.ca permet aux bibliothèques d'acheter une collection de livres numériques adaptée aux besoins des populations et de prêter ces livres aux usager-ères ». Les acquisitions de livres numériques par les bibliothèques publiques rendent également possible pour certain-es éditeur-rices d'offrir une version numérique de leurs titres. Enfin, selon les participant-es : « La plateforme Pretnumerique.ca **a permis à la chaîne du livre de se structurer dans son offre de livres numériques** ».

Toutefois, selon l'expérience vécue par les professionnel-les en bibliothèque, les plateformes de prêt ne « rencontrent pas la même proportion de satisfaction auprès de la population au sens large ». Le principal enjeu réside dans la disponibilité des livres numériques à l'emprunt. En effet, si les œuvres québécoises sont largement accessibles sur les plateformes transactionnelles (en les cherchant, on les trouve généralement), leur disponibilité et leur accès sont beaucoup plus restreints sur les plateformes de prêt. Cela provient du fait que le système de prêt numérique a été conçu sur le même modèle que le système de prêt de livres imprimés, et ce, pour des raisons économiques. En reproduisant ainsi en numérique **certaines limitations du modèle papier**, on réduit le nombre d'emprunts simultanés, si bien que **le temps d'attente pour accéder à un livre peut être très long**, surtout pour les nouveautés. En plus de se plaindre de ce manque de disponibilité, les usager-ères soulignent les **problèmes de consultation, de bouquinage et de recommandation** : « Je pense que ça fait consensus dans le milieu des bibliothèques, il y a un retard [au niveau] technologique qui fait que **la sérendipité ou la découvrabilité est beaucoup moins évidente que d'aller sur place** et de fouiller les étagères ». Enfin, le **processus de prêt** sur les plateformes des bibliothèques demeure **compliqué** pour plusieurs, comme le note un-e participant-e : « Je pense qu'il y a une évolution vers la simplification du processus et ça, c'est vraiment génial. Mais c'est encore compliqué. [...] Il y a de nouvelles façons de faire, de nouvelles applications, il y a du développement qui se fait. Pour le-la citoyen-ne moyen-ne et même pour le bibliothécaire qui commence à avoir un peu d'expérience, c'est parfois à s'y perdre ».

3 Autres types de plateformes

3.1 Les plateformes d'écoute en continu (livre audio)

Bien que la popularité des livres audios augmente rapidement au Québec, les plateformes d'écoute en continu y sont encore peu développées. Contrairement aux marchés anglophones, les options locales sont limitées, se résumant principalement à OHdio (Radio-Canada) et à Narra⁷⁴. Ce sont les plateformes internationales Audible et Spotify qui sont les plus utilisées par les consommateur-rices. Chez les professionnel-les du livre, une majorité de répondant-es n'a pas d'opinion sur les plateformes d'écoute en continu. Parmi ceux qui se sont prononcé-es sur le sujet, plus de la moitié les jugent insuffisantes alors que les autres répondant-es ont exprimé une opinion favorable. Un-e participant-e affirme que « c'est un peu le *farwest* sur le Web en ce qui concerne les livres audios ». Pour ce format particulier, les éditeur-rices signent généralement des contrats d'exclusivité, par exemple avec OHdio (Radio-Canada) ou Audible (Amazon). Par conséquent, les livres audios québécois ne sont pas accessibles partout, et leur découvrabilité est sans doute moins bonne que pour les autres formats. De plus, il peut être nécessaire d'aller vers les grandes plateformes pour avoir accès au modèle d'abonnement, que les détaillants libraires québécois n'offrent pas, en dehors de Narra. Or, sur les grandes plateformes, les participant-es observent que la découvrabilité des livres québécois fait défaut : « [I]l y a certes certaines listes, mais les filtres ne sont pas adaptés pour une découvrabilité optimale du contenu québécois ».

74 À noter, bien que non mentionné par les participant-es, il est également possible d'emprunter des livres audios via la plateforme québécoise de prêt en bibliothèque Pretnumerique.ca. Voir Pretnumerique.ca, « Livres audios numériques », en ligne : <https://quebec.pretnumerique.ca/bundles/5e98a6c11cc99e0fc2f6d901> (consulté le 5 février 2026).

3.2 Les médias sociaux (médias et promotion)

Les réseaux sociaux sont essentiels pour promouvoir la littérature québécoise. Une majorité de répondant-es les utilisent pour valoriser les œuvres locales. À leur avis, une forte présence et une stratégie commerciale utilisée de façon optimale sur ces plateformes, notamment par les éditeur-rices et auteur-rices, constituent **l'un des principaux facteurs de découvrabilité**. Selon les répondant-es, les réseaux sociaux offrent une possibilité d'interaction directe avec le lectorat, une rétroaction instantanée des lecteur-rices sur les œuvres et un espace médiatique de visibilité qui pallie en partie l'espace de plus en plus limité que les médias traditionnels accordent au milieu du livre. En outre, les réseaux sociaux facilitent la création de microcommunautés de lecture, et l'influence des Booktubeurs, Bookstagrammers et Booktokers a un impact réel sur la promotion littéraire.

Initiative #Lireenchoeur des librairies indépendantes

L'initiative #Lireenchoeur des librairies indépendantes sur Facebook et Instagram est un bon exemple qui témoigne de l'impact positif des réseaux sociaux dans le marché du livre. Lancée pendant la pandémie de COVID-19, cette initiative consiste à produire des capsules vidéo de 30 minutes dans lesquelles des libraires, des auteur-rices et des personnalités connues sont invité-es à parler de leurs coups de cœur littéraires afin d'en faire des recommandations⁷⁵. Des dizaines de capsules ont été réalisées, avec 75 % de contenus canadiens et principalement québécois. Pour chaque capsule, des liens vers les livres recommandés pointent vers la plateforme LesLibraires.ca : « Nos collègues des Libraires.ca nous ont fourni les chiffres de vente dans les premières semaines et on sait que le premier mois de capsules a généré autour de 17 000 \$ de ventes de livres ». En outre, un-e répondant-e souligne qu'un travail est fait par le réseau des agent-es de développement culturel numérique (ADN)⁷⁶ pour mettre en scène sur le plan numérique ce qui est produit au Québec par les auteur-rices et éditeur-rices. Il-elle souligne le rôle que peuvent jouer les médias sociaux (notamment Instagram) dans le croisement des données grâce aux *mots-clics* qui créent une sorte de folksonomie : #littérature, #littératurequébécoise, #livrejeunessequébécois, #poésiequébécoise, etc.

Plusieurs répondant-es soulignent ainsi que la valorisation des livres par la **production de contenu socionumérique** est un important facteur de découvrabilité. À cet égard, il-elles soulignent le besoin de **campagnes gouvernementales** afin de rendre le public plus curieux de découvrir, de sensibiliser à l'importance de la diversité culturelle, et de mettre en valeur la littérature québécoise sur une base régulière, au-delà de moments clés du calendrier, telle que dans le cadre de la campagne « J'achète un livre québécois » qui se tient le 12 août de chaque année.

75 La dernière capsule vidéo a été publiée en mars 2024 (information en date du 14 octobre 2025).

76 Wiki des ADN, « À propos du Réseau ADN », en ligne : https://wiki.reseauadn.ca/wiki/%C3%80_propos_du_R%C3%A9seau_ADN (consulté le 5 février 2026).

3.3 Wikipédia

La plateforme Wikipédia joue également un rôle important dans la découvrabilité des livres. Selon l'expérience vécue par les participant-es, détenir une page Wikipédia permet de standardiser et de centraliser toute l'information pertinente sur un-e auteur-ric-e ou sur une œuvre. Sans cela, cette information est disséminée à travers toutes les plateformes qui vendent les livres et d'autres sites qui parlent de l'auteur-ric-e ou de l'œuvre en question. Parfois, cette information s'avère incomplète, erronée ou se perd. Un-e auteur-ric-e souligne que le projet « **Créer du lien** » de **Productions Rhizome a été déterminant** dans son cas, la création de la page Wikipédia de l'auteur-ric-e ayant largement favorisé la recommandation de ses œuvres en ligne, notamment sur Google⁷⁷. Étant une plateforme importante pour favoriser un bon référencement, Wikipédia favorise la découvrabilité en ligne.

Ainsi, les préoccupations émises par les participant-es en lien avec les plateformes numériques peuvent être regroupées en trois principales catégories : **1) la présence hégémonique des grandes plateformes** (dont les environnements numériques avancés captent l'attention des consommateur-ric-es au détriment des plateformes québécoises ; et dont l'ampleur du catalogue et le mauvais référencement des œuvres québécoises jouent contre celles-ci) ; **2) les enjeux techniques et de catalogage** (problèmes de consultation des livres en ligne, difficulté d'obtenir des recommandations personnalisées de qualité, absence d'un identifiant, d'un filtre, d'un signe visuel qui permettrait de distinguer la provenance d'un livre ou la nationalité de l'auteur-ric-e) ; et **3) le manque de littératie numérique**, qui affecte les intervenants du livre (évolution rapide du marché en ligne et des technologies sous-jacentes qui complique le travail des professionnel-le-s, manque de données et d'informations empiriques à propos de la portée réelle des métadonnées sur la découvrabilité des livres) et le public (manque de connaissances générales sur le marché du livre en ligne).

⁷⁷ Bien que ce sujet n'ait pas été abordé par les participant-es, il convient également de souligner la tenue de divers ateliers de contribution à Wikipédia qui ont été organisés par les bibliothèques québécoises afin de créer ou d'enrichir des articles sur des auteur-ric-es locaux-les. Voir par exemple : Catherine Bernier, « Wikithon #VoixFranco 2025 : une belle erre d'aller pour nos voix francophones », Wikimedia Canada, 8 mai 2025, en ligne : <https://www.wikimedia.ca/wikithon-voixfranco-2025-une-belle-erre-daller-pour-nos-voix-francophones/> (consulté le 5 février 2026).



Besoins et pistes d'action

Parmi les différents outils ou stratégies susceptibles de favoriser la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises sur les plateformes numériques, plusieurs ont fait **consensus** parmi les participant-es lors de la deuxième phase du projet. Ces mesures se réfèrent à l'identification des œuvres québécoises sur les plateformes (1), à l'encadrement et au soutien étatique de la découvrabilité du livre québécois (2) et enfin, à la promotion des plateformes québécoises (3).

1 Identification des œuvres québécoises sur les plateformes

D'abord, une forte majorité de participant-es a convenu que les œuvres québécoises devraient être mises en avant sur tous les types de plateformes (transactionnelles québécoises, canadiennes et internationales, et de prêt). Autrement dit, on souhaite que chaque plateforme ciblant les publics québécois identifie explicitement les œuvres québécoises d'un signe distinctif. Deux méthodes paraissent convenir à cet égard, avec une légère variation selon le type de plateforme. Sur les plateformes transactionnelles, les participant-es estiment que la solution idéale serait de **créer une catégorie « œuvres québécoises »**, visible dès la page d'accueil de la plateforme. Sur les plateformes de prêt, cependant, les participant-es privilégient plutôt la création d'un **signe graphique distinctif (telle une fleur de lys), à apposer sur les images des couvertures des livres**.

Plusieurs raisons expliquent pourquoi les participant-es établissent une telle distinction dans l'identification des œuvres selon les types de plateformes. D'abord, les réponses apportées ont sans doute été influencées par les pratiques qui ont déjà cours dans le milieu. En effet, bien qu'aucune pratique ne soit généralisée ou encadrée pour l'instant, plusieurs plateformes transactionnelles locales et nationales présentent d'ores et déjà une catégorie de type « œuvres québécoises ». C'est notamment le cas pour LesLibraires.ca (« romans québécois »), Renaud-Bray.com (« romans québécois et canadiens ») ou encore Indigo.ca (« livres québécois »). Dans la plupart des cas, cependant, ces catégories distinctives ne sont pas mises en évidence sur la page d'accueil : on y accède en faisant dérouler le menu principal du site. Pour favoriser la découvrabilité de la production éditoriale du Québec, il conviendrait donc, selon les participant-es, de rendre ces catégories plus visibles et facilement accessibles, en veillant à les intégrer d'emblée sur la page d'accueil.

Quant aux plateformes de prêt de livres numériques, le consensus établi autour de l'identification par le biais d'un signe distinctif n'est pas sans lien avec ce qui existe déjà sur Pretnumerique.ca. Sur cette plateforme, en effet, un bandeau « éditeur québécois » (de couleur bleue) est apposé directement sous la vignette de la page de couverture du livre, sans compter que le moteur de recherche de la plateforme permet aux usager-ères d'appliquer un filtre « éditeurs québécois seulement » lors de leurs requêtes⁷⁸.

La distinction entre les modes d'identification que l'on retrouve sur les plateformes de prêt et les plateformes transactionnelles s'explique également par les différents publics ciblés. Les plateformes de prêt de livres numériques s'adressent principalement à un public local, québécois, tandis que les plateformes transactionnelles ciblent à la fois un public québécois et international. En conséquence, un signe graphique distinctif, comme une fleur de lys, un drapeau québécois ou un encadré de type « livre québécois », semble pertinent pour les premières, mais moins adapté aux deuxièmes. D'après les participant-es, la portée internationale des plateformes transactionnelles rend caduque une identification dont la symbolique, très identitaire et provinciale, risque de ne pas être comprise au-delà des frontières du Québec. Il convient cependant de noter qu'il est technologiquement possible d'utiliser uniquement ce marqueur distinctif pour les utilisateur-rices en provenance du Québec.

⁷⁸ Il est à noter qu'il existe depuis longtemps une pratique courante en bibliothèque publique qui consiste à apposer une étiquette (par ex. un autocollant représentant une fleur de lys) sur le dos des livres de fiction afin que ceux-ci soient facilement repérables sur les rayons.

En somme, si les pratiques actuelles attestent de la faisabilité de ces différents modes d'identification sur les plateformes transactionnelles et de prêt, elles doivent néanmoins être généralisées à toutes les plateformes destinées à un public québécois, qu'elles soient locales, nationales ou internationales. Les discussions sur la manière de rendre cette identification systématique ont toutefois soulevé plusieurs questions et enjeux de taille. Par exemple, quelle variable souhaite-t-on identifier comme québécoise : l'auteur-riche ? L'éditeur-riche ? L'œuvre ? Ce qui revient à demander : qu'est-ce qu'un livre québécois ? Par exemple, un livre écrit par un-e auteur-riche né-e au Québec, mais qui vit et publie à l'étranger devrait-il être considéré comme un livre québécois ? De même, un livre écrit par un-e auteur-riche né-e et résidant à l'étranger, mais portant sur le Québec devrait-il être considéré comme étant un livre québécois ? Et que faire des traductions ? Devant ces questions complexes, il semble, aux yeux des participant-es, que la nationalité d'une œuvre devrait principalement être établie en fonction du **lieu de publication de l'ouvrage** et, par conséquent, être identifiée comme telle grâce à une labellisation de type « éditeur québécois » ou « édition québécoise ». Cette identification, qui paraît plus neutre et facile à appliquer, devra toutefois faire l'objet de discussions supplémentaires.

2 Encadrement et soutien étatique de la découvrabilité du livre québécois

Selon les participant-es, le gouvernement du Québec devrait **légiférer pour encadrer la découvrabilité du livre québécois sur les plateformes transactionnelles accessibles au public québécois** (québécoises, canadiennes et internationales), mais pas sur les plateformes de prêt de livres numériques en bibliothèque.

Dans le cas des plateformes transactionnelles, les participant-es ont précisé que le cœur de la démarche de soutien étatique devrait également prendre **la forme d'un financement**, de manière que le gouvernement soutienne davantage les démarches en lien avec la découvrabilité et les pratiques numériques. Les ateliers de discussion ont en effet révélé que la découvrabilité requiert une combinaison d'efforts techniques, créatifs et stratégiques, qui augmentent fortement la charge de travail des acteurs de la chaîne du livre. La gestion complexe des métadonnées, l'optimisation pour les moteurs de recherche (SEO), le marketing et la promotion numériques, la présence sur les médias sociaux, l'adaptation constante aux technologies, l'analyse des données recueillies en ligne et la personnalisation de l'offre ne sont que quelques exemples de tâches importantes qui se sont ajoutées dans les dernières années. Non seulement elles peuvent à elles seules entraîner des coûts importants, mais elles nécessitent souvent qu'une ou des personnes soient embauchées pour s'y consacrer entièrement. Un soutien financier donnerait ainsi une chance aux acteurs de la chaîne du livre de déployer les efforts nécessaires pour améliorer la découvrabilité des productions éditoriales québécoises.

Les participant-es ont semblé plus indécis-es sur un éventuel encadrement législatif des plateformes. Selon plusieurs, toutes les plateformes devraient être tenues de promouvoir davantage les livres produits au Québec, que ce soit par le biais de quotas de contenus ou encore comme le fait la *Loi sur la diffusion continue en ligne*⁷⁹ au niveau fédéral, par des exigences de mise en valeur. Mais la façon de procéder demeure imprécise. De plus, s'il y a eu consensus autour de l'idée de contraindre les plateformes à collaborer avec les acteurs québécois de la chaîne du livre dans les processus de commercialisation, il n'a pas été possible, lors des ateliers de discussion, de déterminer de quelle manière cela pourrait se faire concrètement.

79 La *Loi sur la diffusion continue en ligne*, adoptée le 27 avril 2023, modernise la précédente *Loi sur la radiodiffusion* qui datait de 1991. Elle dispose notamment à son article 3.1 que : « les entreprises en ligne doivent clairement mettre en valeur et recommander la programmation canadienne, dans les deux langues officielles, ainsi qu'en langues autochtones, et veiller à ce que tout moyen de contrôle de la programmation génère des résultats permettant sa découverte ». *Loi sur la diffusion continue en ligne*, L.C. 2023, c. 8. La mise en œuvre de cette disposition devrait être précisée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), notamment sur le fondement du *Décret donnant des instructions au CRTC (cadre réglementaire durable et équitable pour la radiodiffusion)* paru le 9 novembre 2023. Voir *Décret donnant des instructions au CRTC (cadre réglementaire durable et équitable pour la radiodiffusion)*, C.P. 2023-1125, (2023) 157 Gaz. Can. II, 24. Pour plus de précisions, voir également : Guèvremont, Richer et Varin, 2025, pp. 10-12. Depuis les phases de collecte de données de cette recherche, la *Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique*, a été adoptée en décembre 2025. Le texte de loi dispose notamment que « [a]fin d'assurer l'atteinte des objectifs de la présente loi, le gouvernement peut, par règlement » : « 1° établir les critères permettant de déterminer ce qui constitue du contenu culturel d'expression originale de langue française » et « 2° établir la quantité ou la proportion de contenu culturel d'expression originale de langue française ou de contenu disponible dans une version française qui doit être offert par les plateformes numériques ». Voir art. 20.1 et 20.2. Pour plus de précisions, consulter également la note 114.

Enfin, le consensus concernant le fait de ne pas encadrer les plateformes de prêt de livres numériques en bibliothèque s'explique principalement par le fait que les participant-es craignent que **les règles ayant été établies pour protéger la chaîne du livre dans le modèle de prêt de livres numériques ne soient revues dans leur entièreté**. Ces règles, qui se calquent sur le modèle du livre papier en ne permettant qu'à un-e usager-ère à la fois d'emprunter un exemplaire d'un livre numérique, visent précisément à ce que le format numérique ne cannibalise pas les ventes et donc les revenus des auteur-rices et des éditeur-rices. Toutefois, les discussions sur ce point ont démontré que certaines modifications précises dans ce modèle auraient pu faire consensus si la question à ce sujet, formulée de façon large, avait plutôt fait l'objet de plusieurs questions précises ciblant certains aspects du modèle. Par exemple, selon les participant-es, considérant qu'une flexibilité accrue des modalités d'emprunt constitue un facteur pouvant accroître indirectement la découvrabilité, le fait de **revoir les modalités d'accès et d'augmenter le nombre d'exemplaires disponibles à l'emprunt** sont deux mesures qui, si elles avaient été déclinées dans le questionnaire, auraient sans doute fait consensus.

3 **Mesure prioritaire : promotion des plateformes québécoises**

Les participant-es ont estimé que, si le gouvernement du Québec devait définir une mesure prioritaire pour promouvoir la découvrabilité du livre québécois dans l'environnement numérique, il devrait prioriser la **promotion des plateformes québécoises du secteur du livre auprès du grand public québécois**⁸⁰. Cette priorité s'impose en réaction au poids que la concurrence des plateformes étrangères fait peser sur le marché du livre au Québec. En mai 2023, à l'occasion de la 15^e journée interprofessionnelle du secteur du livre, organisée par l'Association des libraires du Québec (ALQ), des chiffres inquiétants ont été présentés aux différents acteurs de la chaîne du livre. Issus de l'*Étude sur les habitudes et les comportements de consommation en ligne des livres* réalisée par SOM, ces chiffres stipulent que 24 % des Québécois-es qui achètent des livres en format papier sur le Web le font sur Amazon, 19 % sur les plateformes des grandes chaînes comme Renaud-Bray et Indigo, et 7 % sur les sites des librairies indépendantes. En ce qui concerne les livres en format numérique, 64 % des Québécois-es les achètent sur Amazon ou Kobo, 20 % sur les sites des grandes chaînes et 13 % sur le site de librairies indépendantes. Ainsi, ce sont les plateformes transnationales qui concentrent l'essentiel des habitudes de consommation de livres en ligne des Québécois-ses.

Le phénomène #BookTok, générant des communautés de lecture sur le réseau social TikTok, préoccupe également les acteurs du livre québécois. Ces derniers constatent l'engouement majeur des jeunes adultes pour cette pratique majoritairement anglophone. On note avec inquiétude l'intérêt de plus en plus marqué des adolescent-es et des jeunes adultes pour la littérature anglophone. Il y a donc une volonté forte d'intégrer le Québec dans le mouvement, « si on ne veut pas manquer le bateau », comme l'indique un-e participant-e. Un-e libraire, qui travaille dans une librairie agréée, a souligné avoir constaté les retombées directes du phénomène #BookTok dans le fonctionnement de sa librairie. Dans le passé, il-elle ne commandait que quatre ou cinq copies d'un livre en anglais, alors que maintenant, pour certains titres qui sont susceptibles d'attirer l'attention sur TikTok, c'est près d'une centaine de copies qui doivent être commandées.

Ainsi, soutenir les plateformes locales paraît prioritaire pour stimuler l'économie et assurer la pérennité des entreprises culturelles québécoises. Ces plateformes, mieux adaptées aux besoins et intérêts spécifiques du public québécois, ont le pouvoir de renforcer l'identité culturelle locale. En outre, les participant-es estiment que la promotion des services locaux a le potentiel d'augmenter la visibilité des auteur-rices québécois-es et, ainsi, de réduire la concurrence avec les œuvres étrangères. Cela permettrait également de renforcer l'autonomie numérique du Québec, en limitant la dépendance aux géants technologiques étrangers et en contrôlant mieux les données et contenus diffusés.

80 Les autres mesures proposées étaient les suivantes : l'amélioration technologique des plateformes transactionnelles québécoises existantes ; le développement d'une application mobile pour les plateformes transactionnelles des librairies du Québec ; le développement de campagnes visant à promouvoir les nouveaux livres québécois sur les médias sociaux.

Thème 2 – Les données



Expériences et préoccupations

Les résultats de ce thème pour la phase 1 sont divisés en deux sous-sections en fonction du type de données considérées : les métadonnées (1) et les données d'usage (2).

1 Les métadonnées

Les enjeux liés aux métadonnées sont centraux lorsqu'il est question de la découvrabilité des œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique. D'après les participant-es, il s'agit du **principal facteur** qui influence la découvrabilité de ces œuvres dans l'environnement numérique. Toutefois, ils-elles soulignent également que les métadonnées peuvent être le **principal obstacle** à leur découvrabilité. Il convient de préciser que les répondant-es interrogé-es considèrent avoir un **niveau de maîtrise élevé des métadonnées** dans le cadre de leur travail. En effet, ils-elles sont une majorité à estimer avoir une « maîtrise fortement adéquate » ou « adéquate » des métadonnées. Ces résultats doivent cependant être nuancés en raison de l'échantillon considéré qui possède un niveau de littératie numérique plus élevé que le secteur du livre pris dans sa globalité. Ainsi, plusieurs répondant-es se sont dits surpris-es par ce résultat lors des groupes de discussion de la phase 1. Un-e répondant-e indique à cet égard : « Ce n'est pas l'observation que je fais de notre milieu, ni du côté des bibliothèques, ni du côté des librairies ». Par ailleurs, des disparités entre les différents acteurs du secteur se dessinent. Les auteur-rices ont par exemple indiqué ne pas savoir précisément ce que sont les métadonnées : « J'ai du mal à imaginer de quelles données on parle. On ne me consulte pas non plus ».

Selon les participant-es interrogé-es, il y a eu une **prise de conscience progressive de l'importance des métadonnées** pour la découvrabilité des livres par les acteurs du secteur du livre au Québec. Des efforts ont donc été déployés notamment afin d'offrir des formations et se doter d'outils visant à créer des métadonnées de qualité⁸¹. Cependant, ces métadonnées ne sont pas encore fournies et partagées « de façon systématique, pleine et complète » et plusieurs défis ont été soulevés par les participant-es à cet égard. Ainsi, en ce qui concerne les métadonnées, les expériences et préoccupations des acteurs du secteur sont tout particulièrement liées à la saisie et la standardisation des métadonnées (1.1), aux délais de transmission des métadonnées relatives aux livres québécois (1.2), à la production lacunaire des métadonnées (1.3) et enfin, à la problématique du choix de la métadonnée (1.4).

1.1 Les défis liés à la multiplication des saisies et à la standardisation des métadonnées

Plusieurs répondant-es ont souligné les enjeux liés à la **multiplication de la saisie des métadonnées**. En effet, pour chaque nouveau titre qu'une maison d'édition publie, différentes métadonnées doivent être envoyées à de multiples instances ou plateformes, lesquelles ont toutes leurs propres exigences et standards à respecter. Or, la multiplication des entrées de données sur plusieurs plateformes pour un seul livre augmente **les risques d'erreurs** et occasionne **une perte de temps** : « [U]ne multitude de données sont actuellement retranscrites de nombreuses fois par les différents intervenants, à commencer par le numéro ISBN et les données de base qui l'accompagnent, qui doivent être recopié[e]s entre quatre et six fois par l'éditeur[-rice] seulement » (Trudel, 2021 : 18). Il y a donc un **manque de communication et de coordination entre les différents intervenants** qui doivent produire ou mettre à jour les métadonnées. Ainsi, une majorité de participant-es a une perception négative de la circulation des métadonnées entre les acteurs du secteur (si la plupart la jugent « moyenne », d'autres estiment qu'il y a tout simplement « peu » ou « pas » de circulation). Néanmoins, quelques participant-es considèrent tout de même que cette circulation est « bonne » ou même « importante ».

81 Voir par exemple les « Outils et formations » développés par la Banque de titre de langue française (BTLF), en ligne : <https://btlf.ca/outils-et-formations/> (consulté le 5 février 2026).

En outre, des éditeur·rices interrogé·es disent déployer de grands efforts pour enrichir leurs métadonnées, mais ils ne savent pas toujours si les données ajoutées pourront être **transférées dans les systèmes des acteurs de la chaîne impliqués**, ou si elles seront exploitées par ceux-ci. Par ailleurs, bien que la normalisation des données existe depuis longtemps, **elle n'est pas implémentée pour autant dans les systèmes de gestion spécifiques** des acteurs du secteur.

Enfin, un dernier défi soulevé par les participant·es a trait à la collaboration avec les grandes plateformes telles que Amazon. En effet, malgré l'envoi de métadonnées riches et complètes pour les livres québécois, des erreurs et incohérences surviennent sur la plateforme, et il est difficile de faire **corriger les erreurs ou d'apporter des changements a posteriori**.

1.2 Les délais de transmission des métadonnées liées aux livres québécois

Plusieurs répondant·es ont souligné que les métadonnées sont un facteur de découvrabilité pour le livre québécois, lorsqu'elles sont complètes, sans erreur et disponibles à l'avance. Or, lors des groupes de discussion de la phase 1, l'un des principaux défis également mentionnés par des participant·es est **la disponibilité tardive des métadonnées des livres québécois** préalablement à leur publication. En effet, selon un·e participant·e, des changements dans les métadonnées (par exemple, le titre ou le résumé de l'ouvrage) peuvent survenir jusqu'à deux semaines avant la parution d'un livre québécois. En comparaison, les métadonnées des œuvres en provenance de l'Europe sont disponibles plusieurs semaines avant leur parution au Québec (un·e libraire parle de 6 à 8 semaines), puisque celle-ci est décalée par rapport à leur parution sur le marché européen. Un·e répondant·e souligne que **cette situation désavantage donc les livres québécois** par rapport aux livres francophones importés, car ces derniers ont généralement de meilleures métadonnées au moment de leur publication.

1.3 Le défi de la production lacunaire des métadonnées

L'un des principaux défis soulevés est également d'avoir la meilleure qualité possible de métadonnées, notamment pour **se distinguer des plateformes dominantes** qui feraient peu d'enrichissement des métadonnées, comme le souligne un·e participant·e.

Un·e répondant·e souligne à cet égard qu'il y a une **forte diversité éditoriale au Québec**, mais qu'il s'agit de petites maisons d'édition avec de petites équipes et que « pour l'instant, la production des métadonnées n'est pas efficace ». En effet, l'enrichissement des données requiert **des ressources humaines, financières et techniques** que les éditeur·rices n'ont pas nécessairement à leur disposition. Il y a un besoin de formation qui entre en conflit avec le manque de ressources disponibles. Un·e éditeur·rice souligne que, pour effectuer un travail le plus complet possible d'établissement et d'inscription des métadonnées, cela nécessite une équipe formée à ces tâches. À l'heure actuelle, le fait d'avoir une ou plusieurs personnes dédiées spécifiquement à ce travail est l'exception plutôt que la règle. Un·e répondant·e souligne en outre le **manque d'incitatifs pour favoriser un travail appliqué d'établissement des métadonnées** : « À quoi va-t-il servir ? ». En effet, étant donné l'opacité des algorithmes, il est difficile de savoir quelles métadonnées seront exploitées par les plateformes. L'apport d'un logiciel du genre de TAMIS est reconnu⁸², en ce qu'il permettrait d'identifier les thèmes clés de l'œuvre et de leur donner de l'importance, à condition toutefois qu'il y ait toujours une **vérification humaine** pour s'assurer que le sens des mots-clés et entités suggérés est adéquat.

L'absence ou le manque de métadonnées a des effets négatifs sur la découvrabilité d'un livre dans l'environnement numérique et peut aussi modifier les comportements des utilisateur·rices en ligne. Un·e participant·e souligne par exemple avoir tendance à rechercher les mots-clés les plus simples et à ne pas se fier au fait que **les résultats pertinents aient reçu la bonne métadonnée de base permettant de les identifier**. Ainsi, le·la répondant·e fait état de l'appréhension qu'une requête trop précise nuise au repêchage de résultats pourtant pertinents.

82 Voir à ce sujet la section « État de la littérature » du livre blanc.

1.4 La problématique du choix de la métadonnée

1.4.1 Identification de la métadonnée « québécois-e »

Les problèmes liés au choix des métadonnées permettant d'identifier une œuvre ont aussi été évoqués, notamment la diversité des métadonnées qui peuvent être utilisées afin de qualifier cette appartenance, ce qui peut nuire à la découvrabilité des œuvres lors des requêtes réalisées par les lecteur-rices. Par exemple, le choix d'inclure dans les métadonnées la **qualification de livre « québécois »**, peut se faire en utilisant une étiquette telle que « livre d'ici », « livre de chez nous » ou encore « livre québécois ».

Selon le questionnaire de la phase 1, une grande majorité des participant-es interrogé-es affirment que les plateformes devraient davantage **mettre de l'avant le fait qu'une œuvre littéraire est d'origine québécoise**, tandis que quelques participant-es pensent le contraire. Certain-es professionnel-les préconisent en effet une stratégie inverse et vont même jusqu'à dissimuler l'origine québécoise des œuvres de leur catalogue. Par exemple, un-e éditeur-riche souligne que dans sa maison d'édition, on ne parle pas d'œuvre québécoise, mais plutôt « d'œuvre francophone » dans le but d'être plus en lien avec la francophonie que le Québec. En effet, les données bibliographiques des livres de cette maison ne mentionnent pas « littérature québécoise », mais plutôt « littérature francophone », voire « littérature française » dans certains cas. L'éditeur-riche indique qu'à son avis, les œuvres québécoises obtiennent ainsi une meilleure visibilité et sont plus facilement découvrables.

Les participant-es se sont également interrogé-es sur la **définition de l'« auteur-riche québécois-e »** ce qui nécessite de se pencher sur la provenance d'un-e auteur-riche. Par ailleurs, qualifier de « québécois » toute œuvre publiée chez un éditeur-riche québécois-e pose aussi des problèmes, par exemple le fait de ne pas reconnaître comme québécoises des œuvres écrites par des auteur-riche-s québécois-es mais parues à l'étranger, ou, au contraire, de désigner comme québécoises des œuvres publiées par un éditeur-riche québécois-e mais écrites par des auteur-riche-s d'ailleurs. Cette façon de procéder a cependant l'avantage d'être objective et simple. C'est peut-être ce qui explique la mention « Éditeur québécois » que l'on appose sur les œuvres publiées par les maisons d'édition québécoises sur la plateforme Pretnumerique.ca, ce qui inclut des œuvres étrangères ou traduites.

1.4.2 Des métadonnées adaptées au contexte québécois

Si les participant-es ont souligné la pertinence des codes BISAC et Thema pour décrire les œuvres, ils ont tout de même déploré le fait que **ces répertoires demeurent incomplets et inadéquats** pour décrire certains contenus. À titre d'exemple, ces répertoires peuvent accuser un certain retard par rapport aux thématiques couvertes dans les œuvres, comme en témoigne l'absence de code Thema jusqu'en 2021 pour « désigner des récits mettant en scène des personnes trans ». De plus, puisqu'il s'agit de métadonnées qui n'ont pas été créées pour le Québec, elles ne sont donc pas toujours **adaptées au contexte culturel québécois**. Un-e participant-e souligne l'absence de certains thèmes ou référents spécifiques au Québec que l'on aimerait pouvoir identifier (par exemple, la « Révolution tranquille » ou le « Vieux-Québec »). Lors du groupe de discussion de la phase 2, il a été mentionné qu'un travail de consultation des acteurs du secteur a été engagé par la BTLF à cet égard (voir la section « Besoins et pistes d'action » ci-dessous).

Certaines métadonnées peuvent aussi être **difficiles à traduire en français**. Un-e participant-e mentionne à cet égard la traduction de « *spirit of the place* » par « terroir » dans le catalogue Thema, alors qu'elle pourrait plutôt être traduite littéralement par « esprit du lieu ».

1.4.3 Les métadonnées et la diversité culturelle des œuvres littéraires au Québec

Généralement, **les métadonnées ne précisent pas l'appartenance de l'auteur-riche à une minorité culturelle du Québec ou à un peuple autochtone**. En l'absence de cette identification, il n'est pas toujours facile de repérer ces œuvres dans les catalogues. Quelques répondant-es ont ainsi mentionné qu'ils-elles procèdent à l'ajout de métadonnées pertinentes et spécifiques pour ces œuvres, lesquelles peuvent inclure le nom des nations ou encore les langues autochtones des titres. Un-e répondant-e a indiqué le besoin d'une bonne indexation pour que les œuvres autochtones ne soient pas « noyées » dans la masse des contenus et soient facilement repérables.

Cependant, plusieurs répondant-es ont indiqué ne pas souhaiter ou être mal à l'aise avec l'identification d'un-e auteur-riche sur la base de son appartenance à une nation autochtone ou à une minorité culturelle. Un-e répondant-e souligne que l'auteur-riche pourrait s'identifier personnellement s'il-elle le souhaite sur sa page en ligne. Cette information ne ferait donc pas partie des métadonnées associées à une œuvre, mais elle serait néanmoins accessible publiquement si c'est le souhait de l'auteur-riche. Un-e participant-e souligne qu'il est difficile de faire la promotion d'un livre sur la base de l'appartenance de son auteur-riche à une minorité culturelle. Le ou la répondant-e précise que de telles initiatives doivent être portées par une organisation qui joue un rôle de médiation, à l'instar de l'initiative « En juin : Je lis autochtone ! » qui a été lancée par la Librairie Hannenorak à Wendake.

Des remarques similaires ont été émises lorsqu'il s'agit de **l'appartenance des personnages d'un livre à un peuple autochtone ou à une minorité culturelle**. En effet, bien que cette information puisse être pertinente, notamment pour les enseignant-es afin d'orienter les choix de littérature jeunesse qu'ils-elles sélectionnent, les participant-es ont émis de fortes réserves quant à l'identification de personnages issus des minorités dans les œuvres littéraires. Des participant-es ont néanmoins souligné qu'il pourrait être acceptable d'inclure cette information lorsque l'appartenance à cette communauté est au cœur de l'œuvre. Parmi les réticences évoquées, on note le fait que l'inclusion de personnages issus des minorités culturelles dans les œuvres ne devrait pas automatiquement signifier que ces œuvres *portent* sur ces minorités. En effet, en incluant des personnages appartenant à diverses communautés culturelles, les auteur-rices peuvent aussi avoir pour objectif de normaliser leur présence dans notre société. Ne nuirait-on pas à cet objectif en identifiant explicitement ces personnages comme appartenant à une minorité ? Ainsi, plusieurs participant-es ont souligné que l'ajout d'une telle information devrait être réalisé après **consultation de l'auteur-riche de l'œuvre**.



Le « Robot Lecteur »

Un partenariat entre TAMIS⁸³ et Leslibraires.ca a permis le lancement du Robot lecteur⁸⁴, un outil de recherche et de navigation innovant qui explore le contenu de la version numérique des livres pour en extraire les principales entités (personnages, lieux, organisations, objets). Le Robot lecteur analyse l'intégralité du texte pour identifier les thématiques principales de chaque ouvrage, au-delà du résumé produit par l'éditeur, afin d'en faciliter ainsi la découverte par les lecteur-rices. « Nous avons développé un outil pour permettre au livre de se décrire lui-même ou, si vous préférez, de parler de lui-même à partir de son contenu plutôt que de son contenant, comme la quatrième de couverture »⁸⁵. Grâce à la participation d'une cinquantaine de maisons d'édition, le Robot lecteur permet la mise en valeur des livres d'ici en référençant les entités de chaque ouvrage sur le site Leslibraires.ca, mais également sur le Web, et ce, afin d'offrir une plus grande découvrabilité aux œuvres littéraires. Le projet du Robot lecteur est accessible depuis le site Leslibraires.ca et a été soutenu par le Conseil des arts du Canada⁸⁶.

Ainsi, les préoccupations émises par les participant-es en lien avec les métadonnées peuvent être regroupées en deux principales catégories : **1) les enjeux liés à la production de métadonnées complètes et de qualité, à leur disponibilité, leur enrichissement et leur partage** (manque de formation, de ressources financières, humaines et techniques, et manque de standardisation) ; **2) l'opportunité d'identifier les œuvres, auteur-rices et personnages selon leur provenance** (« Livre québécois ») **ou leur appartenance à une communauté culturelle** (« Livre autochtone »).

2 Les données d'usage

Les répondant-es de cette étude estiment avoir un niveau de **maîtrise de l'utilisation des données d'usage** dans le cadre de leur travail, **qui est moindre** que celui acquis en lien avec l'utilisation des métadonnées. En effet, un tiers des participant-es considèrent avoir une maîtrise « fortement adéquate » ou « adéquate » de ces données d'usage, tandis que plus de la moitié des participant-es considèrent avoir une maîtrise oscillant entre « moyennement adéquate » et « très inadéquate ».

En effet, les acteurs du secteur du livre se sont surtout concentrés ces dernières années sur les enjeux liés aux métadonnées et à leur enrichissement, **au détriment des données d'usage qui sont malheureusement peu exploitées**, à la fois en bibliothèque publique et en librairie. Pourtant, selon un-e participant-e, « pour savoir où on s'en va en culture, il faudrait maintenant savoir comment cultiver et utiliser les données d'usage qui sont à la disposition des professionnel-les » ; mais lorsque ces données existent, il faut du temps et des ressources pour pouvoir les analyser et les exploiter.

Dès lors, les expériences et préoccupations des acteurs du secteur peuvent être distinguées en fonction du point de diffusion, à savoir celui des bibliothèques publiques (2.1) ou celui des librairies (2.2).

83 Voir à ce sujet la section « État de la littérature » du livre blanc.

84 Projet TAMIS, « Le Robot lecteur TAMIS déployé sur leslibraires.ca », 30 mai 2023, en ligne : <https://tamis.ca/2023/05/30/le-robot-lecteur-tamis-deploie-sur-leslibraires-ca/> (consulté le 5 février 2026).

85 Leslibraires.ca, « Robot lecteur », en ligne : <https://www.leslibraires.ca/robot-lecteur?srsltid=AfmBOoqpiHFz-pNanLXBInK1sZqYsBTIV8-ioAjz-R2eXzArxEc01dsIT> (consulté le 5 février 2026).

86 *Ibid.*

2.1 Les données d'usage en bibliothèque publique

En bibliothèque publique, **les données d'usage seraient moins accessibles**. Selon un-e participant-e, cela s'explique par le fait qu'il s'agit des données de prêt des citoyen-nes et, par conséquent, elles sont souvent détruites après une année. Par ailleurs, un-e participant-e a souligné que l'analyse des données d'usage dans la bibliothèque où il-elle travaille en est « au premier niveau de l'analyse statistique » (c'est-à-dire le nombre de prêts). Il-elle ajoute qu'« il n'y a pas de croisement, on ne va pas plus loin que ça. Nos outils de toute manière ne nous permettent pas vraiment d'aller exploiter cela de manière optimale ». Ainsi, même si le prêt numérique est disponible dans la plupart des bibliothèques, seule la BAnQ aurait véritablement les moyens, pour l'instant, de s'intéresser à l'analyse de ses données d'usage. À la BAnQ, les données d'usage seraient ainsi accessibles de manière plus granulaire et permettraient de **procéder à une analyse des emprunteur-rices** avec la possibilité de faire du **prédicatif** (ce qui devrait intéresser prochainement les lecteurs-rices) ou du **réactif** (il faut augmenter la disponibilité de tel ou tel titre en raison de l'intérêt des lecteur-rices). À l'heure actuelle, les données de toutes les bibliothèques publiques du Québec ne sont pas mises en commun. D'après un-e participant-e, cette mise en commun serait très pertinente pour dresser un **portrait national des emprunts et des profils des usager-ères en bibliothèques**⁸⁷.

2.2 Les données d'usage en librairie

En librairie, un-e participant-e souligne qu'il y a une **réticence à récolter, analyser et utiliser les données d'usage**, car les libraires ne veulent pas devenir « des chaînes impersonnelles à la *Big Brother* » en exploitant les données de leurs client-es. Ainsi, il y aurait un **besoin d'éducation sur les données**, notamment à destination des libraires indépendant-es. Un-e répondant-e souligne également que **les outils technologiques** dont les libraires disposent ne **permettent pas de récolter et d'exploiter ces données**. Par ailleurs, « [d]ans notre entente avec le site Leslibraires.ca, [...] ces données [sont] en grande partie conservé[es] pour l'usage de la plateforme ». Enfin, plusieurs participant-es ont indiqué que la « donnée du livre aujourd'hui, on la voit encore comme quelque chose de payant » et que « les données d'usage, on ne les partage pas ! ». Le partage de ces données d'usage serait donc sensible, car elles sont liées à la fidélité de la clientèle et vues comme une « intelligence développée localement ».

Ainsi, les préoccupations émises par les participant-es en lien avec les données d'usage peuvent être regroupées en trois principales catégories : **1) la capacité d'exploitation de la grande quantité de données d'usage** détenues par les bibliothèques publiques et les libraires du Québec, ainsi que **l'optimisation** de cette exploitation ; **2) l'exploitation éthique de ces données** (par exemple, en respectant la vie privée des usager-ères) ; et **3) le partage des données d'usage avec les autres acteurs du secteur du livre**.

⁸⁷ Des données d'usage, au moins partielles, sont collectées par les bibliothèques publiques par le biais de la plateforme de prêt Pretnumerique.ca. Cependant, la disponibilité et l'accessibilité à de telles données ne semblaient pas connues des participant-es.



Besoins et pistes d'action

Parmi les différents outils ou stratégies susceptibles de favoriser la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises en lien avec les données, plusieurs ont fait **consensus** parmi les participant-es lors de la deuxième phase du projet.

Les métadonnées

Pour les métadonnées, ces mesures se réfèrent au choix des métadonnées liées à l'identification des œuvres (1), aux plateformes numériques (2) et enfin, aux ressources humaines et au développement d'un socle commun de métadonnées québécoises (3).

1 Le choix des métadonnées liées à l'identification de l'œuvre

Au cours de la phase 2, les participant-es se sont prononcé-es en faveur de trois propositions, à savoir : l'ajout au sein des métadonnées bibliographiques de données indiquant que **le livre a été édité au Québec**, que **l'auteur-riche est québécois-e** et que **le livre traite d'un sujet relatif au Québec** (personnalité québécoise, intrigue qui se déroule au Québec, enjeu de société d'importance pour le Québec). Lors du groupe de discussion, il a été souligné, en ce qui concerne la donnée sur la provenance de l'auteur-riche ou de l'œuvre, qu'elle devrait être identifiée comme métadonnée dans le système ONIX. À cet égard, les commentaires recueillis insistent notamment sur le rôle joué par l'équipe interne de Memento de la BTLF afin d'ajouter cette métadonnée lorsqu'elle est identifiable et qu'elle n'a pas été complétée par l'éditeur-riche. De plus, les participant-es ont exprimé le besoin que **des codes Thema et BISAC adaptés à la littérature québécoise soient créés**, en prévoyant notamment des sujets québécois et/ou adaptés au contexte culturel québécois. Afin de faciliter la mise en œuvre de cette dernière mesure, le rôle de la BTLF a été souligné puisque des comités nationaux étaient en préparation au moment de la collecte de données de la phase 2 du projet afin de faire des recommandations pour la prochaine version de Thema⁸⁸. L'objectif était que cette dernière intègre de **nouvelles extensions nationales relatives au Québec**, et ce, afin d'ajouter des sujets très ciblés⁸⁹ et de pouvoir ainsi qualifier de manière plus appropriée les œuvres littéraires du Québec. Cependant, la possibilité d'effectuer des recherches thématiques sur les sujets abordés par les livres et de croiser les données, grâce à l'exploitation des Thema par les moteurs de recherche, reste à l'heure actuelle un défi majeur.

Des participant-es ont souligné qu'il persiste des **enjeux de formation** et qu'il y a par ailleurs la volonté d'aller ultimement vers **un outil qui guiderait le choix des métadonnées par l'utilisateur**. De plus, certaines **structures informatiques doivent être modernisées** afin de pouvoir contribuer à enrichir les métadonnées des œuvres dans le système de classification Thema, comme le souligne un-e participant-e qui contribue depuis plusieurs années à ce projet de modernisation des métadonnées au sein de l'entreprise de distribution pour laquelle il-elle travaille.

88 Selon des informations transmises par la BTLF à l'issue de la période de collecte de données (octobre 2025), deux comités nationaux ont été constitués. Le premier est le Comité national Thema de la BTLF qui est composé d'éditeur-riche, de libraires, de diffuseurs et de représentant-es de la BTLF. Son rôle est de suggérer des ajouts et des modifications pour que Thema évolue en fonction des besoins du marché mondial du livre et également des demandes et besoins spécifiques de chaque pays ou nation. Ce comité peut ainsi suggérer des « extensions nationales » liées au Québec et au Canada francophone dans les qualifiants. Pour la dernière version de Thema (v 1.6) on note notamment l'ajout de « littérature du Québec », de l'« Acadie » comme zone géographique ou encore l'ajout de la « raquette » dans les sports hivernaux. Par ailleurs, un Comité décolonisation a également été mis en place. Il est constitué d'éditeur-riche autochtones ou d'éditeur-riche qui publient des ouvrages sur des contenus autochtones. Ce comité consultatif a permis à la BTLF de valider des questions qui sont apparues dans le cadre de travaux réalisés avec d'autres partenaires internationaux. En effet, la BTLF participe également à un comité international consacré à la décolonisation des normes et standards du livre et à la mise en valeur des contenus et des ouvrages autochtones dans les métadonnées. Ce comité, initié par BookNet Canada (Canada), la BTLF (Québec) et EDITEUR (Angleterre) a été rejoint par l'Association of Australian Publishers (Australie) en 2025 et sera rejoint par la Nouvelle-Zélande en 2026. Ces initiatives ont permis d'ajouter plusieurs nouveaux codes dans Thema afin de pouvoir mieux identifier les peuples autochtones du Canada et du Québec (Premières Nations, Métis, Inuit) et mieux nommer les contenus autochtones avec notamment l'ajout de célébrations autochtones, d'arts, de lieux, de langues, et de modes de transmission des savoirs et de la culture. Voir également : EDITEUR, BTLF, BookNet Canada, Australian Publishers Association, « Mettre en valeur les contenus liés à l'autochtonité et aux nations et peuples autochtones avec Thema et ONIX », 2025, en ligne : <https://www.editeur.org/files/ONIX%203/APPNOTE%20Highlighting%20indigenous%20content%20and%20contributors%20in%20ONIX%20and%20Thema%20Overview%20fr-CA.pdf> ; voir également : « Utiliser Thema 9 : Mettre en valeur les contenus liés à l'autochtonité et aux nations et peuples autochtones avec Thema », 2025, en ligne : https://btlf.ca/wp-content/uploads/2025/12/20251110_Utiliser-Thema-9_Contenus_autochtones_VF.pdf

89 Pour consulter la liste des sujets sur le site francophone, voir : EDITEUR, « Thema : Classification thématique 1.6 », en ligne : <https://ns.editeur.org/thema/fr-CA> (consulté le 5 février 2026).

Par ailleurs, la proposition d'ajouter une **option permettant aux auteur-rices du Québec de s'auto-identifier** (minorité culturelle, nation autochtone, sexe, genre) **dans les métadonnées bibliographiques, accompagnée d'information sur les effets potentiels de cette auto-identification**, a fait consensus parmi les participant-es. En effet, l'ajout de certaines données personnelles doit toujours faire l'objet d'une consultation avec l'auteur-ric.e. Une telle mesure pourrait cependant favoriser la reconnaissance des œuvres écrites par des auteur-rices issu-es de la diversité culturelle et de genre⁹⁰, grâce à des données spécifiquement repérables.

Au contraire, l'idée que **l'éditeur-ric.e consulte l'auteur-ric.e dans l'établissement des métadonnées de l'ouvrage qu'il-elle publie n'a pas fait consensus**. Certain-es éditeur-rices ont indiqué qu'une telle consultation a déjà lieu la plupart du temps, en particulier pour les métadonnées liées à la personne autrice, et qu'elle s'adapte en fonction du niveau de connaissance et de l'intérêt de l'auteur-ric.e. En raison de la complexité de cette tâche, les métadonnées commerciales sont élaborées par l'éditeur-ric.e, qui possède également une excellente connaissance de l'œuvre. Selon un-e participant-e, la question de la visibilité commerciale doit être prise en considération. Une obligation d'inclure davantage l'auteur-ric.e dans cette tâche ne serait donc pas nécessairement bénéfique. Une personne autrice a toutefois mentionné avoir grandement apprécié, lors de la production de son dernier livre, que son éditeur-ric.e lui remette un questionnaire à remplir afin d'identifier tous les mots-clés et sujets pour identifier son livre. Cette pratique, selon elle, permet de créer des mots-clés pertinents puisqu'après tout, l'auteur-ric.e connaît son œuvre mieux que quiconque. À tout le moins, une sensibilisation pourrait permettre aux auteur-rices de prendre conscience de l'importance des données descriptives de leurs livres, sans qu'il ne s'agisse pour autant d'une responsabilité ou d'une tâche devant revenir à l'auteur-ric.e au même titre que l'éditeur-ric.e.

Quant à l'opportunité de développer **un système permettant aux lecteur-rices d'enrichir les métadonnées des œuvres littéraires québécoises**⁹¹, les avis recueillis ne le considèrent pas comme une priorité.

2 Les métadonnées et les plateformes numériques

En la matière, les participant-es ont tout d'abord émis un consensus quant à la proposition qui vise à ce que **des moyens soient déployés par le gouvernement du Québec afin de contraindre les plateformes (québécoises, canadiennes et internationales) à collaborer avec les acteurs québécois de la chaîne du livre en vue d'assurer une bonne utilisation et gestion des métadonnées relatives aux œuvres québécoises**. Cela viserait notamment à faciliter la mise à jour des métadonnées utilisées par les plateformes numériques, ce qui contribue au bon référencement et donc à la découvrabilité des livres québécois. Lors du groupe de discussion, il a été souligné que le message lié au besoin de mise à jour des métadonnées pourrait être clarifié auprès de l'ensemble des plateformes. Cependant, les participant-es ont également insisté sur le fait qu'il s'agit **d'enjeux mécaniques et opérationnels**, davantage que de législation. En effet, il faut que **les systèmes de mise à jour des plateformes soient fluides et automatisés afin d'éviter la rétention de données** de la part des acteurs du secteur du livre et de faciliter la mise à jour des données biographiques et descriptives, ce qui est plus complexe en comparaison des données commerciales (prix, date de parution, etc.). En effet, comme il a été souligné par des participant-es, les systèmes informatiques des plateformes numériques ne permettent pas toujours d'enregistrer les nouvelles données transmises⁹². Une veille humaine, généralement produite par les éditeur-rices, doit donc constamment être effectuée afin de s'assurer que ce qui est affiché en ligne correspond aux bonnes métadonnées. À cet égard, il a été souligné qu'il faut se donner les moyens de **revoir en profondeur les infrastructures techniques et soutenir les acteurs, notamment grâce à des subventions et d'autres types de financement à long terme offerts par le gouvernement**.

Enfin, la proposition que soit soutenue par le gouvernement québécois la **création d'une page Wikidata pour chaque livre québécois** a obtenu le consensus des participant-es. Ils-elles ont en effet estimé qu'une telle mesure favoriserait la découvrabilité des œuvres littéraires québécoises. Par ailleurs, une mesure de soutien visant plutôt la création d'une page Wikipedia pour chaque livre québécois n'a pas fait l'objet d'un consensus. Ainsi, selon les participant-es, l'enrichissement de la base de données Wikidata devrait être priorisé.

90 Il est à noter que le genre est une donnée personnelle qui a été retirée de la dernière version du système ONIX. La BANQ a également décidé de supprimer cette information dans les notices d'autorité qui sont élaborées.

91 Proposition issue d'un rapport de Clément Laberge, *Plan d'action sur les données concernant les contenus culturels (mesure 111 du PCNQ)*. Bilan de l'année 2019, remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) en 2020, non public.

92 À noter que le système de la plateforme Leslibraires.ca permet maintenant d'effectuer un flux automatisé des mises à jour.

3 Mesures prioritaires : ressources humaines et développement d'un socle commun de métadonnées québécoises

Grâce au questionnaire de la phase 2, les participant-es ont identifié deux mesures qui seraient prioritaires parmi un ensemble de mesures proposées⁹³.

Tout d'abord, les participant-es ont estimé que le gouvernement du Québec devrait prioriser, **l'aide aux acteurs de la chaîne du livre en termes de ressources humaines** (ce qui comprend **l'embauche de personnel qualifié** pour la production et la gestion des métadonnées)⁹⁴. En effet, les participant-es ont souligné que la gestion des métadonnées est un problème majeur pour les maisons d'édition qui ont de petites équipes et que les tâches sont exponentielles avec le développement des livres numériques, des livres audios, etc. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de roulement du personnel, les participant-es ont mis en évidence le besoin d'un **niveau de formation minimum des équipes éditoriales** afin de s'assurer que les métadonnées de base sont présentes, lesquelles pourront ensuite être enrichies. La formation doit également être continue, car les modèles évoluent. Les participant-es ont également souligné la pertinence **d'un guide des bonnes pratiques et la création d'outils** visant à soutenir le travail des maisons d'édition en lien avec les métadonnées. Cependant, comme le souligne un-e participant-e, « la création de métadonnées très bien structurées, cela reste un métier ».

Ainsi, lors du groupe de discussion, les participant-es ont été interrogé-es sur la possibilité de **créer un nouvel intermédiaire** qui pourrait avoir ce rôle de soutien pour les métadonnées du livre, inspiré du modèle du réseau d'agent-es de développement culturel numérique (ADN)⁹⁵. Ce nouvel intermédiaire apporterait du soutien aux acteurs qui en émettent le besoin en fournissant un service personnalisé. Le modèle de l'entreprise française d'Électre qui « conçoit, développe et propose un bouquet de services autour de la base de données bibliographiques des professionnel·les du livre »⁹⁶, notamment la création des métadonnées descriptives des livres qui sont envoyés par des éditeur·rices, a été discuté. Le développement d'un acteur fondé sur le même modèle d'affaires a déjà été envisagé au Québec, cependant, le marché québécois a été jugé trop petit et inadapté. Par ailleurs, le coût d'utilisation de ce service aurait été prohibitif pour les petites maisons d'édition qui sont majoritaires au Québec. Aussi, la culture de ce modèle d'affaires devrait être repensée. Selon les participant-es, l'initiative de la création de ce nouvel intermédiaire devrait être lancée sous l'égide du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dans un second temps, les participant-es ont estimé que le gouvernement du Québec **devrait aussi prioriser le développement d'un socle commun de métadonnées québécoises**⁹⁷. En effet, les participant-es ont souligné que les métadonnées ne sont pas utilisées de la même façon par les différents intervenants de la chaîne du livre et que chacun enrichit les métadonnées selon ses besoins. Cependant, il existe une nécessité de construire un socle commun. Les participant-es ont d'ores et déjà souligné la mise en place de plusieurs initiatives qui vont dans le sens d'une meilleure coordination du secteur du livre pour la production et le partage des métadonnées.

93 L'équipe de recherche n'établit pas de hiérarchie entre les deux mesures prioritaires identifiées.

94 Les autres mesures proposées étaient les suivantes : bonifier ou revoir l'offre de formation en matière de production, de gestion et d'usages des métadonnées pour les différents intervenants de la chaîne du livre ; offrir des formations sur l'impact du choix des métadonnées et les stratégies à développer en la matière (par exemple, pour tenir compte de la manière dont les métadonnées sont utilisées par les plateformes) ; répondre aux besoins des acteurs de la chaîne du livre en termes de ressources technologiques (par exemple pour améliorer les systèmes technologiques internes de gestion des métadonnées) ; exiger que Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) contribue davantage à la production des métadonnées.

95 Voir *supra* note 76.

96 Voir Électre, en ligne : <https://accueil.electre.com/expertise> (consulté le 5 février 2026).

97 Les autres mesures proposées étaient les suivantes : développer et mettre à jour sur une base continue un guide du bon usage des métadonnées ; développer des outils de contrôle de la qualité des métadonnées ; développer un système de partage des métadonnées à destination des éditeur·rices.

Une collaboration accrue entre Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et la Banque de titre de langue française (BTLF) :

Lors du groupe de discussion, il a été précisé que la BAnQ et la BTLF voulaient mettre en place une collaboration afin de favoriser le partage des métadonnées. À cet effet par exemple, la BAnQ, qui est une agence ISNI depuis juillet 2019⁹⁸, ainsi que la BTLF, ont mis en place un processus au cours duquel la BAnQ met à disposition l'identifiant ISNI attribué lors de la publication d'un ouvrage auprès de la BTLF, qui l'intègre dans ses fiches d'autorités et l'exporte ensuite à tous ses abonné-es (librairies, bibliothèques, centres de services scolaires, etc.). La BTLF rend également ces ISNI visibles pour l'éditeur-riche, qui peut ainsi répertorier les ISNI de ses contributeur-rices et les entrer dans les différents systèmes de référencement afin d'accélérer la bonne identification de ces dernier-ères par les professionnels du livre⁹⁹. Lors du groupe de discussion, un-e participant-e a ainsi souligné « qu'il faut s'entraider pour que le premier qui a la donnée, la transfère »¹⁰⁰.

La mise en place du Hub de la Bibliothèque de titre en langue française (BTLF), vers un socle commun ? :

La plateforme centralisée de la BTLF, appelée le *Hub* de la BTLF, permettrait une meilleure collaboration entre les différents intervenants de la chaîne du livre au Québec, d'après les commentaires recueillis lors du groupe de discussion. Cette plateforme, qui est désormais opérationnelle, vise à **faciliter le travail de l'éditeur-riche** afin de diminuer le nombre de plateformes où il-elle doit entrer les mêmes données. Une fois entrée à la BTLF, la donnée est structurée et transmise aux différents acteurs (par exemple, la Base de l'AQSL et l'Entrepôt numérique de De Marque sont actuellement connectés au Hub). La donnée structurée est ensuite transmise aux différents acteurs qui peuvent l'enrichir en fonction de leurs besoins. La plateforme permet ainsi des flux bidirectionnels de données, ce qui simplifie le travail actuel de la BTLF pour le partage de métadonnées complètes et de qualité entre les différents acteurs du secteur. Le *Hub* joue également un rôle dans la **formation des acteurs du secteur**, avec des outils pour guider de façon automatisée la création des métadonnées. Ainsi, d'après les participant-es interrogé-es, **le projet de la BTLF fait consensus et il s'agit d'un projet d'envergure**¹⁰¹ qui doit être soutenu sur le long terme¹⁰². Il a également été précisé que le travail de la BAnQ ne serait pas modifié par l'établissement d'une telle plateforme¹⁰³. D'après les commentaires recueillis, les deux acteurs que sont la BTLF et BAnQ s'entendent sur le fait qu'il y a des moyens à mettre en place afin de favoriser et simplifier la collaboration de leurs systèmes respectifs ainsi que les flux de métadonnées.

98 Voir Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), « BAnQ, agence ISNI », en ligne : <https://www.banq.qc.ca/notre-institution/bibliotheque-nationale/banq-agence-isni/> (consulté le 5 février 2026). Durant le groupe de discussion, il a été rappelé que BAnQ est à la source puisqu'elle crée l'ISBN et elle est également une agence de catalogage avant publication. Ainsi, un formulaire est transmis à l'éditeur-riche qui doit le remplir puis le renvoyer à la BAnQ, laquelle va ensuite créer les métadonnées liées à ce livre.

99 D'après des informations transmises par la BTLF en octobre 2025, un tel processus de collaboration entre la BAnQ, la BTLF et les éditeur-rices a été mis en place à compter de 2024.

100 D'après des informations transmises par la BTLF en octobre 2025, d'autres collaborations sont en cours d'exploration entre la BTLF et la BAnQ.

101 D'après les commentaires recueillis lors du groupe de discussion, un tel projet nécessite entre autres des systèmes, des données, de la formation, une compréhension de la culture interne de chacun, etc.

102 Le projet de Hub reçoit des subventions de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et de Patrimoine Canada.

103 En effet, la BAnQ est responsable du processus de dépôt légal des œuvres et de création de l'ISBN. Par ailleurs, il est également de son rôle d'établir des notices bibliographiques complètes notamment en lien avec sa fonction patrimoniale.

Les données d'usage

Plusieurs propositions ont obtenu le consensus des participant-es quant aux données d'usage. Tout d'abord, l'idée que le gouvernement devrait **encadrer l'utilisation des données d'usage recueillies par les plateformes transactionnelles des librairies afin de respecter certains principes éthiques** a été acceptée par les participant-es. De même, le gouvernement devrait **encadrer l'utilisation des données d'usage dans les catalogues des bibliothèques publiques et les plateformes de prêt de livres numériques afin de respecter certains principes éthiques**. Selon les participant-es, l'élément le plus important à cet égard est la protection de la vie privée des utilisateur-ices. D'après certain-es participant-es, la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (Loi 25) adoptée en septembre 2021, paraît suffisante à cet égard.

Enfin, une dernière proposition a été soutenue par les participant-es en ce qui concerne les données d'usage : le soutien financier, par le gouvernement, des **librairies québécoises qui souhaitent améliorer leurs plateformes transactionnelles afin de tirer profit des données d'usage** pour personnaliser l'expérience de leurs utilisateur-ices. Lors du groupe de discussion, il a également été mentionné que la **fusion entre les données commerciales et les données des bibliothèques publiques** pourrait être très précieuse pour mieux comprendre le marché du livre au Québec.

Thème 3 – Les algorithmes de recommandation et l'IA



Expériences et préoccupations

Les résultats de ce thème pour la phase 1 sont divisés en cinq sous-sections : la qualité et la pertinence des algorithmes de recommandation (1), la recommandation algorithmique et l'accès à une diversité d'œuvres littéraires, y compris québécoises (2), l'impact des algorithmes sur les acteurs de la chaîne du livre en termes de littératie numérique et d'accessibilité de ces outils (3), les enjeux éthiques liés à l'utilisation de systèmes de recommandation dans le secteur du livre (4) et enfin, le rôle des acteurs humains dans la découvrabilité (5).

1 La qualité et la pertinence des algorithmes de recommandation

Les algorithmes des moteurs de recherche, de recommandation et des réseaux sociaux sont identifiés par plusieurs participant-es comme **l'un des principaux facteurs** de découvrabilité des livres. Cependant, les algorithmes sont également identifiés comme un **obstacle majeur** par des participant-es, en raison notamment de leur **fonctionnement opaque**, de leurs **offres qui apparaissent paramétrées par défaut**, ou encore du **manque de visibilité des œuvres québécoises** dans les recommandations qui résultent de leur utilisation.

Dans un premier temps, la **qualité des algorithmes et la pertinence de leurs recommandations** a soulevé des questions de la part des participant-es. Selon un-e répondant-e, la qualité des recommandations proposées par les algorithmes est très variable. En effet, les recommandations des algorithmes peuvent être basées sur des **critères plus ou moins pertinents**, tels que la suggestion de livres du-de la même auteur-ice ou du même éditeur-ice, le meilleur vendeur d'une catégorie ou encore un livre ayant un stock important que l'algorithme cherche tout simplement à écouler. Ainsi, les recommandations qui apparaissent sous la catégorie « Vous aimerez aussi » suscitent des interrogations sur leur pertinence, leur justification ainsi que leur crédibilité : « C'est souvent le-la même auteur-ice, donc est-ce que tu es vraiment en train de me faire découvrir autre chose ? Pas vraiment. Sinon j'aurais cliqué sur « du même auteur » qui est une autre fonction dans le site. Donc c'est basé sur quoi ? Un mot dans le titre, la même maison d'édition ? Ce n'est pas clair d'où viennent ces recommandations ».

Un-e répondant-e souligne le cas particulier où un livre peut se voir attribuer un nouvel ISBN lors d'une réédition subséquente. Les deux éditions sont dès lors très souvent recommandées aux lecteur-rices de l'une ou l'autre, car elles ont toutes leurs données en commun, et l'algorithme ne perçoit pas qu'il s'agit du même ouvrage. Comme l'indique un-e participant-e : « Cela n'aide pas du tout les utilisateur-rices à naviguer mais techniquement c'est juste ». En outre, un-e répondant-e note que sur certains sites transactionnels, il n'est pas toujours évident **de pondérer l'algorithme avec l'utilisation des codes BISAC, Thema, de mots-clés**, etc. La navigation dans les plateformes transactionnelles est donc influencée par ces lacunes qui nuisent à la découvrabilité des œuvres, même si la navigation reste généralement fonctionnelle. Un-e répondant-e indique ainsi qu'il s'agirait de mieux connaître et prendre en considération **le profil de l'utilisateur-riche** qui effectue la recherche dans les résultats des algorithmes : « Quand tu as un profil qui est créé, et que les cinq derniers livres achetés sont québécois, dont trois pour la jeunesse, l'algorithme devrait donner plus d'importance dans les résultats de recherche aux livres québécois pour la jeunesse ». Quelques participant-es de la deuxième phase font un constat similaire. Si l'algorithme est bien conçu et que les utilisateur-rices consultent des livres québécois, **il devrait naturellement favoriser la recommandation de ces livres**.

D'après un-e participant-e, il faudrait également avoir accès à des « plateformes plus orientées, ainsi qu'à des **paramètres établis par l'utilisateur-riche** ». Le-la participant-e fait référence à un ancien système de cotation des films de la plateforme Netflix, allant de 1 à 5, qui pourrait être un mécanisme appliqué aux plateformes de livres afin de produire des recommandations personnalisées.

Cependant, les participant-es ont également souligné **la performance de certains algorithmes** dans le secteur du livre. Ainsi, un-e participant-e a reconnu la performance de l'algorithme de recommandation d'Amazon, notant que l'entreprise a les ressources nécessaires pour investir constamment dans l'amélioration de ses outils. De même, selon un-e des répondant-es à l'enquête, une plateforme canadienne, Kobo, recommande des ouvrages une fois que le-la lecteur-riche termine un livre et il-elle considère positivement la manière dont cette recommandation est effectuée ainsi que son impact sur le choix des prochaines lectures des utilisateur-rices. Par ailleurs, en vertu des réponses recueillies dans le cadre du questionnaire, plusieurs **bonnes pratiques à l'échelle du Québec** ont également été mises en lumière et permettent de souligner le potentiel des algorithmes de recommandation afin d'offrir une **recommandation de plus grande qualité** et également de favoriser la **découvrabilité des œuvres littéraires québécoises**. À titre d'exemple, l'algorithme de suggestions du site LesLibraires.ca, intitulé « Vous aimerez peut-être »¹⁰⁴, a été mentionné pour son efficacité. De même, l'outil TAMIS, développé par Christian Roy et porté par le réseau l'A10s¹⁰⁵, a également été cité comme un exemple positif de développement de l'IA sur le territoire québécois.

2 *La recommandation algorithmique et l'accès à une diversité d'œuvres littéraires, y compris québécoises*

Interrogé-es quant à la diversité des recommandations émises par les systèmes d'IA, plus de la moitié des répondant-es ont déclaré être « fortement préoccupé-es » et « préoccupé-es » par cet enjeu. Ainsi, la question de la **variété insuffisante des livres recommandés** par ces systèmes, ainsi que le **cycle répétitif des recommandations**, apparaissent comme des défis pour les acteurs du secteur interrogés.

Dans le questionnaire et au sein des groupes de discussion, les participant-es soulèvent en effet plusieurs biais perçus dans la logique de recommandation des algorithmes, lesquels favoriseraient **les chiffres de ventes plutôt que l'intérêt et/ou la qualité des œuvres**. Une préoccupation notable concerne la présentation favorisée des *best-sellers* par les systèmes de recommandation. Cette préférence des systèmes, vraisemblablement conçus pour maximiser les ventes, mettrait en avant les titres les plus populaires, limitant ainsi la découverte de nouveaux titres ainsi que la diversité du catalogue. De même, certain-es participant-es constatent qu'il est difficile de donner de la **visibilité aux ouvrages de fonds**, c'est-à-dire moins populaires ou récents, sur les plateformes en raison de la manière dont leurs algorithmes sont paramétrés¹⁰⁶. D'autre part, un-e répondant-e souligne que si un concurrent a acheté de l'espace publicitaire, ses titres seront davantage mis en avant.

104 Voir LesLibraires.ca, en ligne : <https://www.leslibraires.ca/> (consulté le 5 février 2026).

105 Voir à ce sujet la section « État de la littérature » du livre blanc.

106 Les participant-es ont précisé que cela s'avère plus facile sur la plateforme Pretnumerique.ca où les bibliothécaires peuvent choisir les livres qu'ils-elles souhaitent mettre de l'avant.

Dans cette perspective, plusieurs participant-es se prononcent en faveur de **l'adoption et de la mise en œuvre de biais favorables** dans les processus de recommandation algorithmique, et que cela se reflète véritablement dans l'affichage des résultats. Ainsi, le critère de la « provenance québécoise » devrait notamment être considéré comme important, au côté d'autres critères, lors du processus de recommandation. Selon un-e participant-e, « nous devons être transparents et dire “nous avons un biais favorable à la littérature québécoise, ou à la littérature autochtone, etc.” ». Un-e autre répondant-e souligne qu'il-elle aime cette idée-là : à l'instar des librairies qui ont leur propre identité, des plateformes pourraient choisir de mettre plus en avant telle ou telle littérature, ou alors une plateforme plus « générale » qui laisserait la possibilité de véritablement orienter la personne lectrice **en fonction de paramètres qui soient ouverts à cette diversité**.

Lors de la deuxième phase, un-e participant-e **a cependant questionné la capacité d'un algorithme de produire, à l'instar des libraires, des recommandations diversifiées**, tout en notant qu'il existe des développements prometteurs, comme le « Robot Lecteur » accessible sur le site Leslibraires.ca. Le développement de cet outil étant récent, il est encore trop tôt pour évaluer ses effets réels sur la découvrabilité des œuvres littéraires québécoises¹⁰⁷.

Enfin, lors de la phase 1, un-e participant-e a également souligné que les **algorithmes qui décrivent les couvertures** des livres ne sont pas encore présents et développés dans l'espace francophone, ce qui pourrait être positif pour la découvrabilité de l'ensemble des livres, y compris québécois.

3 *L'impact des algorithmes sur les acteurs de la chaîne du livre : littératie numérique et accessibilité de ces outils*

3.1 Les défis liés à la compréhension et l'appréhension de ces systèmes algorithmiques

Malgré les préoccupations exprimées par les participant-es, il a été signalé qu'il existe un potentiel réel derrière l'utilisation des algorithmes de recommandation. Cependant, **leur utilisation sur des plateformes privées est obscure**. Elle se fonde sur **des données privées et est sujette à des modifications sans préavis**, ce qui rend difficile pour les acteurs la possibilité de se positionner efficacement sur ces plateformes. Comme l'indique un-e participant-e : « On fait beaucoup d'effort et tout d'un coup, paf !, [si les plateformes changent leurs algorithmes] on n'est plus là. C'est difficile de travailler comme ça ».

Un-e autre participant-e a exprimé le sentiment d'être dépassé-e face aux algorithmes et souligné le besoin d'accroître la littératie à ce sujet. Un-e participant-e indique également : « J'aimerais avoir accès à un site ou un texte qui m'explique comment fonctionnent les systèmes de recommandation ». En effet, bien que les algorithmes soient généralement considérés comme des boîtes noires dont les rouages ne sont pas connus, il serait utile pour l'ensemble des acteurs du secteur du livre de comprendre **les principes de leur fonctionnement global afin d'ajuster les stratégies de promotion et de diffusion** en conséquence. D'après un-e participant-e, il y a un grand sentiment d'impuissance face aux algorithmes, dont on ne connaît pas le fonctionnement, et auxquels tout le monde doit désormais se soumettre.

Le sentiment d'impuissance des acteurs du livre face aux algorithmes a été mentionné dans **le cas spécifique de Facebook**, une plateforme qui favorise la mise en avant des contenus personnels, au détriment des contenus commerciaux. Cela a un impact important sur les petites maisons d'édition et les auteur-rices qui bénéficiaient auparavant d'une certaine visibilité sur ce réseau social. Un-e éditeur-riche explique que, bien que sa maison d'édition ait travaillé activement à la diffusion de contenus sur Facebook, il est impossible de contrôler qui voit ces publications dans leur fil d'actualité. On craint par ailleurs que Facebook donne une meilleure visibilité aux gros joueurs qui ont les moyens de payer des publicités sur la plateforme. Un-e participant-e s'interroge dès lors en ces termes : « Est-ce une bonne idée de se préoccuper de ces plateformes-là ou doit-on au contraire se focaliser sur des [plateformes] qui sont plus publiques et ouvertes ? ».

¹⁰⁷ Voir à ce sujet l'encadré 4 : Le « Robot Lecteur ».

3.2 La capacité des acteurs du secteur du livre à développer et utiliser ces outils

Lors de la phase 1, les participant-es ont été interrogé-es quant à la **facilité de recourir à des outils de recommandation**, en particulier les algorithmes, afin de promouvoir une diversité d'œuvres littéraires, y compris québécoises, dans l'environnement numérique. L'accessibilité des algorithmes de recommandation a suscité des réponses variées parmi les participant-es et les commentaires recueillis ont permis de préciser les éléments de réponse. Il convient de souligner qu'un peu plus d'un quart des participant-es ne se prononcent pas sur cette question.

Ainsi, seulement une minorité de répondant-es jugent ces outils **accessibles**. Un-e des répondant-es souligne à cet égard que « cela n'est pas simple [à utiliser], mais tout de même accessible », tandis qu'un-e autre répondant-e estime que si le référencement est effectué correctement, avec l'utilisation de métadonnées appropriées, « ces outils peuvent facilement aider à faire découvrir de nouvelles œuvres aux utilisateur-ices ». Quelques répondant-es jugent également ces outils **plutôt accessibles**. Un-e des répondant-es considère ici que la mobilisation de ces outils est facile. Cependant, « il faut [...] que cela ne soit pas des recommandations basées sur des critères flous comme Amazon. Cela doit partir de **recommandations comme en librairies**. Des liens pourraient être faits avec des critiques de médias ou des critiques d'internautes [...]. Sans quoi, ces algorithmes perdent en crédibilité ». Un-e autre des répondant-es souhaite nuancer sa réponse dans son commentaire et souligne ainsi « nous utilisons les algorithmes de recommandation dans nos actions sur les réseaux sociaux ou sur notre site par exemple, mais nous n'avons qu'un accès limité. Nous utilisons ce que l'on peut utiliser pour promouvoir les œuvres littéraires québécoises **sans toutefois être en mesure d'exploiter un potentiel plus grand** ».

Plus du tiers des répondant-es jugent ces outils **plutôt inaccessibles**. Plusieurs répondant-es justifient leur réponse en soulignant le **besoin de ressources et de moyens**, notamment des compétences/moyens techniques à l'interne, et des moyens économiques pour développer des outils de recommandation pertinents et structurants. Un-e des répondant-e fait ainsi référence aux « [c]oûts d'implantation, coût de maintenance, coût d'exploitation des données ». Quelques répondant-es soulignent également le **besoin de littératie numérique** tandis qu'un-e répondant-e fait référence aux **besoins en termes de données** : « [L]'offre [pour le développement d'un algorithme de recommandation] est plutôt importante dans le marché et facile à trouver. La problématique vient plutôt de la disponibilité et de l'intégrité des données. Elles sont souvent là, mais pas dans un état permettant leur exploitation ». Un-e répondant-e les juge **inaccessibles**.

Certain-es répondant-es ont souligné la possibilité de s'investir dans la **mutualisation des systèmes de recommandation entre les acteurs locaux** du secteur du livre au Québec ou de développer **des outils technologiques collectifs pertinents** et qui soient facilement intégrables sur des plateformes variées. Un-e répondant-e a souligné également qu'il y a toujours un **manque de données afin d'améliorer l'apprentissage des algorithmes**, non pas du point de vue de la recommandation, mais de la description et donc des défis liés à la production de métadonnées complètes et pertinentes pour chaque ouvrage.

4 Les enjeux éthiques liés à l'utilisation de systèmes de recommandation dans le secteur du livre

Les participant-es ont également été interrogé-es quant à leur position concernant plusieurs enjeux éthiques qui peuvent être liés à l'utilisation de systèmes de recommandation dans le secteur du livre. Quelques enjeux ont été abordés dans cette perspective, à savoir : **les biais potentiels de ces systèmes, leur transparence et explicabilité, la protection de la vie privée, et enfin la portabilité des données**. Plus de la moitié des participant-es se sont déclaré-es « fortement préoccupé-es » ou « préoccupé-es » par ces enjeux éthiques, à l'exception de la **portabilité des données**¹⁰⁸ qui se présente comme un sujet de préoccupation légèrement moindre en comparaison des autres enjeux évoqués.

Ainsi, face aux **biais potentiels**¹⁰⁹ introduits par les systèmes de recommandation, une majorité des répondant-es se disent « fortement préoccupé-es » ou « préoccupé-es ». De même, face aux questions de **transparence**¹¹⁰ et d'**explicabilité** des recommandations¹¹¹ émises par les algorithmes, une majorité des répondant-es se disent « fortement préoccupé-es » ou « préoccupé-es » par ces enjeux. Le nombre de personnes « fortement préoccupé-es » est cependant légèrement plus élevé **dans le cas de la transparence** en comparaison de l'explicabilité. Ces résultats sont à lire conjointement avec les enjeux soulevés dans les précédentes sections relatives aux algorithmes (1., 2. et 3.1) et confirment les préoccupations précédemment émises.

Enfin, la **protection de la vie privée des lecteur-rices** apparaît également comme l'une des préoccupations majeures des répondant-es du secteur du livre qui ont participé à cette étude. En effet, une majorité des répondant-es se disent « fortement préoccupé-es » ou « préoccupé-es » par cet enjeu. Bien que légèrement en deçà du niveau global de préoccupations émis pour les enjeux de transparence et d'explicabilité, un nombre plus important de participant-es, soit près de la moitié, s'est dit « fortement préoccupé-es » par l'enjeu de protection de la vie privée des lecteur-rices. En effet, lors des groupes de discussion, certain-es répondant-es ont par exemple souligné une **adaptation de leur comportement en ligne** avec une préférence pour l'utilisation de sessions à titre d'invité-es afin d'éviter la collecte de données personnelles. Ils-elles ont également exprimé des craintes spécifiques telles que la **création de bulles informationnelles** et la possible **perte de contrôle d'informations personnelles** ou encore **leur manipulation**, en particulier en lien avec l'utilisation des réseaux sociaux. Un-e participant-e a mentionné que le développement d'un algorithme de recommandation basé sur les données d'usage des lecteur-rices est un processus qui s'avère laborieux, notamment en raison des enjeux juridiques liés à l'utilisation de ces données pour assurer la protection de la vie privée des utilisateur-rices.

5 Au-delà de l'IA : le rôle des acteurs humains dans la découvrabilité

Parmi les craintes exprimées par les participant-es face à l'utilisation de l'IA, on retrouve finalement celle du **remplacement possible** de la fonction de recommandation des libraires et des bibliothécaires par les algorithmes.

D'après les répondant-es, **les acteurs humains jouent un rôle essentiel dans la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises**. C'est notamment le cas des libraires et des bibliothécaires, qui doivent être perçu-es comme des agent-es de recommandation à part entière. Un-e participant-e a ainsi souligné l'importance d'avoir un-e prescripteur-riche humain-e pour la mise en valeur des livres écrits par des personnes autochtones, issues de minorités culturelles ou encore des personnes ayant immigré au Québec. De même, un-e participant-e a souligné que même si les acteurs de la chaîne du livre québécois n'ont pas de pouvoir sur les algorithmes des grandes plateformes, ils-elles peuvent et doivent miser sur **le dynamisme et l'intérêt des libraires et bibliothécaires** à favoriser la visibilité et la découverte des œuvres québécoises. À cet égard, un-e bibliothécaire insiste sur le fait qu'il-elle n'utilise pas les recommandations automatiques dans le cadre de son travail, « car c'est mon rôle de faire des choix sur les livres ».

108 La portabilité des données est le « droit dont dispose chacun d'obtenir, dans un format ouvert et lisible informatiquement, les données à caractère personnel le concernant auprès de l'opérateur chargé de leur traitement automatisé, et de les transmettre librement à un autre ». Voir le dictionnaire Larousse.

109 L'utilisation de l'IA soulève « des préoccupations éthiques de fond, à l'égard, par exemple, des biais qu'elles sont susceptibles de comporter et d'accentuer, lesquels pourraient entraîner discrimination, inégalité, fractures numériques et exclusion, menacer la diversité culturelle, sociale et biologique et entraîner des clivages sociaux ou économiques ». Voir la *Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle*, supra note 16, préambule, para 6.

110 La transparence implique que « [l]es individus devraient être pleinement informés lorsqu'une décision est fondée sur des algorithmes d'IA ou prise par ceux-ci, notamment lorsqu'elle affecte leur sécurité ou leurs droits humains ». « En outre, les individus doivent pouvoir connaître les raisons qui ont conduit à une décision se répercutant sur leurs droits et leurs libertés, et avoir la possibilité de soumettre des observations à un membre du personnel de l'entreprise du secteur privé ou de l'institution du secteur public habilité à réexaminer et corriger la décision ». *Ibid.*, para 38.

111 « L'explicabilité implique de rendre les résultats des systèmes d'IA intelligibles et de fournir des renseignements à leur sujet ». *Ibid.*, para 40.

Dans le cadre du questionnaire et des groupes de discussion, les participant-es ont souligné qu'il existe **plusieurs moyens de promouvoir une recommandation humaine grâce à des outils numériques**. Un-e auteur-riche considère ainsi que les prescriptions littéraires offertes par l'Association des libraires du Québec (ALQ)¹¹² sont une initiative intéressante pour favoriser la découvrabilité des œuvres québécoises. Il a été souligné que, lors des salons du livre, les lecteur-rices visitent notamment les kiosques des maisons d'édition qui ont publié les livres qu'ils-elles se sont fait prescrire par le biais de cet outil. On peut citer également la plateforme Quialu.ca, une plateforme québécoise de partage de lectures gérée par LesLibraires.ca¹¹³. Dans le domaine des bibliothèques, il y a également la possibilité pour des bibliothécaires de choisir les livres qu'ils-elles souhaitent mettre de l'avant sur la plateforme Pretnumerique.ca.

Ainsi, la **crédibilité de la recommandation humaine** est un enjeu important à mentionner face à celle proposée par les algorithmes. Un-e répondant-e a exprimé son appréciation pour les commentaires de libraires sur le site LesLibraires.ca, affirmant parfois consulter le profil du libraire pour voir s'il-elle a rédigé d'autres critiques de livres. Si ces outils sont non-algorithmiques, un-e participant-e a cependant suggéré que l'adoption d'une **approche hybride combinant l'expertise humaine et les algorithmes** pourrait être positive, dans la mesure où ceux-ci s'appuieraient sur des métadonnées véritablement pertinentes.

En dernier lieu, il convient de mentionner l'impact significatif, d'après les participant-es, **des communautés de lecteur-rices en ligne et sur les réseaux sociaux** (par ex. : des micro-clubs de lecture) sur la découvrabilité des œuvres québécoises. Le marché du livre apparaîtrait ainsi plus segmenté qu'auparavant, avec ces micro-communautés qui ont un pouvoir de recommandation très important, alors qu'en comparaison, il y a un rétrécissement de la recommandation des œuvres littéraires québécoises au sein du secteur des médias traditionnels, d'après un-e participant-e. Le rôle majeur de ces nouveaux prescripteurs numériques paraît devoir être pris en considération selon les participant-es.

Ainsi, les préoccupations émises par les participant-es en lien avec les algorithmes de recommandation et l'IA peuvent être regroupées en 5 principales catégories : **1) la qualité et la pertinence des recommandations** offertes aux lecteur-rices par les algorithmes de recommandation (dû notamment à leur fonctionnement opaque et leurs offres paramétrées par défaut) ; **2) le manque de diversité des recommandations** offertes aux lecteur-rices par les algorithmes ; **3) les enjeux liés au manque de compréhension du fonctionnement de ces systèmes** (littératie numérique) rendant difficile le développement de stratégies en faveur de la découvrabilité des œuvres ; **4) les enjeux éthiques liés au développement des algorithmes de recommandation** (notamment ceux de transparence, d'explicabilité et de protection de la vie privée des utilisateur-rices), et enfin ; **5) le remplacement des humains et des acteurs du secteur par les algorithmes** dans le processus de recommandation de livres.

112 Association des libraires du Québec (ALQ), « Demandez votre prescription littéraire », en ligne : https://www.alq.qc.ca/prescription_litteraire/ (consulté le 5 février 2026).

113 Quialu.ca, en ligne : <https://www.quialu.ca/> (consulté le 5 février 2026). Aussi qualifiée de plateforme sociale du livre, la plateforme Quialu.ca a été lancée par la coopérative des Librairies indépendantes du Québec (LIQ) en 2019. Cette plateforme qui fonctionne sur le modèle de plateformes telles que Goodreads ou Babelio, donne la parole aux lecteur-rices en leur donnant la possibilité de créer un profil et une page personnalisée, de commenter et coter leurs lectures, ainsi que de discuter avec d'autres lecteur-rices. En outre, la plateforme établit un lien entre les lecteur-rices et les libraires qui peuvent également mettre de l'avant leurs recommandations de lectures aux utilisateur-rices de la plateforme. Actuellement, la recommandation passe davantage par la curation humaine qu'algorithmique avec l'envoi d'une infolettre personnalisée, etc. Cependant, il y a un travail qui est réalisé afin de pouvoir créer des recommandations plus fines à l'aide de l'IA sur cette plateforme. Voir notamment pour plus de précisions : Leslibraires, « Le réseau Les libraires lance quialu.ca, première plateforme sociale du livre au Québec », 10 avril 2019, en ligne : <https://revue.leslibraires.ca/actualites/le-monde-du-livre/le-reseau-les-libraires-lance-quialu-ca-premiere-plateforme-sociale-du-livre-au-quebec/> (consulté le 5 février 2026).



Besoins et pistes d'action

Parmi les différents outils ou stratégies susceptibles de favoriser la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises en lien avec les algorithmes et l'IA, plusieurs ont fait **consensus** parmi les participant-es lors de la deuxième phase du projet. Pour les algorithmes de recommandation et l'IA, ces mesures se réfèrent à la mise en place d'un cadre législatif et éthique par le gouvernement du Québec afin de réglementer l'utilisation des algorithmes de recommandation (1) et de l'adoption d'outils et stratégies pour bonifier la découvrabilité face à l'utilisation des algorithmes de recommandation (2).

1 La mise en place d'un cadre législatif et éthique par le gouvernement du Québec afin de réglementer l'utilisation des algorithmes de recommandation

Au cours de la phase 2, plusieurs mesures législatives visant à favoriser la découvrabilité des œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique, ont obtenu le consensus des participant-es impliqué-es. Tout d'abord, la proposition selon laquelle le gouvernement du Québec devrait **légiférer pour encadrer le recours aux algorithmes de recommandation par les plateformes transactionnelles** afin de favoriser la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises a atteint le consensus fixé. D'après les participant-es, la découvrabilité des **œuvres francophones** devrait être priorisée. Dans la répartition des résultats, les participant-es ont également souligné le besoin de favoriser la découvrabilité d'une **diversité de genre littéraires** (romans, essais, poésie, théâtre, BD, etc.), **d'œuvres autres que les nouveautés** (livres de fonds) ainsi que **d'œuvres autochtones et issues des minorités culturelles**. Par ailleurs, si les participant-es se sont entendu-es sur l'idée de légiférer pour obliger les plateformes à imposer un biais favorable à une diversité d'œuvres littéraires québécoises dans leurs algorithmes de recommandation, ils-elles n'ont pas réussi à déterminer les moyens précis à prendre pour y parvenir. Un nouvel encadrement législatif devrait par conséquent faire l'objet d'une **consultation approfondie auprès des différents intermédiaires** afin d'en clarifier les modalités précises¹¹⁴. Lors des discussions, il a également été souligné que la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre* (Loi 51) pourrait être révisée afin d'inclure cette préoccupation, dont les modalités devraient également faire l'objet d'une consultation approfondie. En effet, la proposition selon laquelle **la loi sur le livre doit être révisée afin de l'adapter à l'environnement numérique** a également largement obtenu le consensus des participant-es.

Parmi les répondant-es, il a de même été largement convenu que le gouvernement du Québec **devrait légiférer pour garantir la transparence et l'explicabilité des algorithmes de recommandation**. Enfin, un autre point d'accord concerne le rôle du gouvernement du Québec dans le soutien au développement de **principes éthiques afin de responsabiliser tous les acteurs de la chaîne du livre au Québec concernant l'utilisation des systèmes d'IA**. Ce soutien viserait à engager tous les acteurs de la chaîne du livre au Québec dans cette démarche.

Ainsi, les acteurs du livre interrogés sont majoritairement en accord avec le fait que l'une des priorités doit être d'encadrer le développement et l'utilisation des algorithmes de recommandation afin qu'ils ne nuisent pas à la découvrabilité des œuvres littéraires québécoises ainsi que plus généralement au secteur du livre au Québec. Les participant-es considèrent que le gouvernement du Québec a un rôle prépondérant à jouer à cet égard. Cependant, la question du « comment » n'a pas été déterminée.

114 À noter que depuis les phases de collecte de données de cette recherche, la *Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique* a été adoptée en décembre 2025. Voir *supra* note 20. Ce projet de loi a été précédé d'un processus de consultation publique mené par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Voir également *supra* note 19. En vertu de l'article 2 de la loi adoptée, celle-ci « [...] s'applique à toute plateforme numérique qui offre un service de visionnement en ligne de contenu audiovisuel ou d'écoute en ligne de musique, ou d'autre contenu audio ou qui donne accès à de tels services offerts par une tierce plateforme ainsi qu'à toute plateforme numérique qui offre des services permettant d'accéder à du contenu culturel en ligne déterminée par règlement du gouvernement ». En outre, « [a]fin d'assurer l'atteinte des objectifs de la présente loi, le gouvernement peut, par règlement » : « 4° déterminer les obligations en matière de découvrabilité de contenus visés aux paragraphes 2° [...], notamment de recommandation, de mise en valeur ou d'affichage de contenu ». Voir art. 20.4. À noter également que « [l]e gouvernement peut établir des normes différentes selon qu'il s'agit de contenu audiovisuel, de musique ou de tout autre type de contenu audio ou encore de tout autre contenu en ligne déterminé par règlement du gouvernement ». *Ibid.*, art 20.6.



2 Outils et stratégies à adopter pour bonifier la découvrabilité face à l'utilisation des algorithmes de recommandation

Lors de la phase 2, plusieurs propositions ont été soumises aux participant-es afin de déterminer une mesure qui devrait être prioritaire pour agir positivement sur la découvrabilité des œuvres littéraires québécoises en ligne. Les quatre propositions étaient les suivantes :

1. Allouer des ressources aux librairies et plateformes québécoises pour le développement d'algorithmes de recommandation.
2. Renforcer les capacités techniques des acteurs québécois concernant les systèmes de recommandation automatisés (formations spécifiques et un accompagnement technique pour aider à mieux comprendre et à exploiter efficacement ces systèmes).
3. Encourager la mutualisation des systèmes et des ressources entre acteurs locaux pour optimiser les algorithmes de recommandation.
4. Investir dans des initiatives de recommandation non algorithmique (par exemple, la recommandation humaine) pour mettre en valeur la littérature québécoise.

Aucune de ces propositions n'a atteint le seuil de consensus permettant de la considérer comme une priorité claire en fonction de cette étude. Cependant, cela ne signifie pas que ces suggestions doivent être négligées. Au contraire, elles restent pertinentes et méritent une attention approfondie. Il est important de noter que leur position relative dans l'échelle des priorités demeure incertaine. En effet, **les propositions 1 et 3 ont réussi à rassembler une plus grande part d'accord** parmi les participant-es, bien que **le consensus fort n'ait pas été atteint**. Ces propositions ont donc réussi à obtenir un niveau de consensus plus élevé, témoignant de leur pertinence, bien qu'une entente majoritaire ne se soit pas dégagée. La proposition 3 en particulier, qui vise à « [e]ncourager la mutualisation des systèmes et des ressources entre acteurs locaux pour optimiser les algorithmes de recommandation », a été proportionnellement celle qui a été placée le plus souvent en 1^{er} et 2^{ème} choix par les participant-es.

Bonnes pratiques venues d'ailleurs



Nous avons jugé pertinent de souligner quelques bonnes pratiques qui se déploient au sein d'autres États.

Bookshop.org : révolutionner la vente en ligne de livres par l'humain et la communauté

Le cas de Bookshop.org offre un exemple captivant d'innovation dans le domaine de la vente en ligne de livres. Cette plateforme s'est imposée comme un soutien pour les librairies locales indépendantes en leur offrant les moyens de rivaliser avec Amazon et d'autres plateformes internationales. Cette stratégie trouve un écho auprès d'un public en quête d'expériences d'achat plus personnalisées et ancrées dans la communauté. L'originalité de Bookshop.org se manifeste dans son système de recommandation de livres, qui contraste nettement avec les modèles purement algorithmiques répandus dans le secteur technologique. Plutôt que de s'en remettre à des algorithmes pour conseiller des livres aux client-es, Bookshop.org privilégie une approche de sélection humaine. Ainsi, les listes de recommandations sont élaborées par ses affiliés, y compris des librairies, des magazines littéraires, des bibliothécaires, ainsi que des passionné-es de lecture. Cette méthode favorise une diversité et une personnalisation que les algorithmes peinent souvent à atteindre¹¹⁵.

Wiki Unseen

En 2022, la Fondation Wikimedia a lancé le projet « Wiki Unseen », en collaboration avec des artistes d'Afrique, d'Amérique du Nord et des Caraïbes, pour améliorer la représentation visuelle des personnes noires, autochtones et de couleur (BIPOC) sur Wikipedia et Wikimedia Commons. Ce projet vise à combler la sous-représentation visuelle et écrite de figures historiques noires, avec la participation d'artistes tels qu'Enam Bosokah du Ghana, Esther Griffith de Trinité-et-Tobago et Bukhtawar Malik des États-Unis. Ces artistes ont créé des portraits pour différentes personnalités historiques identifiées, destinés à des articles de Wikipedia. « Wiki Unseen » s'inscrit ainsi dans un effort plus large pour combattre les biais et stéréotypes dans les médias et autres secteurs, en améliorant la compréhension et la rétention de l'information, et en s'attaquant à l'exclusion de ces histoires importantes de la mémoire collective. Des projets tels que « Wiki Unseen » peuvent servir de modèle pour des initiatives similaires dans le secteur du livre, afin d'accroître la visibilité des auteur-rices locaux qui sont souvent sous-représenté-es¹¹⁶.

115 Sharmaine Lovegrove, « Bookshop.org is what the publishing world has been waiting for », *The Guardian*, 5 novembre 2020, en ligne : <https://www.theguardian.com/books/booksblog/2020/nov/05/bookshoporg-is-what-the-publishing-world-has-been-waiting-for> (consulté le 5 février 2026) ; Danny Crichton, « With sales momentum, Bookshop.org looks to future in its fight with Amazon », 12 septembre 2021, en ligne : <https://techcrunch.com/2021/09/12/with-sales-momentum-bookshop-org-looks-to-future-in-its-fight-with-amazon/> (consulté le 5 février 2026).

116 Wikimedia Foundation, « Amplifying Black and Diverse Histories is the Focus of New Wikimedia Foundation Collaboration with Global Artists », 9 février 2022, en ligne : <https://wikimediafoundation.org/news/2022/02/09/amplifying-black-and-diverse-histories/> (consulté le 5 février 2026).

Découvrabilité du livre africain francophone

Le projet « Découvrabilité du livre africain francophone » est un programme de sensibilisation et de formation des acteurs de la filière du livre (éditeur-rices, libraires, bibliothécaires, responsables de salons du livre et d'événements culturels, agent-es littéraires et écrivain-es) du Maghreb, de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur les enjeux et les stratégies à mettre en œuvre afin d'améliorer la visibilité et l'accessibilité en ligne des ouvrages (imprimés ou numériques). L'initiative a été développée par l'Alliance internationale des éditeurs indépendants (AIEI), avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Les sessions de formation ont offert une introduction à la question de la découvrabilité dans le secteur du livre, l'importance des réseaux sociaux, la production et la diffusion de livres numériques et de livres audios, parmi d'autres sujets. L'approche collaborative entre les différents maillons de la chaîne de valeur du livre adoptée par le projet « Découvrabilité du livre africain francophone » peut être reproduite et adaptée à divers contextes¹¹⁷.

Tech Champions

Le programme « Tech Champions », lancé par l'Arts Council England en 2019, est une initiative stratégique destinée à améliorer les capacités numériques dans le secteur culturel en Angleterre. Ces « champions de la technologie » font partie du Digital Culture Network et se concentrent sur des domaines clés tels que le marketing numérique, l'analyse de données, la stratégie de contenu, la gestion de la relation client (CRM), le commerce électronique et les systèmes d'entreprise. Leur rôle est d'assister de manière personnalisée les organisations culturelles dans l'adaptation de leurs processus aux standards du XXI^e siècle. La structure des Tech Champions pourrait servir d'inspiration pour la formation de nouveaux groupes de soutien susceptibles de collaborer avec la chaîne de valeur du livre dans leurs efforts pour promouvoir une plus grande découvrabilité des œuvres locales¹¹⁸.

PARIX : Outils pour la commercialisation des livres et métadonnées pour la visibilité

PARIX, une initiative de la Fundación Germán Sánchez Ruipérez, se consacre à la promotion de la lecture et de la culture du livre. Cette fondation espagnole est reconnue pour son engagement dans le développement de programmes éducatifs et de recherche dans le domaine de la littérature et de l'édition. Le cours gratuit intitulé « Outils pour la commercialisation des livres et métadonnées pour la visibilité » vise à offrir une formation approfondie sur les stratégies de commercialisation des livres, avec un accent particulier sur l'utilisation et la gestion des métadonnées éditoriales pour améliorer la découvrabilité et la vente des livres dans l'environnement numérique. Ces formations sont d'une importance cruciale pour la filière du livre. Le succès de ces programmes réside dans leur capacité à être personnalisés et constamment mis à jour, répondant plus effectivement aux besoins spécifiques des acteurs locaux¹¹⁹.

117 Digital Lab of the International Alliance of Independent Publishers, « Repenser la découvrabilité du livre africain francophone : enjeux, opportunités et tendances. Table ronde à visionner en ligne (5/5) », en ligne : <https://alliance-lab.org/repenser-la-decouvrabilite-du-livre-africain-francophone-enjeux-opportunités-et-tendances/?lang=fr> (consulté le 5 février 2026).

118 Arts Council England, « About the Network. What is the Digital Culture Network and what can it do for me? », en ligne : <https://digitalculture-network.org.uk/about/about-the-network/> (consulté le 5 février 2026) ; Arts Council England, « Ask a Tech Champion », en ligne : <https://digitalculturenetwork.org.uk/ask-a-tech-champion/> (consulté le 5 février 2026).

119 PARIX, « Herramientas para la comercialización de libros y metadatos para la visibilidad », en ligne : <https://parix.es/herramientas-para-la-comercializacion-de-libros-y-metadatos-para-la-visibilidad/> (consulté le 5 février 2026).

Europe Créative : Financement de la traduction littéraire

Le programme de financement de la traduction littéraire d'Europe Créative, qui a couvert la période 2014-2020, a joué un rôle crucial dans la promotion et la diffusion des œuvres littéraires européennes. Avec le soutien de près de 400 projets dans plus de 40 pays, résultant en plus de 3 000 traductions, cette initiative a grandement contribué à accroître le lectorat et à stimuler la circulation des œuvres de fiction en Europe. Elle a offert un soutien non seulement pour la traduction des œuvres, mais aussi pour leur publication, distribution et promotion, garantissant ainsi que les œuvres traduites atteignent un large public et favorisent l'échange culturel et la compréhension au sein de l'Europe. La possibilité d'être traduit représente un avantage significatif en termes de visibilité internationale pour le livre et son auteur·rice, ouvrant la voie à une reconnaissance et une influence étendues dans le paysage littéraire mondial¹²⁰.

Collaboration entre les librairies indépendantes et les bibliothèques scolaires pour la promotion de la littérature jeunesse

La librairie Squishy Minnie, spécialisée en littérature pour enfants et jeunes adultes et située à Victoria en Australie, développe une collaboration efficace avec des bibliothèques scolaires. Elle organise des clubs de lecture et participe à des événements littéraires, contribuant ainsi à enrichir l'expérience de lecture des jeunes. Elle collabore avec des écoles afin d'organiser des visites d'auteur·rices et offre des réductions aux bibliothèques scolaires. Par ailleurs, la librairie aide également les écoles à choisir des livres adaptés à des unités thématiques spécifiques et propose des recommandations pour les cercles littéraires et les cours. Ce partenariat souligne le rôle important que peut jouer une librairie indépendante dans la promotion de la littérature¹²¹.

120 Commission européenne, « Diffusion des œuvres littéraires européennes et des traductions littéraires », en ligne : <https://culture.ec.europa.eu/fr/cultural-and-creative-sectors/books-and-publishing/circulation-of-european-literary-works> (consulté le 5 février 2026). Voir également : European Education and Culture Executive Agency, *The playbook of literary translation projects. Excerpts from books translated and published with the support of Creative Europe (2014-2020)*, Luxembourg, 2022, en ligne : <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/1470cc67-5410-11ed-92ed-01aa75ed71a1/language-en>.

121 School Catalogue Information Service, « Working together: collaboration between libraries and bookstores », en ligne : <https://www.scisdata.com/connections/issue-112/working-together-collaboration-between-libraries-and-bookstores/> (consulté le 5 février 2026).

Conclusion

Ce projet de recherche porte sur les **expériences, préoccupations et besoins** des **acteurs du secteur du livre au Québec** eu égard aux enjeux entourant la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique. Les résultats présentés dans ce livre blanc sont structurés autour de trois thèmes : les plateformes numériques, les données et enfin, les algorithmes de recommandation et l'IA. Ces thèmes ont été identifiés par l'équipe de recherche à l'issue de la phase 1 du projet de recherche, dont l'objectif consistait à établir les préoccupations et besoins des acteurs du secteur. La phase 2 a ensuite permis de définir les **politiques publiques** qui pourraient être déployées afin d'y répondre et de les proposer aux répondant-es pour validation.

Le résultat final de ce projet se traduit par l'identification de 28 mesures qui ont fait l'objet d'un consensus parmi les répondant-es. À l'inverse, 11 des mesures proposées n'ont pas permis d'atteindre un tel consensus.

Un rappel des principales pistes d'action identifiées

Les 28 mesures ayant fait l'objet d'un consensus peuvent être synthétisées comme suit.



1 En matière de **plateformes numériques**

- Plusieurs points de consensus portent sur la **mise en valeur des œuvres québécoises sur les plateformes numériques transactionnelles** (québécoises, canadiennes et internationales) et celles des bibliothèques publiques.
- Les points de consensus portent également sur l'**identification distinctive des œuvres québécoises**, soit par la création d'une catégorie « œuvres québécoises », visible dès la page d'accueil de la plateforme transactionnelle, soit par l'apposition d'un signe graphique distinctif, tel qu'une fleur de lys, notamment pour les plateformes de prêt en bibliothèque.
- Un autre point de consensus est le soutien à l'**adoption d'une législation québécoise visant à encadrer la découvrabilité du livre québécois sur les plateformes transactionnelles accessibles au public québécois** (que ces plateformes soient québécoises, canadiennes ou internationales)¹²².
- Enfin, une autre mesure prioritaire identifiée est la **promotion des plateformes québécoises du secteur du livre auprès du grand public québécois**.

¹²² Pour rappel, la *Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique* a été adoptée en décembre 2025.

2

En matière de métadonnées et de données d'usage

- Plusieurs points de consensus ont été atteints quant aux **choix des métadonnées liées à l'identification d'une œuvre littéraire québécoise** en ligne, notamment : l'ajout de métadonnées indiquant que le livre a été édité au Québec, que l'auteur-riche est québécois-e et que le livre traite d'un sujet relatif au Québec.
- Un autre point de consensus est lié au fait d'offrir aux auteur-rices québécois-es **une option d'auto-identification** (minorité culturelle, nation autochtone, sexe, genre) **dans les métadonnées bibliographiques**, accompagnée d'information sur les impacts potentiels de cette auto-identification.
- De même, la **création de codes Thema et BISAC adaptés à la littérature québécoise** a obtenu le consensus des participant-es.
- Un consensus a aussi été atteint quant à l'idée que soient déployés par le gouvernement du Québec des moyens de **contraindre les plateformes à collaborer avec les acteurs québécois de la chaîne du livre en vue d'assurer une bonne utilisation et gestion des métadonnées relatives aux œuvres québécoises**.
- La **création d'une page Wikidata pour chaque livre québécois**, qui devrait être envisagée et soutenue par le gouvernement du Québec, a également fait l'objet d'un consensus.
- Les participant-es ont aussi estimé que le gouvernement du Québec devrait prioriser l'attribution d'**aides aux acteurs de la chaîne du livre en matière de ressources humaines** et de **développement d'un socle commun de métadonnées québécoises**.
- Un **encadrement par le gouvernement de l'utilisation des données d'usage** recueillies par les plateformes transactionnelles des librairies et celles des bibliothèques afin de respecter certains principes éthiques, a également obtenu le consensus des participant-es.
- Enfin, l'attribution d'un soutien financier aux **librairies québécoises qui souhaitent améliorer leurs plateformes transactionnelles afin de tirer profit des données d'usage** a fait l'objet d'un consensus.

3

Finalement, en matière d'algorithmes de recommandation et d'IA

- Les participant-es se sont prononcé-es en faveur de la **mise en place d'un cadre législatif par le gouvernement du Québec afin de réglementer l'utilisation des algorithmes de recommandation**, notamment en matière de découvrabilité des œuvres littéraires québécoises¹²³, de transparence et d'explicabilité. Un tel encadrement législatif devrait cependant faire l'objet d'une consultation approfondie auprès du secteur du livre pour en clarifier les modalités d'application.
- Si la **découvrabilité des œuvres francophones devrait être priorisée** selon les participant-es, ils-elles ont également souligné le besoin de favoriser la **découvrabilité d'une diversité de genre littéraires**, des **œuvres autres que les nouveautés**, ainsi que des **œuvres autochtones et issues des minorités culturelles**.
- La proposition selon laquelle **la loi 51 sur le livre devrait être révisée afin de l'adapter à l'environnement numérique** a également obtenu le consensus des participant-es.
- Un dernier point de consensus a concerné le rôle que devrait jouer le gouvernement du Québec dans le soutien au **développement de principes éthiques afin de responsabiliser tous les acteurs de la chaîne du livre au Québec concernant l'utilisation des systèmes d'IA**.

¹²³ La mise en œuvre de la *Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique* adoptée en décembre 2025 pourrait mener à une réglementation visant l'utilisation des algorithmes de recommandation. Voir notamment l'article 20 de cette loi.

Autres pistes de réflexion

Au-delà des priorités énoncées ci-dessus, des pistes de réflexion sur d'autres sujets ont aussi été mises de l'avant par les participant-es. Les principaux sujets évoqués sont les suivants :

1

Sensibilisation du lectorat québécois et promotion de la littérature québécoise auprès du public

Des participant-es ont souligné que le manque d'intérêt des lecteur-rices pour la littérature québécoise, ainsi que leur manque de curiosité, peuvent être un frein à la découvrabilité du livre québécois. De même, le manque de financement pour promouvoir de nouvelles pratiques auprès des lecteur-rices a été identifié par un-e participant-e comme un obstacle à cette découvrabilité. Ainsi, plusieurs répondant-es ont souligné le besoin de développer des campagnes nationales de promotion de la littérature québécoise, y compris une campagne de sensibilisation à l'importance de la diversité, afin de stimuler l'intérêt et la consommation auprès du public. Il conviendrait de mobiliser l'ensemble des canaux de promotion à cette fin, des médias traditionnels aux réseaux sociaux.

2

Littératie numérique des différents maillons de la chaîne du livre au Québec et des lecteur-rices

Les participant-es ont souligné à plusieurs reprises qu'il subsiste des enjeux de littératie numérique pour l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre (incluant les auteur-rices) et que les besoins d'accompagnement et de formation persistent. Ces enjeux de littératie numérique concernent également les lecteur-rices québécois-es. Ce dernier point fait écho à l'une des recommandations du Groupe de réflexion sur la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique qui appelle à promouvoir « les initiatives d'éducation culturelle auprès du grand public afin, d'une part, de favoriser la compréhension du fonctionnement des nouveaux outils numériques et des systèmes d'IA et, d'autre part, d'encourager le développement d'usages, de pratiques et de comportements culturellement responsables dans l'environnement numérique, en vue de stimuler la découverte, l'accès, la consultation et le partage en ligne d'une large diversité d'expressions culturelles »¹²⁴.

3

Découvrabilité du livre jeunesse au Québec

Ce projet a principalement porté sur les stratégies et les pistes d'action visant la littérature québécoise de manière générale. Or, il a été souligné lors des groupes de discussion que ces stratégies doivent également être spécifiquement adaptées au public visé. Un-e participante a ainsi soulevé la question : comment interpellier la clientèle jeunesse lorsque l'on sait que ce sont souvent les parents qui achètent ou empruntent les livres pour leurs enfants ? Par ailleurs, les enfants n'ont pas toujours les mêmes pratiques numériques que leurs parents, notamment en matière de réseaux sociaux. Il faut par conséquent réfléchir à la découvrabilité du livre jeunesse de manière spécifique, et non uniquement par association avec les projets dédiés à la découvrabilité du livre pour adulte, car les enjeux diffèrent à certains égards. Ainsi, des actions pourraient être prises afin de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre dans le processus de découverte en ligne des œuvres québécoises de la littérature jeunesse par les enfants et les jeunes.

4

Développement de la capacité de mesurer les effets des initiatives prises en faveur de la découvrabilité des contenus culturels

L'un des enjeux mentionnés par des participant-es a également trait à la mesure de la découvrabilité des contenus culturels afin de s'assurer que les moyens mis en place par les acteurs du secteur – à la fois techniques, financiers et humains – donnent des résultats significatifs. Il s'agirait là d'un incitatif pour continuer à déployer des mesures visant à favoriser la découvrabilité des œuvres littéraires.

¹²⁴ Voir UNESCO, *supra* note 15, p. 21.



5

Une structure dédiée à la découvrabilité des contenus culturels québécois, dont le livre

Plusieurs répondant-es se sont prononcé-es en faveur de la création d'un organisme consacré à la découvrabilité, incluant par exemple un lab numérique d'exploration des meilleures pratiques en la matière et de formation des acteurs de l'industrie, qui pourrait ainsi devenir un organisme-ressource en matière de découvrabilité. La création de cet organisme pourrait s'accompagner de ressources et de subventions afin de favoriser des « projets découvrabilité » au sein du secteur.



6

Coordination du secteur du livre au Québec

Les participant-es ont également souligné que l'un des impacts positifs du numérique a été de favoriser le développement d'un travail concerté au sein du secteur, à l'image par exemple du développement de plateformes collectives telles que Leslibraires.ca. Cependant, le manque de coordination de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre et le besoin d'une stratégie commune ont également été soulevés. Un-e participant-e a mentionné la nécessité de « poursuivre le dialogue entre les parties prenantes de la chaîne du livre et de favoriser une approche (stratégie) intégrée et centralisée autour d'un ou des acteurs avec un rôle ou une fonction déterminée ». Le ministère de la Culture et des Communications du Québec pourrait continuer à jouer un rôle important à cet égard.

Il faut par ailleurs rappeler que ce projet de recherche avait aussi pour ambition d'amener les participant-es à échanger sur les enjeux de découvrabilité des œuvres littéraires autochtones et celles des minorités culturelles, sujets encore peu discutés. Cependant, la constitution du panel des participant-es à cette étude n'a pas permis d'assurer une juste représentation de ces groupes. Il serait opportun que de futurs projets de recherche, conçus et développés en partenariat avec les groupes concernés, soient spécifiquement dédiés à la découvrabilité de ces littératures.

Enfin, comme mentionné en introduction, le champ d'application et le calendrier de réalisation de ce projet de recherche n'ont pas permis de considérer les enjeux liés au développement des systèmes d'IA générative et à leur utilisation par le grand public. Or, il y a inévitablement aujourd'hui des besoins liés à la réalisation de projets de recherche qui étudieront spécifiquement les impacts de cette technologie sur le secteur du livre québécois et sur la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique¹²⁵.

¹²⁵ Un rapport de recherche sur les impacts de l'IA dans les domaines de la culture et des médias, réalisé par l'Obvia sous la direction de Véronique Guèvremont et Colette Brin, a été remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec en décembre 2025 et pourrait être publié au cours de l'année 2026. Ce rapport recommande notamment la nécessité d'approfondir la recherche liée à ces enjeux.

Bibliographie



Doctrine

Adler, Michael et Erio Ziglio, *Gazing into the oracle: The Delphi method and its application to social policy and public health*, Londres, Jessica Kingsley Publishers, 1996.

Alharthi, Haifa, Diana Inkpen et Stan Szpakowicz, « Authorship identification for literary book recommendations », *Proceedings of the 27th International Conference on Computational Linguistics*, 2018.

Association nationale des éditeurs de livre (ANEL), « Porter atteinte à la créativité humaine : un risque de civilisation », Mémoire présenté en réponse à l'Appel à contributions sur l'intelligence artificielle et la créativité du rapporteur spécial dans le domaine des droits culturels du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 2025, en ligne : <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/cfi-subm/244-artificial-intelligence/subm-artificial-intelligence-cso-77-association-nationale-editeurs-anada.pdf>.

Banque de titres en langue française (BTLF), *Évolution du prix moyen du livre vendu en librairie de 2014 à 2024. Comparaison avec l'IPC et avec les coûts du transport des livres*, Montréal, 2024, en ligne : <https://btlf.ca/evolution-du-prix-moyen-du-livre-vendu-en-librairie-de-2014-a-2024/>.

Beaudoin, Louise, Clément Duhaime, Véronique Guèvremont et Patrick Taillon, *La souveraineté culturelle du Québec à l'ère numérique : Rapport du Comité-conseil sur la découvrabilité des contenus culturels*, Québec, 2024, en ligne : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/publications-adm/rapport/RA-comite-expert-decouvrabilite-contenus-culturels.pdf>.

Belton, Ian, Alice MacDonald, George Wright et Iain Hamlin, « Improving the practical application of the Delphi method in group-based judgment: A six-step prescription for a well-founded and defensible process » (2019) 147:2 *Technological Forecasting and Social Change*, 72-82.

Booto Ekionea, Jean-Pierre, Bernard Prosper et Michel Plaisent, « Consensus par la méthode Delphi sur les concepts clés des capacités organisationnelles spécifiques de la gestion des connaissances » (2011) 29:3 *Recherches qualitatives*, 168-192.

Brady, Shane, « Utilizing and Adapting the Delphi Method for Use in Qualitative Research » (2015) 14:5 *International Journal of Qualitative Methods*, 1-6.

Casemajor, Nathalie, Guy Bellavance et Guillaume Sirois, « Cultural participation in digital environments: goals and stakes for Quebec cultural policies » (2021) 27:5 *International journal of cultural policy*, 650-666.

Champagne, Lysandre, *Enquête québécoise sur la découverte des produits culturels et le numérique 2023*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2024, en ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-d%C3%A9couverte-produits-culturels-numerique-2023.pdf>.

Chapelain, Brigitte et Sylvie Ducas, *Prescription culturelle : avatars et médiamorphoses*, Villeurbanne, Presses de l'Essib, 2018.

Chartron, Ghislaine, « Édition et publication des contenus : regard transversal sur la transformation des modèles » dans *Publier, éditer, éditorialiser. Nouveaux enjeux de la production numérique*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016.

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), *Comment permettre à l'homme de garder la main ? Les enjeux éthiques des algorithmes et de l'intelligence artificielle*, Paris, 2017, en ligne : https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil_rapport_garder_la_main_web.pdf.

Crichton, Danny, « With sales momentum, Bookshop.org looks to future in its fight with Amazon », 12 septembre 2021, en ligne : <https://techcrunch.com/2021/09/12/with-sales-momentum-bookshop-org-looks-to-future-in-its-fight-with-amazon/> (consulté le 5 février 2026).

Dalkey, Norman et Olaf Helmer, « An experimental application of the Delphi method to the use of experts » (1963) 9:3 *Management Science*, 458-467.

Delbecq, Andre, Andrew Van de Ven et David Gustafson, *Group Techniques for Program Planning; a guide to nominal group and Delphi processes*, Glenview, Scott Foresman and Company, 1975.

De Marque, en collaboration avec l'Association des éditeurs de livres du Québec (ANEL) et Bibliopresto, *Évolution du marché du livre numérique au Québec entre 2012 et 2022*, 2022, en ligne : <https://www.demarque.com/wp-content/uploads/2022/09/Rapport-10-ans-de-donnees-sur-le-livre-numerique-au-Quebec-1.pdf>.

Desrochers, Nadine, « Les comportements informationnels des écrivains membres de l'UNEQ » (2019) 10:2 *Mémoires du livre/Studies in Book Culture*, 1-59.

Dinh, Thang et Nguyen Dam, « A Literature Review of Recommender Systems for the Cultural Sector », Proceedings of the 22nd International Conference on Enterprise Information Systems, 2020.

European Education and Culture Executive Agency, *The playbook of literary translation projects. Excerpts from books translated and published with the support of Creative Europe (2014-2020)*, Luxembourg, 2022, en ligne : <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/1470cc67-5410-11ed-92ed-01aa75ed71a1/language-en>.

Foulonneau, Muriel, Valentin Grouès, Yannick Naudet et Max Chevalier, « Recommandeurs et diversité : exploitation de la longue traîne et diversité des listes de recommandations » dans Gérald Kembellec, Ghislaine Chartron et Imad Saleh, *Les moteurs et systèmes de recommandation*, Londres, ISTE Editions, 2014, 85-100.

Gaudet-Labine, Isabelle, et Christian Reeves, *Portrait des ventes dans les librairies indépendantes de 2016 à 2018*, Montréal, 2019, en ligne : <https://bitf.ca/wp-content/uploads/2019/03/alqetudebitf2016-2018vf.pdf>.

Goodman, Claire, « The Delphi technique: a critique » (1987) 12:6 *Journal of Advanced Nursing*, 729-734.

Grenier, Joanie, « Encadrement législatif sur la découvrabilité des productions éditoriales francophones », Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique, 8 juillet 2024, en ligne : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/publications-adm/memoire/decouvrabilite/47-JoanieGrenier-MemoirePLDecouvrabilite.pdf>.

Grenier, Joanie, « La distribution et la diffusion du livre québécois dans la sphère numérique : le cas de l'Entrepôt numérique (ANEL-De Marque) », Maîtrise ès arts, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke, 2016.

Guèvremont, Véronique (dir.) et al., *Les mesures de la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique : compte rendu des tendances et recommandations*, en collaboration avec Octavio Kulesz, Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles, Québec, 2019, en ligne : https://www.unesco-dec.chaire.ulaval.ca/sites/unescodec.chaire.ulaval.ca/files/rapport-decouvrabilite-10_decembre_2019_-_final.pdf.

Guèvremont, Véronique, Iris Richer et Clémence Varin, « Par-delà les politiques culturelles : explorer le potentiel du droit des technologies numériques et des droits humains pour garantir la découvrabilité d'une diversité de contenus culturels en ligne » (2025) 30:1 *Lex Electronica*, 2-32.

Institut de la statistique du Québec, *Les pratiques culturelles au Québec en 2024*, Québec, 2025, en ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/pratiques-culturelles-2024.pdf>.

Kembellec, Gérald, Ghislaine Chartron et Imad Saleh, *Les moteurs et systèmes de recommandation*, Londres, ISTE Éditions, 2014.

Kulesz, Octavio, *Artificial Intelligence and International Cultural Relations. Challenges and Opportunities for Cross-Sectoral Collaboration*, Stuttgart, ifa Edition Culture and Foreign Policy, 2024, en ligne : <https://cultural-relations.ifa.de/en/research/results/ai-international-cultural-relations/>.

Kulesz, Octavio, Jeremy Peter Allen, Adam Basanta, Alexandra Bensamoun, Colette Brin, Yves Jacquier, Véronique Rankin, Brian Myles, et Véronique Guèvremont, *Dialogues interdisciplinaires : repenser la culture à l'ère de l'IA*, Québec, Obvia, en ligne : <https://doi.org/10.61737/ZFNV7842>.

Labbé, Stéphane, « La médiation du livre à l'ère du numérique : l'enjeu des algorithmes de recommandation » (2015) 61:1 *Documentation et bibliothèques*, 15-21.

Laberge, Clément, *Plan d'action sur les données concernant les contenus culturels (mesure 111 du PCNQ). Bilan de l'année 2019*, remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) en 2020, non public.

Laforce, Mireille, et Pascale Messier, *Statistiques de l'édition au Québec en 2021*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Montréal, 2023, en ligne : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/14435?docref=2mPDQnyza0nCNQaAksu0GQ>.

Lalonde, Catherine, « De faux livres générés par l'intelligence artificielle ou plagiés pullulent sur Amazon », *Le Devoir*, 27 septembre 2023, en ligne : <https://www.ledevoir.com/lire/798835/faux-usages-faux-livres-amazon?> (consulté le 5 février 2026).

Leblond, Yves et Renaud Legoux, *L'effet des métadonnées sur les ventes de livres*, Montréal, Société de gestion de la BTLF en collaboration avec l'Association nationale des éditeurs de livres et le Professorship en données massives pour les arts et la culture de HEC Montréal, 2020, en ligne : <http://btlf.ca/etude-de-leffet-des-metadonnees-sur-les-ventes-de-livres-analyse-de-la-relation-entre-les-metadonnees-denrichissement-et-la-vente-de-livres/>.

Lebrun, Tom et René Audet, *L'intelligence artificielle et le monde du livre : livre blanc*, Laboratoire Ex situ, Québec, Université Laval, 2020, en ligne : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4153381>.

Lemmer, Bill, « Successive surveys of an expert panel: research in decision-making with health visitors » (1998) 27:3 *Journal of Advanced Nursing*, 538-545.

Lovegrove, Sharmaine, « Bookshop.org is what the publishing world has been waiting for », *The Guardian*, 5 novembre 2020, en ligne : <https://www.theguardian.com/books/booksblog/2020/nov/05/bookshoporg-is-what-the-publishing-world-has-been-waiting-for> (consulté le 5 février 2026).

McKelvey, Fenwick et Robert Hunt, « Discoverability: Toward a definition of content discovery through platforms » (2019) 5:1 *Social Media + Society*.

Ménard, Marc, « Systèmes de recommandation de biens culturels. Vers une production de conformité ? » (2014) 10:1 *Les Cahiers du numérique* 69, 69-94.

Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Plan culturel numérique, « 111 – Mettre en place un plan d'action concernant les données sur les contenus culturels québécois », en ligne : <https://waext.banq.qc.ca/wayback/20220920065033/https://culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca/111-mettre-en-place-un-plan-daction-concernant-les-donnees-sur-les-contenus-culturels-quebecois/>.

Ministère de la Culture et des Communications du Québec et ministère de la Culture de la France, *Rapport de la Mission franco-québécoise sur la découvrabilité en ligne des contenus culturels francophones*, 2020, en ligne : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/documents/decouvrabilite-donnees-ouvertes/Decouvrabilite-Rapport.pdf>.

Ministère de la Culture et des Communications du Québec et ministère de la Culture de France, *Stratégie France-Québec 2025-2030 pour la diversité des contenus culturels dans l'environnement numérique*, 2025, en ligne : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/documents/decouv-rabilite-donnees-ouvertes/Decouvabilite-Strategie-France-Quebec.pdf>.

Murray, Simone, « 'Selling' Literature: The cultivation of book buzz in the digital literary sphere » (2016) 27:1 *Logos*, 11-21.

Murray, Simone, « Secret agents: Algorithmic culture, Goodreads and datafication of the contemporary book world » (2021 [2019]) 24:4 *European Journal of Cultural Studies*, 970-989.

Napoli, Philip M., *Diversité de contenus à l'ère numérique : découvrabilité de contenu diversifié aux échelons local, régional et national*, Ministère du Patrimoine canadien, 2019.

Observatoire de la culture et des communications du Québec, *État des lieux sur les métadonnées relatives aux contenus culturels*, Québec, 2017, en ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/etat-des-lieux-sur-metadonnees-relatives-aux-contenus-culturels.pdf>.

Okoli, Chitu et Suzanne Pawlowski, « The Delphi method as a research tool: an example, design considerations and applications » (2004) 42:1 *Information & Management*, 15-29.

Paquette, Jonathan, « Algorithmic biases and the discoverability of digital cultural content » (2025) 11:2 *Journal of Cultural Management and Cultural Policy*, 269-278.

Poirier, Christian (dir.) et al., *Pratiques de découverte de contenus culturels et environnements numériques. Regards sur la découverte culturelle au Québec*, Québec, Institut national de la recherche scientifique, 2023, en ligne : https://espace.inrs.ca/id/eprint/13245/1/D%C3%A9couverteCulturelle_Poirier.pdf.

Radio-Canada, « Narra, une plateforme québécoise pour faire rayonner les livres audio en français », 17 octobre 2022, en ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1925488/narra-plateforme-quebecoise-livres-audio-francais> (consulté le 5 février 2026).

Radio-Canada, « Les ventes de livres en hausse au Québec, où la littérature sentimentale a la cote », 19 mars 2025, en ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2149013/hausse-ventes-livres-2024-quebec-romance> (consulté le 5 février 2026).

Reeves, Christian, *Bilan Gaspard 2023 du marché du livre au Québec*, Banque de titres de langue française (BTLF), Montréal, 2024, en ligne : <https://btlf.ca/wp-content/uploads/2024/03/PageApercuBilanGaspard2023.pdf>.

Reeves, Christian, *Bilan Gaspard 2024 du marché du livre au Québec*, Banque de titres de langue française (BTLF), Montréal, 2025, en ligne : <https://btlf.ca/wp-content/uploads/2025/03/PagesApercuBilanGaspard2024.pdf>.

Rowe, Gene et George Wright, « The Delphi technique as a forecasting tool: issues and analysis » (1999) 15:4 *International Journal of Forecasting*, 353-375.

Sarrazin, Sylvain, « Loin des écrivains artificiels », *La Presse*, 27 avril 2024, en ligne : <https://www.lapresse.ca/arts/litterature/intelligence-artificielle/face-a-l-ia-le-dilemme-des-editeurs/2024-04-27/loin-des-ecrivains-artificiels.php> (consulté le 5 février 2026).

Sasseville, Maxime, Maud-Christine Chouinard et Martin Fortin, « Evaluating the content of a patient-reported outcome measure for people with multimorbidity: a Delphi consensus » (2021) 30:10 *Quality of Life Research*, 2951-2960.

Senftleben, Martin, « Generative AI and Author Remuneration » (2023) 54:10 *International Review of Intellectual Property and Competition Law*, 1535-1560.

Syndicat national de l'édition (SNE), « Les chiffres de l'édition 2021-2022 », 2023, en ligne : https://www.livreshebdo.fr/sites/default/files/2022-06/SNE_2022_Synthese_ChiffresEdition2021.pdf.

Tchéhouali, Destiny, « Analyse des mesures potentielles en l'appui à l'accès et la découvrabilité du contenu local et national – Diversité des contenus à l'ère numérique », 2020.

Tchéhouali, Destiny et Christian Agbobli, *État des lieux de la découvrabilité et de l'accès aux contenus culturels francophones sur internet*, Organisation internationale de la Francophonie, Paris, Éditions HD Diffusion, 2020, en ligne : <https://ieim.uqam.ca/wp-content/uploads/2021/01/Accessibilite-et-decouvrabilite-des-contenus-francophones-Regards-croises.pdf>.

Tchéhouali, Destiny et Christian Agbobli, *Accessibilité et découvrabilité des contenus culturels francophones. Regards croisés entre chercheurs, décideurs et professionnels de la culture et de l'espace francophone*, Organisation internationale de la francophonie, Paris, HD Diffusion, 2020.

Thompson, John B., *Book Wars. The Digital Revolution in Publishing*, Medford, Polity Press, 2021.

Thuillas, Olivier et Louis Wiart, « Plateformes alternatives et coopération d'acteurs : quels modèles d'accès aux contenus culturels ? » (2019) 13:1-2 *tic&société*, 13-41.

Thuillas, Olivier, « Plateformes alternatives et diversité culturelle : les modalités de choix des contenus, une condition de la découvrabilité ? », dans *Accès & Découvrabilité des contenus culturels francophones à l'ère numérique*, 2020.

Thuillas, Olivier et Louis Wiart, *Les plateformes à la conquête des industries culturelles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2023.

Tremblay-Boudreault, Valérie et Clermont E. Dionne, « L'approche Delphi. Application dans la conception d'un outil clinique en réadaptation au travail en santé mentale » dans Corbière Marc, *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes : dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2020, 283-303.

Trudel, Marie-Claude, *Analyse du processus supportant la production, la transmission, la mise à jour et l'utilisation des métadonnées bibliographiques et commerciales par les intervenants de la chaîne de valeur du livre au Québec*, Montréal, Société de gestion de la Banque de titres de langue française (BTLF), 2021.

UNESCO, *Feuille de route nationale, Canada et Québec*, 2021, en ligne : https://www.unesco.org/creativity/sites/default/files/medias/fichiers/2023/01/FR%20Feuille%20de%20route%20Canada-%20Quebec%202021%20UPDATE_March%203_revD9_0.pdf.

Vassallo, Nadine, « An industry perspective: Publishing in the digital age » dans Suzanne M. Ward, Robert S. Freeman, Judith M. Nixon, *Academic e-books: Publishers, librarians, and users*, West Lafayette, Purdue University Press, 2016.

Vlassis, Antonios, Michèle Rioux et Destiny Tchéhouali, *La culture à l'ère du numérique. Plateformes, normes et politiques*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2020.

Wiart, Louis, *La prescription littéraire en réseaux : enquête dans l'univers numérique*, Villeurbanne, Presses de l'Essib, 2017.

Xanthaki, Alexandra *Intelligence artificielle et créativité*, Rapport de la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels des Nations Unies, A/80/278, 2025, en ligne : <https://docs.un.org/fr/A/80/278>.

Liens Internet

Arts Council England, « About the Network. What is the Digital Culture Network and what can it do for me? », en ligne : <https://digitalculturenetwork.org.uk/about/about-the-network/> (consulté le 5 février 2026).

Arts Council England, « Ask a Tech Champion », en ligne : <https://digitalculturenetwork.org.uk/ask-a-tech-champion/> (consulté le 5 février 2026).

Association des libraires du Québec (ALQ), « Demandez votre prescription littéraire », en ligne : https://www.alq.qc.ca/prescription_litteraire/ (consulté le 5 février 2026).

Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), « Comment se procurer des livres numériques ? », en ligne : <https://www.anel.qc.ca/comment-se-procurer-des-livres-numeriques/> (consulté le 5 février 2026).

Banque de titre de langue française (BTLF), « Outils et formations », en ligne : <https://btlf.ca/outils-et-formationen/> (consulté le 5 février 2026).

Bernier, Catherine, « Wikithon #VoixFranco 2025 : une belle erre d'aller pour nos voix francophones », Wikimedia Canada, 8 mai 2025, en ligne : <https://www.wikimedia.ca/wikithon-voixfranco-2025-une-belle-erre-daller-pour-nos-voix-francophones/> (consulté le 5 février 2026).

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), « BANQ, agence ISNI », en ligne : <https://www.banq.qc.ca/notre-institution/bibliotheque-nationale/banq-agence-isni/> (consulté le 5 février 2026).

Book Industry Study Group (BISG), « BISAC Subject Code », en ligne : <https://www.bisg.org/BISAC-Subject-Codes-main> (consulté le 5 février 2026).

Commission européenne, « Diffusion des œuvres littéraires européennes et des traductions littéraires », en ligne : <https://culture.ec.europa.eu/fr/cultural-and-creative-sectors/books-and-publishing/circulation-of-european-literary-works> (consulté le 5 février 2026).

DataFranca Wiki, « Grand Lexique français de l'Intelligence artificielle », en ligne : https://datafranca.org/wiki/Intelligence_artificielle (consulté le 5 février 2026).

Digital Lab of the International Alliance of Independent Publishers, « Repenser la découvrabilité du livre africain francophone : enjeux, opportunités et tendances. Table ronde à visionner en ligne (5/5) », en ligne : <https://alliance-lab.org/repenser-la-decouvrabilite-du-livre-africain-francophone-enjeux-opportunités-et-tendances/?lang=fr> (consulté le 5 février 2026).

EDItEUR, « Standards, Thema current version 1.6 », en ligne : <https://www.editeur.org/151/Thema/> (consulté le 5 février 2026).

EDItEUR, « Thema : Classification thématique 1.6 », en ligne : <https://ns.editeur.org/thema/fr-CA> (consulté le 5 février 2026).

EDItEUR, BTLF, BookNet Canada, Australian Publishers Association, « Mettre en valeur les contenus liés à l'autochtonité et aux nations et peuples autochtones avec Thema et ONIX », 2025, en ligne : <https://www.editeur.org/files/ONIX%203/APPNOTE%20Highlighting%20indigenous%20content%20and%20contributors%20in%20ONIX%20and%20Thema%20Overview%20fr-CA.pdf>.

EDItEUR, BTLF, BookNet Canada, Australian Publishers Association, « Utiliser Thema 9 : Mettre en valeur les contenus liés à l'autochtonité et aux nations et peuples autochtones avec Thema », 2025, en ligne : https://btlf.ca/wp-content/uploads/2025/12/20251110_Utiliser-Thema-9_Contenus_autochtones_VF.pdf.

Électre, en ligne : <https://accueil.electre.com/expertise> (consulté le 5 février 2026).

Gouvernement du Canada, « L'intelligence artificielle générative - ITSAP.00.041 », juillet 2023, en ligne : <https://www.cyber.gc.ca/fr/orientation/lintelligence-artificielle-generative-itsap00041> (consulté le 5 février 2026).

Gouvernement du Québec, « Encadrement législatif sur la découvrabilité des contenus culturels francophones. Consultation publique », en ligne : <https://consultation.quebec.ca/processes/encadrement-decouvrabilite> (consulté le 5 février 2026).

Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, « Valorisation du français à l'école – 300 \$ par enseignant pour l'achat de livres québécois », 18 avril 2023, en ligne : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/valorisation-du-francais-a-lecole-300-par-enseignant-pour-lachat-de-livres-quebécois-47137> (consulté le 5 février 2026).

Institut de la statistique du Québec (ISQ), « Ventes de livres neufs selon la catégorie de points de vente, données annuelles, Québec », en ligne : https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3407#tri_categ=1 (consulté le 5 février 2026).

Institut de la statistique (ISQ), « Faits saillants annuels sur les ventes de livres neufs en ligne », en ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/ventes-de-livres-neufs-selon-la-categorie-de-points-de-vente-quebec/publication/ventes-de-livres-neufs-selon-la-categorie-de-points-de-vente-faits-saillants-2020> (consulté le 5 février 2026).

Leslibraires.ca, en ligne : <https://www.leslibraires.ca/> (consulté le 5 février 2026).

Les libraires, « Le réseau "Les libraires" célèbre ses 10 ans », 4 avril 2017, en ligne : <https://revue.leslibraires.ca/actualites/le-monde-du-livre/le-reseau-les-libraires-celebre-ses-10-ans/> (consulté le 5 février 2026).

Les libraires, « À propos », en ligne : <https://www.leslibraires.ca/a-propos> (consulté le 5 février 2026).

Leslibraires, « Robot lecteur », en ligne : <https://www.leslibraires.ca/robot-lecteur?srsltid=AfmBOoqpiHFz-pNAN-LXBINK1sZqYsBTIV8-ioAjzR2eXzArxEc01dsIT> (consulté le 5 février 2026).

Leslibraires, « Le réseau Les libraires lance quialu.ca, première plateforme sociale du livre au Québec », 10 avril 2019, en ligne : <https://revue.leslibraires.ca/actualites/le-monde-du-livre/le-reseau-les-libraires-lance-quialu-ca-premiere-plateforme-sociale-du-livre-au-quebec/> (consulté le 5 février 2026).

Office québécois de la langue française (OQLF), « diversité culturelle », 1996, en ligne : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/17015232/diversite-culturelle> (consulté le 5 février 2026).

Office québécois de la langue française (OQLF), « Québécois, Québécoise », 2020, en ligne : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8368926/quebécois> (consulté le 5 février 2026).

Narra, en ligne : <https://narra.audio/> (consulté le 5 février 2026).

Narra, « Abonnement », en ligne : <https://narra.audio/abonnement> (consulté le 5 février 2026).

PARIX, « Herramientas para la comercialización de libros y metadatos para la visibilidad », en ligne : <https://parix.es/herramientas-para-la-comercializacion-de-libros-y-metadatos-para-la-visibilidad/> (consulté le 5 février 2026).

Projet TAMIS, en ligne : <https://tamis.ca/> (consulté le 5 février 2026).

Projet TAMIS, « À propos », en ligne : <https://tamis.ca/a-propos/> (consulté le 5 février 2026).

Projet TAMIS, « Le Robot lecteur TAMIS déployé sur leslibraires.ca », 30 mai 2023, en ligne : <https://tamis.ca/2023/05/30/le-robot-lecteur-tamis-deploye-sur-leslibraires-ca/> (consulté le 5 février 2026).

Pretnumerique.ca, en ligne : <https://www.pretnumerique.ca/> (consulté le 5 février 2026).

Pretnumerique.ca, « Livres audios numériques », en ligne : <https://quebec.pretnumerique.ca/bundles/5e98a6c1cc99e0fc2f6d901> (consulté le 5 février 2026).

Quialu.ca, en ligne : <https://www.quialu.ca/> (consulté le 5 février 2026).

Radio-Canada, OHdio, « Livres audio », en ligne : <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/categories/1003063/livres-audio> (consulté le 5 février 2026).

Radio-Canada, « En 5 ans : Radio-Canada OHdio, première destination audio francophone au Canada », 28 novembre 2024, en ligne : <https://presse.radio-canada.ca/internet/13583/en-5-ans-radio-canada-ohdio-premiere-destination-audio-francophone-au-canada/> (consulté le 5 février 2026).

School Catalogue Information Service, « Working together: collaboration between libraries and bookstores », en ligne : <https://www.scisdata.com/connections/issue-112/working-together-collaboration-between-libraries-and-bookstores/> (consulté le 5 février 2026).

Wiki des ADN, « À propos du Réseau ADN », en ligne : https://wiki.reseauadn.ca/wiki/%C3%80_propos_du_R%C3%A9seau_ADN (consulté le 5 février 2026).

Wikimedia Foundation, « Amplifying Black and Diverse Histories is the Focus of New Wikimedia Foundation Collaboration with Global Artists », 9 février 2022, en ligne : <https://wikimediafoundation.org/news/2022/02/09/amplifying-black-and-diverse-histories/> (consulté le 5 février 2026).

Instruments juridiques internationaux

ONU, *Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels*, 16 décembre 1966, [1976] 999 R.T.N.U. 3 (entrée en vigueur : 3 janvier 1976).

ONU, *Pacte numérique mondial*, Rés. 79/1, Doc off. AGNU, 79e sess., Doc. N.U. A/RES/79/1,44 Annexe I (2024).

UNESCO, *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, 20 octobre 2005, [2007] 2440 R.T.N.U. 311 (entrée en vigueur : 18 mars 2007) [Convention de 2005].

UNESCO, *Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle*, Doc. off. CG, 41e sess., Doc. N.U. SHS/BIO/REC-AIETHICS/2021 (2021).

Autres textes internationaux

OIF, *Déclaration de la 5e Conférence des ministres de la Culture de la Francophonie*, adoptée le 24 mai 2025 : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/documents/conference-ministres-culture-francophonie/declaration.pdf>.

Droit dérivé des textes internationaux

UNESCO, *Directives opérationnelles sur la mise en œuvre de la Convention dans l'environnement numérique*, Doc. off. Conférence des Parties à la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, 6e sess., Résolution 6.CP 11, 12-15 juin 2017.

UNESCO, *Feuille de route ouverte pour la mise en œuvre de la Convention de 2005 dans l'environnement numérique*, Doc. off. Conférence des Parties lors de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, 7e sess., DCE/19/7.CP/13, 2 mai 2019.

UNESCO, *Recommandations du Groupe de réflexion sur la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique*, Doc. off. Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, 18e sess., Décision 18.IGC 7, 18 février 2025.

Canada

Gouvernement du Canada, *Loi sur la diffusion continue en ligne*, L.C. 2023, c. 8.

Gouvernement du Canada, Voir *Décret donnant des instructions au CRTC (cadre réglementaire durable et équitable pour la radiodiffusion)*, C.P. 2023-1125, (2023) 157 Gaz. Can. II, 24.

Québec

Gouvernement du Québec, *Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique*, 2e sess., 43e légis. (Qc).

Gouvernement du Québec, *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre*, RLRQ, c. D-8.1.

Glossaire



Algorithme

Description d'une suite d'étapes permettant d'obtenir un résultat à partir d'éléments fournis en entrée. Par exemple, une recette de cuisine est un algorithme permettant d'obtenir un plat à partir de ces ingrédients.

Algorithme de recommandation

Un algorithme de recommandation peut être défini comme un dispositif de médiation numérique entre une personne consommatrice et un fournisseur de biens ou services dont l'objectif est de capter l'attention de cette personne en lui suggérant des biens et des services supposés correspondre à ses préférences (Ménard, 2014). On distingue plusieurs catégories d'algorithmes pouvant constituer des systèmes d'IA :

- Les algorithmes *classiques* dits « déterministes » dont les critères de fonctionnement ont été prédéfinis par celles et ceux qui les mettent en œuvre (par exemple, tous-tes les lecteur-rices du livre A se verront recommander le même livre B) et ;
- Les algorithmes *apprenants* dits « probabilistes » dont les « résultats sont mouvants et dépendent à chaque instant de la base d'apprentissage qui leur a été fournie et qui évolue elle-même au fur et à mesure de leur utilisation » (la personne lectrice du livre A se verra recommander un livre B, C ou D sur décision de l'algorithme) (CNIL, 2017).

Base de données

« Ensemble structuré d'éléments d'information, [...] dans lequel les données sont organisées de manière à permettre leur exploitation ». Dans le cas présent, l'identification des œuvres québécoises dans les bases de données des plateformes transactionnelles seraient réalisées grâce aux métadonnées de ces œuvres (voir la définition de « métadonnée » ci-dessous).

Codes Thema et BISAC

Thema et BISAC sont des systèmes de classification utilisés dans l'industrie du livre pour classifier les sujets, les thèmes et les genres des ouvrages. Thema est développé par le consortium international EDITEUR, tandis que BISAC (Book Industry Standards and Communications) est développé par l'Association des éditeurs américains (AAP).

Contrat d'exclusivité (pour le livre audio)

Contrat par lequel une partie s'engage à ne pas passer de contrat semblable avec des tiers ou lui réserve une espèce de prestation précisée au contrat (source : OQLF).

Découvrabilité

Il existe plusieurs définitions du concept de « découvrabilité ». Le rapport de la Mission franco-québécoise sur la découvrabilité en ligne des contenus culturels francophones, définit par exemple le concept de découvrabilité de la façon suivante : « La découvrabilité d'un contenu dans l'environnement numérique se réfère à sa disponibilité en ligne et à sa capacité à être repéré parmi un vaste ensemble d'autres contenus, notamment par une personne qui n'en faisait pas précisément la recherche » (MCCQ et MCF, 2025 : 5). Il est communément admis que la seule présence d'un contenu culturel dans l'environnement numérique n'est pas suffisante pour en favoriser la découvrabilité. Dans le cadre de ce projet de recherche, quatre aspects de la découvrabilité sont retenus et utilisés comme cadre de référence pour l'analyse de la découvrabilité d'une diversité d'œuvres littéraires québécoises dans l'environnement numérique, à savoir : leur *disponibilité*, leur *visibilité*, leur *accès effectif* et leur *recommandation* (Guèvremont *et al.*, 2019). On entend par :

- *Disponibilité*, « la présence effective d'un contenu sur une plateforme numérique, ce qui est une condition minimale pour qu'il puisse être découvert ».
- *Visibilité*, « l'exposition d'un contenu et sa mise en valeur de façon à attirer l'attention de l'utilisateur-riche ».
- *Accès effectif*, « le fait qu'un-e utilisateur-riche puisse avoir les moyens (techniques, financiers, ...), les compétences (littératie numérique, ...) et les connaissances nécessaires pour avoir effectivement accès à un contenu donné ».
- *Recommandation*, « le recours à diverses stratégies ou outils particuliers, incluant les prescriptions algorithmiques, pour la suggestion de certains contenus présentés à l'utilisateur-riche ».

Diversité des œuvres littéraires québécoises

Pour les fins de ce projet, la « diversité des œuvres littéraires québécoises » renvoie à la multiplicité des œuvres littéraires publiées au Québec ou écrites par des auteur-rices québécois-es, incluant des personnes qui appartiennent aux minorités et les peuples autochtones, que ces auteur-rices résident sur le territoire du Québec ou qu'ils-elles en soient originaires (OQLF, 2020). Bien qu'elles soient majoritairement francophones, ces œuvres peuvent aussi être anglophones ou écrites dans une autre langue, ce qui inclut les langues autochtones ainsi que les langues parlées par des personnes faisant partie de minorités et/ou ayant immigré au Québec. Le terme « diversité » renvoie plus largement au concept de « diversité culturelle », soit « la présence de cultures différentes sur un territoire ou dans une société donnée » (OQLF, 1996). Dans le cadre de ce projet, les œuvres littéraires visées spécifiquement sont le roman, la poésie, l'essai, les pièces de théâtre, la bande dessinée et la littérature jeunesse, disponibles en format papier, audio et/ou numérique (livre homothétique ou enrichi). Les nouvelles formes hybrides d'œuvres littéraires sont aussi visées.

Données d'usage

Les données d'usage se réfèrent aux activités d'un utilisateur-riche en ligne et permettent par exemple de documenter les interactions entre l'utilisateur-riche et un bien culturel donné. Ces données peuvent être anonymisées lors de leur traitement afin de respecter la vie privée des utilisateur-rices.

Intelligence artificielle (IA)

Il n'existe pas une définition unique de l'IA. On peut cependant considérer que l'IA est un « ensemble de technologies numériques, mathématiques, statistiques et algorithmiques évoluées qui permettent d'imiter ou d'étendre l'intelligence humaine » (DataFranca Wiki, n.d). Les systèmes d'IA sont « capables de traiter les données et l'information par un processus s'apparentant à un comportement intelligent, et comportant généralement des fonctions de raisonnement, d'apprentissage, de perception, d'anticipation, de planification ou de contrôle »¹²⁶. Les systèmes d'IA peuvent donc être définis comme « des technologies de traitement des informations qui intègrent des modèles et des algorithmes » et sont « conçus pour fonctionner avec différents degrés d'autonomie »¹²⁷.

Métadonnée

La métadonnée est une « donnée qui renseigne sur la nature de certaines autres données (par exemple un livre) dans le but d'en faciliter la compréhension et la gestion » (source : OQLF). À titre d'exemple, le titre d'un livre, le nom de l'auteur, l'année de publication, le résumé sont des métadonnées qui renseignent sur un livre.

Plateformes transactionnelles

Plateformes qui permettent l'achat de livres en ligne.

Socle commun de métadonnées québécoises

Établissement d'une base commune et uniformisée qui concernerait, dans le cas présent, l'usage des métadonnées par les différents acteurs du secteur du livre au Québec.

Wikidata

« Wikidata est une base de connaissances librement améliorable, conçue pour centraliser les données utilisées par les différents projets du mouvement Wikimedia. Une mise à jour d'une fiche Wikidata se répercute automatiquement sur toutes les pages de projets Wikimedia qui y font appel » (source : Wikipédia).

126 Voir UNESCO, *Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle*, supra note 16, para 2.

127 *Ibid.* « L'IA générative est [quant à elle] un type d'intelligence artificielle qui génère du nouveau contenu en modélisant les caractéristiques des données tirées des grands jeux de données qui alimentent le modèle. Alors que les systèmes d'IA traditionnels peuvent reconnaître les modèles ou classer le contenu existant, l'IA générative peut créer du nouveau contenu sous plusieurs formes, comme du texte, une image, un fichier audio ou du code logiciel ». Gouvernement du Canada, « L'intelligence artificielle générative – ITSAP.00.041 », juillet 2023, en ligne : <https://www.cyber.gc.ca/fr/orientation/lintelligence-artificielle-generative-itsap00041> (consulté le 5 février 2026).



obvia

obvia.ca